

enssibécole nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de projet

**Chercheurs et catalogues enrichis : le
projet GRADUEL**Florence Cordier
Jean-Jacques Flahaut
Amélie Fontaine
Vanessa Lemoine
Laurence Vialaron

Tuteur : Marie-France Peyrelong

Commanditaire : André Nivet, directeur du SCD Lyon 1

Juin 2000



Nous tenons particulièrement à remercier Mme Peyrelong pour ses conseils et son écoute.

Nous remercions également les chercheurs et professionnels des bibliothèques qui nous ont consacré temps et attention au cours de nos enquêtes.

SOMMAIRE GENERAL

PREMIERE PARTIE : LE PROJET	4
La lettre de mission	5
Présentation du projet	6
Deuxième comité de pilotage : présentation des scénarii	8
Troisième comité de pilotage : cahier des charges final	35
Bibliographie	63
DEUXIEME PARTIE : LA CONDUITE DU PROJET	67
Introduction : démarche et méthodologie	68
Premier comité de pilotage : cahier des charges initial	71
Journal de bord	85
Comptes-rendus de réunions	94
Budget réalisé	110
Planning	111
ANNEXES	112
Grille du questionnaire	113
Lettre de présentation de l'étude aux chercheurs	116
Eléments d'analyse des questionnaires	117
Tableaux des résultats du questionnaire relatifs aux scénarii	146
Grille d'entretien avec les chercheurs	153
Synthèse des entretiens avec les chercheurs	154
Synthèses des entretiens avec les professionnels des bibliothèques	161

PREMIERE PARTIE : LE PROJET

Villeurbanne, le 29 novembre 1999

LETTRE DE MISSION

Projet

Étude des utilisateurs de catalogues enrichis des bibliothèques de Rhône-Alpes et de leurs besoins.

Origine du projet

Les directeurs des SCD ou bibliothèques des universités de Rhône-Alpes et de l'ENS de Lyon regroupés dans le Groupe Rhône-Alpes de la Documentation Universitaire Et de la Lecture (GRADUEL) mènent en commun une étude de faisabilité de l'enrichissement des catalogues de leurs bibliothèques grâce à un contrat d'objectifs de la Région. Le Service commun de la documentation (SCD) de l'Université Claude-Bernard Lyon 1 est le support de l'opération.

L'ensemble de l'étude comporte les modules suivants :

- A.1. Analyse spécifique
- A.2. Les utilisateurs
- B.1. État de l'art
- B.2. Format des éléments complémentaires
- B.3. Systèmes de recherche : recherche directe et liens hypertextes
- B.4. Architecture et Administration.

Objectif

Dans le cadre de cette étude d'ensemble, conduite avec l'assistance d'une société de consultants, nous souhaitons confier à des stagiaires l'étude des utilisateurs de catalogues enrichis des bibliothèques de Rhône-Alpes et de leurs besoins. Cette étude permettra de connaître plus précisément les différents niveaux d'appropriation des utilisateurs, des chercheurs plus particulièrement. Elle débouchera sur une analyse de la nature de leur demande, de leurs besoins selon leur domaine : sommaire, résumé, autre partie de document, possibilité d'impression, de téléchargement.

Elle mettra en valeur les pistes d'évolution que l'opération d'enrichissement des catalogues et la formation des usagers ouvriront par rapport à ces pratiques.

Modalités

Le calendrier est celui prévu par l'ENSSIB, en collaboration avec le directeur du SCD.

Le comité de pilotage sera constitué des membres de GRADUEL.

Les personnes ressources sont : Monsieur Bernon (SCDU Lyon 3), Madame Nadine Delcarmine (SICD 2 de Grenoble)


André Nivet

Présentation du projet

Le contexte actuel de l'essor des nouvelles technologies modifie les pratiques documentaires. La généralisation de l'utilisation de l'Internet offre des perspectives étendues en matière d'accès à l'information, lançant un véritable défi aux bibliothèques qui doivent adapter leurs services et répondre aux nouvelles demandes des usagers. En première ligne figurent les SIGB (Systèmes Informatisés de Gestion de Bibliothèques) et en particulier les catalogues informatisés des bibliothèques, poussés à développer des potentialités plus attractives et surtout à devenir plus performants.

La notion de catalogue enrichi participe de ces nouvelles orientations. Il s'agit de faciliter les recherches documentaires des usagers en leur proposant un outil qui constitue une véritable aide à la sélection des documents repérés dans le catalogue informatisé. L'introduction d'éléments de contenu des documents (table des matières, résumés, bibliographies...) en lien avec les notices bibliographiques fait actuellement l'objet d'investigations de la part de plusieurs groupes de travail au niveau national. Au-delà des professionnels des bibliothèques, une multitude d'acteurs sont susceptibles d'être concernés par les évolutions relatives aux catalogues enrichis : libraires, sociétés commerciales spécialisées dans la fourniture de SIGB, entreprises spécialisées dans la numérisation, etc¹.

Le groupe Graduel (Groupe Rhône-Alpes de la Documentation Universitaire Et de la Lecture), composé des directeurs des SCD et SICD de la région a été créé le 25 octobre 1991 afin d'échanger informations et expériences et d'instaurer une coopération documentaire des universités de Rhône-Alpes. Le groupe Graduel a souhaité intégrer à ses travaux l'amélioration du système documentaire par le biais de l'enrichissement des notices bibliographiques. Pour ce faire, ce groupe a fait appel aux services de sociétés de consultants afin de réaliser une étude de faisabilité. Cette étude a finalement été confiée à la société Atos, en partenariat avec la société Six & Dix.

¹ Voir sur ce point la table ronde, animée par Dominique Lahary, lors du Congrès de l'ABF (Association des bibliothécaires Français) à Metz (28 mai 2000).

Dans le cadre de la formation de Conservateurs de bibliothèque à l'Enssib, un des volets de cette étude nous a été proposé. Il s'agit du « module utilisateurs », défini dans la lettre de mission comme « l'étude des attentes et des besoins des chercheurs en matière de catalogues enrichis ».

L'intérêt du projet du groupe Graduel, et par extension l'intérêt du module qui nous a été confié, se décline en plusieurs points. Le lancement d'un programme d'enrichissement des notices bibliographiques, et donc d'une réflexion préalable en termes de priorités et de volumes, est susceptible de constituer une expérience intéressante, dans la mesure où les catalogues enrichis correspondent à une évolution assez récente des catalogues informatisés des bibliothèques. Cette expérience permet en outre d'appréhender les potentialités actuelles de ces catalogues, mais également leur marge d'évolution future.

De plus, ce projet illustre un exemple de coopération entre bibliothèques, expérience qui constitue toujours une formule enrichissante et qui, dans le contexte actuel, est amenée à se développer. Cette coopération est d'autant plus intéressante qu'elle s'organise à l'échelle d'une région très dynamique, et en particulier sur le plan universitaire.

Enfin, la réalisation d'une étude auprès des utilisateurs est l'occasion d'aller au-devant du public, de prendre la mesure de ses pratiques et de ses attentes, de comprendre son rapport à la documentation en général et à la bibliothèque en particulier. En outre, le fait de rencontrer une population de chercheurs présente un double intérêt. D'une part, les chercheurs incarnent la vitalité des activités de recherche à l'université. Or, la recherche constitue, avec la qualité de l'enseignement dispensé, la composante principale du prestige et de la renommée de l'université. D'autre part, les chercheurs forment un public peu homogène entretenant des relations multiples et complexes avec la bibliothèque. Cette hétérogénéité a trait aux disciplines de recherche, à l'ancienneté dans la recherche, aux dispositifs, aux accès à l'information proposés, etc.... Cette étude permettra, nous l'espérons, aux bibliothèques du groupe Graduel de mieux connaître ce public, de proposer un service adapté à ses besoins, et à l'inverse, aux chercheurs de mesurer l'étendue des services offerts et de les exploiter avec efficacité.

Deuxième comité de pilotage : présentation des scénarii

Lundi 29 mai 2000

**CAHIER DES CHARGES ENSSIB / GRADUEL
Projet catalogues enrichis
SCENARII**

SOMMAIRE

<u>I. INTRODUCTION</u>	p. 10
<u>II. METHODOLOGIE</u>	p. 11
II. 1 DEMARCHE QUANTITATIVE	p. 11
II. 2 DEMARCHE QUALITATIVE	p. 11
<u>III. LES SCENARII</u>	p. 12
III. 1 SCENARIO n° 1 : Au cœur des disciplines	p. 12
III. 2 SCENARIO n° 2 : L'enrichissement par le document	p. 17
III. 3 : SCENARIO n° 3 : Orientation public	p. 21
<u>IV. TABLEAU RECAPITULATIF DES TROIS SCENARII</u>	p. 26
<u>V. CONDITIONS ESSENTIELLES A LA REALISATION</u>	p. 28
V. 1 LES THESES	p. 28
V. 2 LES PERIODIQUES	p. 28
<u>VI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</u>	p. 29
VI. 1 FORMATION	p. 29
VI. 2 INFORMATION	p. 29
VI. 3 EQUIPEMENT	p. 29
<u>VII. MOYENS A METTRE EN ŒUVRE</u>	p. 30
VII. 1 NUMERISATION OU RECUPERATION ?	p. 30
VII. 2 MODE IMAGE ET OCR	p. 31
VII. 3 COUT HUMAIN ET FINANCIER DE LA NUMERISATION	p. 33
VII. 4 FORMATS	p. 33
VII. 5 COOPERATION, NORMALISATION ET NEUTRALITE	p. 28

I. Introduction

I. 1 Initiative

Le groupe de travail de l'Enssib :

Les élèves conservateurs : Florence Cordier

Jean-Jacques Flahaut

Amélie Fontaine

Vanessa Lemoine

Laurence Vialaron

I. 2- Environnement

Le champ d'application de cette étude correspond aux établissements (SICD, SCD, bibliothèques d'enseignement supérieur) représentés dans le groupe GRADUEL. La localisation géographique correspond à la Région Rhône-Alpes.

Le projet ENSSIB - GRADUEL constitue un module d'un projet plus large, pour lequel la société de consultants Atos a été sollicitée. L'étude sur « *les attentes et les besoins des chercheurs en matière de catalogues enrichis* » de l'équipe de travail de l'ENSSIB sera prise en compte par la société Atos pour la réalisation du projet.

I. 3- Les bénéficiaires

Les bénéficiaires directs : les chercheurs tels que définis dans le premier cahier des charges. Par extension, les bénéficiaires sont également les personnes susceptibles d'utiliser le catalogue informatisé et ayant accès aux notices enrichies.

Les bénéficiaires indirects : le groupe GRADUEL et les Universités de la Région Rhône-Alpes. Il s'agit d'un bénéfice en terme d'image, de notoriété, aussi bien au niveau des professionnels des bibliothèques, que de la communauté des chercheurs.

II. Méthodologie

II. 1 Démarche quantitative

Après nous être documentés sur la question des catalogues enrichis, nous avons souhaité adopter une démarche quantitative. Ainsi, un questionnaire destiné aux chercheurs des Universités et Etablissements représentés par le groupe GRADUEL a pu être renseigné lors de la première semaine de stage. Deux cent quatre-vingt dix-huit (298) questionnaires ont été recueillis et traités par informatique (logiciel Sphinx). Les premiers éléments d'analyse émanant de ces questionnaires ont fait l'objet d'un document communiqué aux commanditaires et à la société Atos fin avril 2000.

II. 2 Démarche qualitative

Il nous a semblé pertinent de mettre en place une démarche qualitative afin d'affiner l'analyse émanant de l'analyse du traitement informatique des questionnaires. Si la population démarchée semblait suffisamment importante pour pouvoir tirer des conclusions, il nous a semblé difficile de faire l'impasse sur des entretiens personnalisés et approfondis avec des chercheurs de différentes disciplines et universités.

Le deuxième stage a ainsi été mis à profit pour recueillir des informations précises et cohérentes. Cette démarche qualitative nous a permis de compléter notre analyse des questionnaires, mais également de prendre du recul sur un procédé qui, s'il a fait ses preuves, ne se suffit pas toujours à lui-même.

D'autre part, nous avons rencontré plusieurs professionnels des bibliothèques qui participent à l'avancement de la réflexion sur les catalogues enrichis. Leurs expériences nous ont permis de mieux cerner le point de vue des bibliothèques, confrontées à des contraintes dont les publics ne peuvent pas toujours avoir conscience.

Pour résumer notre démarche, l'élaboration des scénarii constitue la synthèse des demandes des chercheurs (définies par le questionnaire), de leurs besoins effectifs et

actuels (définis par les entretiens), et d'un minimum de réalisme (provenant en partie des rencontres avec les professionnels des bibliothèques).

III. Les scenarii

III. 1 SCENARIO n° 1 : *Au cœur des disciplines*

III. 1. 1 La solution proposée

Angle d'attaque

Une approche différenciée suivant les disciplines de recherche est proposée. En effet, l'analyse des questionnaires ainsi que les entretiens des chercheurs ont révélé des pratiques documentaires très différentes d'une discipline à l'autre. Les chercheurs n'utilisent pas les mêmes documents suivant les disciplines et un même type de document n'est pas utilisé de la même façon par toutes les disciplines. C'est pourquoi les chercheurs souhaitent des enrichissements différents suivant leur discipline d'origine, en rapport avec l'utilisation qu'ils font des divers documents. Le type d'enrichissement demandé n'est pas sans lien avec l'utilisation de chaque type de document par les chercheurs.

Solution

En ce qui concerne les ouvrages, pour les chercheurs en sciences, en sciences économiques, en sciences humaines, en langues et en lettres, la priorité va à l'enrichissement par la table des matières ou le sommaire. Il s'agit des modalités d'enrichissement qui ont été citées par le plus grand nombre de chercheurs de chaque discipline.

Il faut noter que les chercheurs en mathématiques se prononcent pour un enrichissement des ouvrages par des résumés, à égalité avec l'enrichissement par des tables des matières (voir le tableau récapitulatif page 8). Nous proposons dans ce cas d'opter pour l'enrichissement par les tables des matières. En effet, les tables des matières ont été citées plus souvent que les résumés par les chercheurs des disciplines scientifiques de façon générale. On peut supposer que dans les situations de transdisciplinarité, par exemple, les chercheurs en mathématiques peuvent être amenés à rechercher des ouvrages relevant d'autres disciplines scientifiques. D'un point de vue pratique également, les disciplines scientifiques font souvent partie des mêmes SCD ou des mêmes universités que les mathématiques, c'est pourquoi un enrichissement similaire maintiendrait une certaine cohérence.

Les disciplines qui se sont exprimées en faveur des résumés sont la santé et le droit.

En ce qui concerne la littérature grise, les premiers vœux des chercheurs se répartissent entre l'enrichissement des notices par le résumé d'une part, et l'enrichissement des notices par la table des matières d'autre part. La distinction entre ces deux types d'enrichissement souhaités correspond globalement à la distinction « sciences dures » / autres disciplines. En effet, les chercheurs en sciences, en mathématiques, en santé et en sciences économiques, préfèrent majoritairement un enrichissement de la littérature grise par le résumé.

Pour les autres disciplines, la table des matières remporte plus d'adhésion. En ce qui concerne les sciences humaines, la table des matières et le résumé arrivent à égalité. Dans ce cas précis, nous proposons de privilégier l'enrichissement par la table des matières (voir le tableau récapitulatif page 8). Il semble en effet opportun de proposer aux chercheurs en sciences humaines un enrichissement qui se rapproche de l'enrichissement proposé aux disciplines dites « littéraires ».

Dans ce scénario, il n'est pas proposé d'enrichissement des notices de périodiques, dans la mesure où l'angle d'attaque choisi est principalement une approche par disciplines.

Tableau récapitulatif des souhaits d'enrichissement des chercheurs par disciplines

Disciplines / types de documents	Ouvrages	Littérature grise
Sciences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / sommaire 2. Résumé 3. Liens hypertextes 	Résumé
Mathématiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / sommaire* 2. Résumé* 3. Introduction 	Résumé
Santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Résumé 2. Tdm / Sommaire 3. Liens hypertextes 	Résumé
Sciences économiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / sommaire 2. Bibliographie 3. Résumé 	Résumé
Droit	<ol style="list-style-type: none"> 1. Résumé 2. Tdm / sommaire 3. Bibliographie 	Table des matières / sommaire
Sciences humaines	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / Sommaire 2. Résumé 3. Bibliographie 	Table des matières / sommaire **
Lettres	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / sommaire 2. Résumé 3. Liens hypertextes 	Table des matières / sommaire
Langues	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tdm / sommaire 2. Résumé 3. Bibliographie 	Table des matières / sommaires

Tdm : Table des matières

*ces deux options ont obtenu un nombre égal de suffrages de la part des chercheurs

**ce choix est arrivé à égalité avec les résumés

Le planning de réalisation

- *Phase 1 : priorité*

Dans un premier temps, l'enrichissement concerne les ouvrages de recherche et le mode d'enrichissement introduit sera celui qui a remporté le plus grand nombre de suffrages dans chaque type de discipline (se reporter au tableau).

L'enrichissement pourrait se faire au fil des acquisitions, se faisant dans la continuité du catalogage de chaque ouvrage. Une telle méthode a pour avantage d'éviter des manipulations pour retrouver un ouvrage, la notice qui lui correspond puis enfin l'enrichir.

- *Phase 2 : complément*

Dans un deuxième temps, et toujours pour les ouvrages de recherche, les modes d'enrichissement arrivés en second et en troisième rang des priorités des chercheurs de certaines disciplines pourraient être pris en compte. Il s'agit des disciplines revêtant une importance particulière pour chaque université, qu'elle soit ou non pôle d'excellence explicitement défini. L'enrichissement se produirait là aussi au fil des acquisitions.

- *Phase 3 : pour aller plus loin*

Dans une troisième phase, l'enrichissement portera sur la littérature grise. Le mode d'enrichissement introduit sera celui qui a remporté le plus grand nombre de suffrages dans chaque type de discipline.

Pour synthétiser :

	Ouvrages	Littérature grise
<i>Phase 1</i>	1er vœu de chaque discipline	
<i>Phase 2</i>	2e et 3e vœu de chaque discipline	
<i>Phase 3</i>		1er vœu de chaque discipline

Aide à la décision

Avantages :

Cet angle d'attaque correspond aux sentiments des chercheurs pour qui la discipline est un élément fort de leur identité.

Cette approche permet également de prendre en compte les écarts parfois énormes entre les pratiques documentaires correspondant aux différentes disciplines.

Désavantages :

Cette méthode d'enrichissement basée sur les disciplines ne prend pas en compte l'interdisciplinarité. Or, comme nous l'ont rappelé certains chercheurs, les domaines de recherche, en particulier les plus novateurs, sont souvent à la frontière de deux disciplines.

Les types et les modes d'enrichissement seront différents selon les universités qui ne comprennent pas les mêmes disciplines.

L'harmonisation des méthodes d'enrichissement est rendue difficile par un tel angle d'attaque. La logique de coopération dans laquelle s'inscrit le groupe GRADUEL ne pourrait être pleinement appliquée.

Enfin, cette méthode d'enrichissement ciblé se fait à la faveur, mais également à la défaveur de certaines disciplines, ce qui n'est pas sans poser des problèmes politiques.

III. 2 SCENARIO n° 2 : L'enrichissement par le document

III. 2. 1 La solution proposée

Angle d'attaque

Nous avons choisi de prendre en compte dans ce scénario tous les types de documents : ouvrages, littérature grise et périodiques.

Les chercheurs diffèrent dans leurs pratiques documentaires, notamment dans l'utilisation des documents. Le questionnaire réalisé auprès des chercheurs ainsi que les entretiens ont permis de mettre en évidence les différentes utilisations des documents ainsi que les priorités d'enrichissement.

Solution

Pour les ouvrages, les chercheurs ont souhaité l'enrichissement par la table des matières. Les priorités vont aux notices des dernières acquisitions ; aux ouvrages en exemplaires uniques (notamment pour les universités multi-sites qui ne possèdent pas l'ouvrage en plusieurs exemplaires pour les bibliothèques de chaque site) ; ainsi qu'aux ouvrages très pointus, propres à un domaine de recherche précis. Dans une moindre mesure, les chercheurs ont exprimé le souhait que les ouvrages qui se trouvent en magasin, donc difficiles d'accès, soient signalés dans le catalogue informatisé par l'ajout de la table des matières dans la notice.

Pour la littérature grise, les chercheurs ont distingué en particulier les thèses et les actes de colloques. Pour les thèses ainsi que pour les actes de colloques, le premier enrichissement souhaité est l'ajout de la table des matières dans la notice. Nous préconisons également l'enrichissement des notices de thèses par le résumé.

Pour les périodiques, il est ressorti de l'analyse des questionnaires que les chercheurs plébiscitent globalement les résumés d'articles. Mais si on prend en compte le premier vœu, ce sont les tables des matières qui priment. La solution retenue est donc de

proposer la numérisation de sommaires de périodiques, intégrée dans la notice bibliographique. Etant donné que l'enrichissement des notices de périodiques ne constitue pas forcément une priorité pour GRADUEL, cette possibilité ne sera proposée que dans la troisième phase de ce scénario.

Planning de réalisation

- *Phase 1*

Dans un premier temps, ce sont les ouvrages qui sont prioritaires. Plus précisément, il s'agit d'enrichir par la table des matières les ouvrages cumulant les critères énoncés ci dessous :

- les acquisitions récentes ;
- les exemplaires uniques ;
- les ouvrages pointus, spécifiques à un domaine.

- *Phase 2*

Dans une deuxième phase, nous préconisons de poursuivre l'enrichissement :

- des ouvrages spécialisés en magasin par l'introduction des tables des matières ;
- des actes de colloques par l'introduction des tables des matières ;
- des thèses par l'introduction des tables des matières et des résumés.

- *Phase 3*

Dans une troisième phase, il s'agit d'enrichir :

- des périodiques par l'introduction des tables des matières.

Dans cette phase, nous proposons d'enrichir les notices des titres de périodiques par les sommaires des revues, en sélectionnant les périodiques dans les disciplines où il existe peu de bases de données satisfaisantes, notamment dans les disciplines telles que les sciences humaines (en particulier histoire et philosophie), les langues étrangères, les lettres, le droit, les sciences économiques et les sciences politiques.

Pour synthétiser :

	Ouvrages	Littérature grise	Périodiques
Phase 1	Récents, uniques, spécifiques <i>Table des matières</i>		
Phase 2	Spécifiques en magasin <i>Table des matières</i>	Thèses <i>Table des matières,</i> <i>résumés</i> Actes de colloques <i>Table des matières</i>	
Phase 3			Titre de périodique <i>Sommaires</i>

Aide à la décision

Avantages :

Selon cet angle d'attaque, l'interdisciplinarité, source d'innovation et de découvertes importantes dans le monde de la recherche, serait respectée.

La méthode qui prend en compte tous les types de documents permet une harmonisation aisée des pratiques d'enrichissement des établissements représentés dans le groupe GRADUEL. A long terme, cette approche serait en adéquation avec le projet de catalogue commun enrichi.

Désavantages :

Ce scénario implique de mener une politique documentaire assez poussée, notamment pour les périodiques. Il est nécessaire de sélectionner les titres de périodiques en fonction des disciplines et en fonction de l'utilité que pourrait en avoir le chercheur. Cette sélection nécessite un investissement humain et financier qui peut être relativement important.

Ce scénario impose un travail sur les périodiques en troisième phase de ce scénario susceptible de faire double emploi avec les travaux menés dans le cadre du groupe BRAIN.

III. 3 SCENARIO n°3 : *Orientation public*

III. 3. 1 La solution proposée

Angle d'attaque

Ce scénario prend en compte les différences entre les chercheurs débutants (étudiants en DEA et en thèse) et les chercheurs « confirmés » (maître de conférence, professeurs, chercheurs). Ces différences s'observent au niveau des pratiques documentaires et donc des attentes et besoins en matière de catalogues enrichis.

Les jeunes chercheurs sont les plus intéressés : ils utilisent souvent le catalogue pour effectuer des recherches par sujet afin de se constituer des bibliographies de base dans un domaine qu'ils découvrent. Ils ne négligent aucun type de document et ont répondu massivement au questionnaire.

La pratique des chercheurs confirmés diffère : une veille documentaire est établie en amont de la bibliothèque par l'intermédiaire de réseaux (collègues, colloques, éditeurs...), de bases de données et bibliographies spécialisées. Le catalogue sert donc surtout à localiser des documents déjà connus, à vérifier la mise à disposition de leurs commandes et à préparer leurs cours. L'intérêt pour les catalogues enrichis est plus faible (les taux de non-réponse au questionnaire sont plus élevés) et la facilité à trouver des informations plus grande. De plus, certains types de documents (les thèses, et, dans une moindre mesure, les ouvrages) sont peu utilisés.

Solution

La priorité est donnée aux jeunes chercheurs.

Pour les notices d'ouvrages, les enrichissements majoritairement demandés par les chercheurs débutants sont les résumés. Le deuxième vœu exprimé dans les questionnaires correspond le plus souvent aux tables des matières. Cependant, il

transparaît (notamment dans les entretiens) que le critère du choix repose sur la lecture du résumé, ou bien sur celle de la table des matières. Ces éléments permettent tous deux d'avoir un aperçu du document. Il n'est donc pas nécessaire, dans un premier temps du moins, de les faire apparaître tous les deux dans les notices enrichies.

Pour la littérature grise, le même raisonnement est appliqué : les résumés sont privilégiés par rapport aux tables des matières. Les annexes bibliographiques des thèses correspondent au troisième vœu exprimé dans les questionnaires et sont retenues dans ce scénario. En effet, elles ont une fonction différente de celle du résumé (ou de la table des matières) : elles permettent d'aller plus loin, vers d'autres documents.

L'accent mis sur les thèses et la littérature grise correspond au fait que les jeunes chercheurs utilisent plus que tous les autres ce type de document.

Les chercheurs confirmés ne constituent pas le public prioritaire de ce scénario. Cependant, dans la dernière phase du scénario, leurs demandes d'enrichissements seront prises en compte. Ces chercheurs préfèrent les tables des matières aux résumés. Les notices d'ouvrages seront donc enrichies des tables des matières.

Par contre, il semble moins utile de prendre en compte les besoins particuliers des chercheurs confirmés en matière de littérature grise car ils utilisent très peu ce support.

Les enrichissements sont proposés pour les ouvrages et pour la littérature grise. Les périodiques ne sont pas retenus dans ce scénario qui met l'accent sur les publics.

Planning de réalisation

- Phase 1 : priorité

Dans cette première phase, il semble important de privilégier le public qui est le plus intéressé, c'est-à-dire les jeunes chercheurs (étudiants en DEA et thésards).

Les résumés des ouvrages seront inclus dans les notices bibliographiques.

Désavantages :

La création de sous-catégories dans l'ensemble « chercheurs » est un obstacle à la prise en compte de l'évolution des modes de recherche tout au long de la carrière du chercheur. En effet, il n'y a pas un changement brutal de méthode entre le doctorant et le maître de conférence, l'évolution est progressive (c'est d'ailleurs le constat qui est fait dans l'analyse des questionnaires par public : le comportement des doctorants se rapproche tantôt de celui des étudiants en DEA, tantôt de celui des maîtres de conférence).

Si l'on privilégie les demandes des étudiants de troisième cycle, les enrichissements retenus ne correspondent pas forcément aux informations qui sont jugées pertinentes par des chercheurs confirmés.

Ces deux remarques sont cependant atténuées par le fait que les demandes de ces chercheurs confirmés sont prises en compte dans la troisième phase. Le chercheur débutant aura donc à terme les informations qu'il juge lui-même pour l'instant essentielles et les informations que ses aînés jugent essentielles.

Remarques sur les futurs publics des catalogues enrichis

Les chercheurs expérimentés, sans se désintéresser de la question des catalogues enrichis, nous ont appris au cours des entretiens que le catalogue informatisé de la bibliothèque ne constituait pas pour eux un outil de recherche bibliographique essentiel. En effet, ces recherches sont effectuées par d'autres moyens (réseaux de connaissance, bases de données...) et portent sur des documents qui, en raison de leur actualité ou de leur degré de spécialisation ne font pas toujours partie des collections des bibliothèques universitaires.

- *Phase 2 : complément*

Les notices bibliographiques des thèses seront enrichies par les résumés et les annexes bibliographiques.

- *Phase 3 : pour aller plus loin*

Les demandes des chercheurs confirmés seront prises en compte : les tables des matières des ouvrages seront également incluses dans les notices bibliographiques au fil des acquisitions (en plus des résumés).

Pour synthétiser :

	Ouvrages	Littérature grise	Public visé
<i>Phase 1</i>	résumés		Chercheurs débutants
<i>Phase 2</i>		Résumés + annexes bibliographiques des thèses	Chercheurs débutants
<i>Phase 3</i>	Table des matières		Chercheurs confirmés

Aide à la décision

Avantages :

Cet angle d'attaque permet véritablement de prendre en compte le degré de maîtrise et/ou de facilité à se procurer de l'information et à la sélectionner. Cette aisance, comme nous l'avons constaté lors de nos entretiens, est en très grande partie déterminée par l'ancienneté dans la recherche. Ce scénario prend donc bien en compte le public exprimant le plus de besoins (c'est-à-dire les chercheurs débutants qui ont le moins de facilité à trouver l'information).

Une harmonisation des méthodes et priorités d'enrichissement est envisageable au niveau du groupe GRADUEL.

De nombreux chercheurs estiment donc que les enrichissements apportés aux catalogues ne les concerneront pas en priorité, mais qu'ils constitueront un outil très intéressant pour leurs étudiants.

Les chercheurs débutants de troisième cycle (doctorant, mais surtout étudiants en DEA) utilisent plus que leurs directeurs de recherche et professeurs les catalogues informatisés et voient dans l'enrichissement des catalogues un intérêt direct pour leurs propres travaux.

Ainsi les étudiants (premier, deuxième et troisième cycle) semblent-ils être, plus que les chercheurs, les utilisateurs potentiels des catalogues enrichis. Une enquête sur les besoins et attentes de ce public serait donc la bienvenue.

IV. Tableau comparatif des trois scénarii

IV. 1 Tableaux récapitulatifs des trois scénarii

Scénario n°1

	Ouvrages	Littérature grise
<i>Phase 1</i>	1er vœu de chaque discipline	
<i>Phase 2</i>	2e et 3e vœu de chaque discipline	
<i>Phase 3</i>		1er vœu de chaque discipline

Scénario n°2

	Ouvrages	Littérature grise	Périodiques
<i>Phase 1</i>	Récents, uniques, spécifiques <i>Table des matières</i>		
<i>Phase 2</i>	Spécifiques en magasin <i>Table des matières</i>	Thèses <i>Table des matières,</i> <i>résumés</i> Actes de colloques <i>Table des matières</i>	
<i>Phase 3</i>			Titre de périodique <i>Sommaires</i>

Scénario n°3

	Ouvrages	Littérature grise	Public visé
<i>Phase 1</i>	résumés		Chercheurs débutants
<i>Phase 2</i>		Résumés + annexes bibliographiques des thèses	Chercheurs débutants
<i>Phase 3</i>	Table des matières		Chercheurs confirmés

IV. 2 Tableau de synthèse

Type de document	Ouvrages			Littérature grise			Périodiques		
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>
<i>Phases</i>									
Scénario 1 (en fonction des disciplines)	+	+				+			
Scénario 2	+	+			+				+
Scénario 3	+		+		+				

V. Conditions essentielles à la réalisation

Nous avons regroupé dans une partie commune les conditions essentielles à la réalisation de chacun des scénarii. Ces conditions touchent les thèses et les périodiques.

Scénario 1 :

Conditions essentielles : les thèses.

Scénario 2 :

Conditions essentielles : les thèses et les périodiques.

Scénario 3 :

Conditions essentielles : les thèses.

V. 1 Les thèses

Les chercheurs notent que, pour certaines disciplines, une thèse peut devenir rapidement obsolète. De plus, ils ont besoin de connaître toutes les thèses en rapport avec leur sujet, et en particulier les plus récentes. Ils souhaiteraient donc que les notices bibliographiques des thèses apparaissent le plus rapidement possible dans les catalogues informatisés des bibliothèques. Cela implique une mise à jour régulière et exhaustive (et un effort particulièrement important lorsque le catalogue informatisé n'intègre pas encore les thèses). Cet effort paraît d'autant plus essentiel que l'on souhaite enrichir ces notices de thèses.

V. 2 Les périodiques

Si l'on souhaite apporter des éléments complémentaires sur les périodiques, il faudrait au préalable que les périodiques figurent soit dans le catalogue informatisé de la bibliothèque, soit dans un catalogue informatisé indépendant, de façon à permettre l'enrichissement à partir de notices déjà existantes.

VI- Mesures d'accompagnement

VI. 1 Formation

Si elle n'existe pas, ou si elle est insuffisante, la formation en recherche documentaire et utilisation du catalogue en direction des chercheurs doit être l'objet d'efforts particuliers. Il s'agit d'optimiser les ressources du nouveau catalogue informatisé enrichi.

VI. 2 Information

Pour faire connaître leur offre de services en matière de catalogue informatisé enrichi, les bibliothèques devront s'adresser directement aux chercheurs. L'information sur l'enrichissement doit circuler si l'on souhaite que le dispositif soit mis à profit par les publics.

Pour une meilleure adéquation avec l'angle d'attaque du scénario n°1, une action en direction des laboratoires de recherche pourra être envisagée.

Pour le scénario n°3, l'information en direction des jeunes chercheurs sur les formations proposées et le catalogue enrichi pourra se faire dès la rentrée universitaire (par exemple, visite d'un membre de la bibliothèque dans un cours de DEA, etc.).

VI. 3 Equipement

L'étude de besoins a démontré que les chercheurs souhaitent en de nombreuses occasions pouvoir imprimer les résultats de leurs recherches documentaires. Cette attente est d'autant plus importante que le catalogue intègre un plus grand nombre d'éléments et d'informations. L'acquisition d'imprimantes reliées aux postes OPAC serait donc une mesure de complément intéressante.

Dans le cas du scénario n°3, cette mesure est d'autant plus importante que l'on s'adresse à des jeunes chercheurs souvent moins bien équipés que leurs aînés en matériel informatique personnel.

VII. Moyens à mettre en œuvre

Les moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre pour la réalisation du projet GRADUEL d'enrichissement des notices bibliographiques sont intimement liés. Ils ne pourront être véritablement définis qu'à l'issue de l'étude menée par la société de consultants Atos dont il semble important de rappeler les *thèmes à instruire*, tels que définis dans la version de travail 1.1 du document « Proposition de questionnaire et note explicative », communiqué lors de la réunion du 4 mai 2000 :

- Nature et volume des documents et des informations concernés.
- Conditions juridiques associées à la saisie et à la diffusion des informations.
- Méthodes de traitement à envisager (catalogage, indexation, numérisation).
- Coûts et moyens nécessaires.
- Formats des éléments complémentaires et les systèmes de recherche associés (avec une évaluation de la capacité de ces systèmes à s'intégrer dans le cadre du futur portail bibliographique régional et du projet SU).

Au vu de l'ampleur et de la complexité des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, nous proposons une série de pistes de réflexion et de données chiffrées permettant une première approche des problèmes à résoudre. Les informations présentées sont issues des rencontres et entretiens effectués avec les professionnels des bibliothèques : Monsieur Lahary, Madame Lavandier, Monsieur Le Loarer, Madame Lupovici, Monsieur Samain et Madame Sigaud.

VII. 1 Numérisation ou récupération ?

Une des premières questions à se poser est celle de la source des éléments qui font l'objet de l'enrichissement. Il est possible dans certains cas de *récupérer* des tables des matières ou des résumés, ce qui évite une numérisation ou une rédaction gourmande en temps. L'offre commerciale, si elle n'est pas pour l'heure entièrement satisfaisante, peut

constituer une solution valable à terme. *Electre* produit actuellement des résumés de monographies et certaines librairies et/ou éditeurs en ligne (du type *Barnes and Nobles*) numérisent déjà les tables des matières de certains de leurs ouvrages.

VII. 2 Mode image et OCR

Si, à défaut de récupérer les éléments qui font l'objet de l'enrichissement, l'option retenue est celle de la numérisation, il est nécessaire de se poser la question des objectifs documentaires de cette numérisation. Notre étude de besoins auprès des chercheurs a montré que l'intérêt pour le catalogue enrichi correspond pour l'essentiel à la possibilité de pouvoir évaluer la pertinence d'un document repéré dans le catalogue. La logique, qui est celle de la visualisation et éventuellement de l'impression, correspond à une numérisation simple en « mode image ».

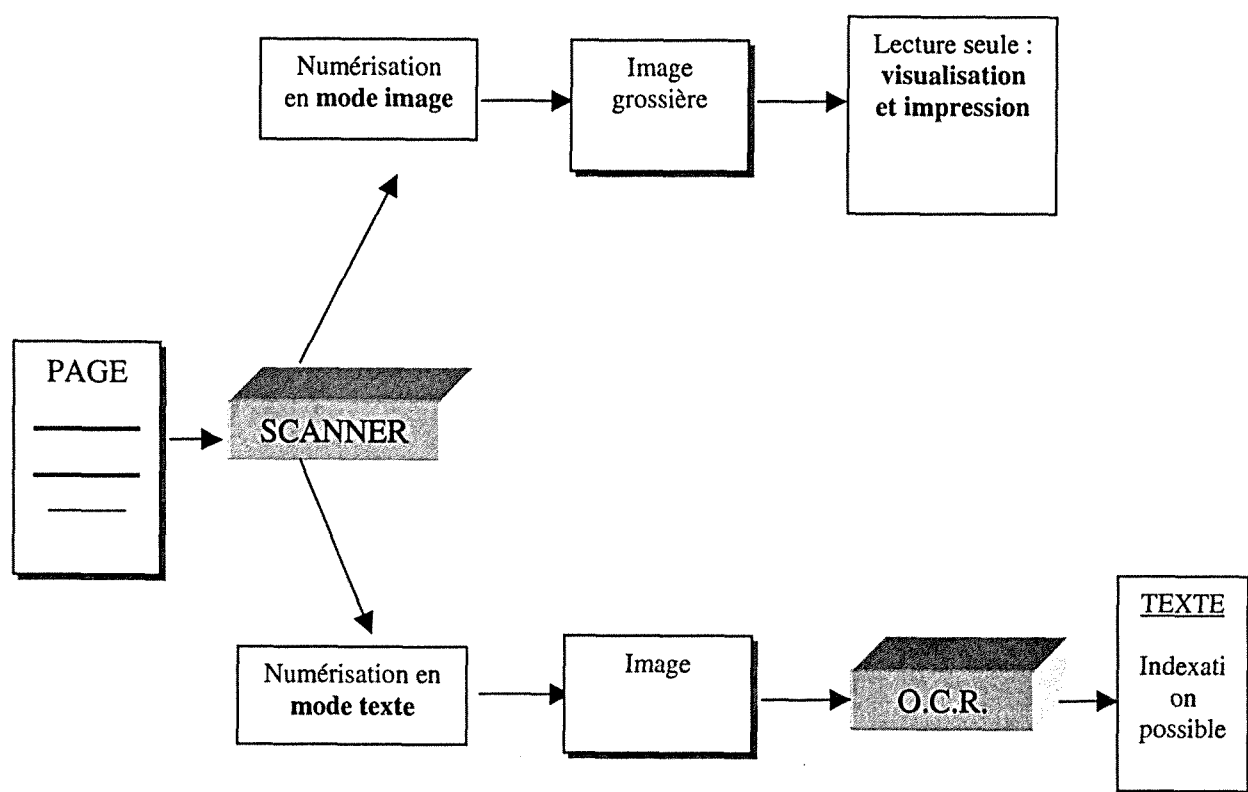
Si la numérisation est effectuée en « mode texte », il sera possible d'utiliser un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR). Ce type de traitement permet une indexation des éléments qui font l'objet de l'enrichissement.

Coût commercial pour la numérisation et reconnaissance optique des caractères: 8 francs pour 1000 caractères.

Coût commercial pour la numérisation en mode image : 1,5 francs pour une page.

Si l'on s'en tient à l'étude de besoins effectuée auprès des chercheurs, une numérisation en mode image est suffisante. Cependant, en terme d'investissement à moyen et long terme, la possibilité de pouvoir indexer les tables des matières et les résumés est à prendre en compte. Ainsi, la numérisation « en mode texte » couplée de la reconnaissance optique des caractères est la solution qui semble la plus intéressante même si elle suppose un investissement initial plus important.

Schéma de numérisation



VII. 3 Coût humain et financier de la numérisation

Les coûts humain et financier sont intimement liés. L'investissement initial influe non seulement sur la qualité de la numérisation mais également sur la rapidité et le temps nécessaire à l'alimentation des notices.

Le coût d'un scanner est extrêmement variable. Les premiers prix se situent autour de 3 000 francs. Les plus performants valent entre 30 000 et 600 000 francs.

Si l'on souhaite pouvoir indexer les tables des matières et les résumés, l'acquisition d'un logiciel de reconnaissance de caractères est essentielle : environ 5 000 francs (*Omnipage, Readiris, Textbridge*).

Le coût humain de la numérisation dépend en grande partie de l'investissement initial. Avec un scanner de type intermédiaire, il faut compter environ 5 minutes par page, soit une heure pour 30 pages. En termes pratiques, il s'agit de garder à l'esprit que certaines tables des matières peuvent couvrir jusqu'à trois ou quatre pages. Les bibliographies posent le même problème.

La coopération d'informaticiens pour la mise en route du projet pourra être envisagée au cas par cas. Le Centre de Calcul de l'université peut éventuellement jouer ce rôle.

VII. 4 Formats

A terme, il sera absolument nécessaire de s'interroger sur la question de l'enrichissement dans l'évolution de la bibliothéconomie informatisée et sur la problématique de l'enrichissement dans le paysage normatif/technique actuel.

Utiliser des liens nichés dans une notice de format Marc (en particulier le champ 856 dans le format Unimarc) est une solution mais cela constitue sans doute une technique transitoire. En effet, il existe un décalage entre les possibilités offertes par les standards généraux (format image, texte, hypertexte...) et les standards des bibliothèques (formats

d'échange, actuels formats de stockage des SIGB). A terme, l'encodage des notices bibliographiques en format XML est une évolution possible¹.

VII. 5 Coopération, normalisation et neutralité

Dans l'optique d'un « catalogue collectif régional enrichi », des précautions sont à prendre en compte. Il s'agit non seulement de normalisation mais également de neutralité à l'égard des différents systèmes utilisés dans le cadre du futur portail bibliographique régional. Le projet du SU sera également un élément à intégrer dans ces efforts de normalisation.

¹ Selon Monsieur Lahary, l'enrichissement est peut être le facteur décisif susceptible de rapprocher la bibliothéconomie des documents hors ligne de celle des documents électroniques en ligne (réunification sur la base de nouveaux standards génériques). Voir les sites suivants : <http://www.abf.asso.fr/enrichi> et <http://www.cg95.fr/biblio/bdvo/coinbid/iso2709/>

Troisième comité de pilotage : cahier des charges final

Lundi 26 juin 2000

CAHIER DES CHARGES ENSSIB / GRADUEL

Projet catalogues enrichis

SCENARIO RETENU :

« L'enrichissement par le document »

Sommaire

INTRODUCTION	37
I. LES CARACTERISTIQUES DU SCENARIO RETENU	38
I. 1. Les bénéficiaires	38
I. 2. Les documents concernés	38
II. LES SOLUTIONS	39
II.1 Sélection et volumétrie des documents concernés par l'enrichissement	39
II.2. Les phases de réalisation	52
III. LES PRE-REQUIS : LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE	52
III.1. Lancement et gestion de l'opération d'enrichissement	52
III.2. Mesures d'accompagnement	56
ANNEXES	58
Estimation du volume d'ouvrages à enrichir en 2002 - Cas fictif du SCD Lyon 3	59
planning 1 : vue d'ensemble	61
planning 2 : détail des phases de réalisation	62

Introduction

A l'issue de notre deuxième comité de pilotage (29 mai 2000), les commanditaires ont retenu le scénario intitulé « l'enrichissement par le document ». La spécificité de ce scénario réside dans la prise en compte de trois types de documents (les ouvrages, la littérature grise et les périodiques). De plus, ce scénario permet de mettre en évidence les particularités des pratiques documentaires des chercheurs en fonction du type de document utilisé. L'angle d'attaque du scénario retenu est donc celui de la typologie des documents, plutôt que l'approche par disciplines ou par publics (scenarii 1 et 3 du deuxième cahier des charges).

Notre équipe projet propose dans ce présent document un approfondissement du scénario retenu. Les ajustements requis par les commanditaires du groupe Graduel, ainsi que les travaux en cours des sociétés Atos / Six & dix, ont été pris en compte.

Il semble nécessaire de rappeler que des décisions importantes ont été prises par le groupe Graduel à l'issue du comité de pilotage des sociétés Atos / Six & Dix (13 juin 2000). De fait, pour l'élaboration de ce document, nous avons pris acte de ces décisions qui nous ont été transmises le 20 juin 2000.

Pour l'essentiel, il s'agit donc pour notre équipe projet de dégager des orientations précises, voire des critères, pour sélectionner les documents dont les notices devront être enrichies.

Les responsables des bibliothèques représentées au sein du groupe Graduel ayant décidé que le rythme d'enrichissement serait fonction des moyens humains et financiers et de la particularité des collections de chaque établissement, l'approfondissement du scénario proposé par notre équipe projet relève de la méthodologie et de l'aide à la décision. Les bibliothèques pourront, selon la méthode proposée, appréhender le volume des documents dont les notices devront être enrichies.

Le champ de l'étude des sociétés de consultants Atos et Six & Dix comprend les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre au niveau de la région Rhône-Alpes pour la réalisation du projet d'enrichissement des catalogues. Afin de compléter les

travaux en cours de ces sociétés, le présent document s'attachera, entre autres, à mettre en évidence les pré-requis humains et financiers nécessaires au niveau des bibliothèques sans toutefois constituer une étude au cas par cas.

I. Les caractéristiques du scénario retenu

I.1. Les bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont les chercheurs tels que définis dans le premier cahier des charges. L'étude prend en compte les étudiants en DEA, les doctorants, les maîtres de conférence, les chercheurs et les professeurs.

Sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur concernés par le projet, on dénombre environ 160 000 inscrits dans les différentes bibliothèques relevant du groupe Graduel.

D'après le questionnaire diffusé par Atos / Six & Dix, auprès des personnes relais de Graduel :

12 % sont des étudiants en troisième cycle (étudiants en DEA, en DESS, et doctorants)

4 % sont des personnels enseignants et chercheurs.

Ces deux grandes catégories d'inscrits (auxquels il faut théoriquement soustraire les étudiants en DESS) constituent le public cible de cette étude d'utilisateurs. Près de 25.000 personnes sont ainsi concernées.

Au total, ce sont tous les utilisateurs (sur place ou à distance) des bibliothèques relevant du groupe Graduel qui sont susceptibles d'avoir accès aux notices enrichies.

I.2. Les documents concernés

Le scénario retenu concerne les ouvrages, les thèses, les périodiques, et les actes de colloques (publiés ou non ; associés tantôt aux ouvrages, tantôt à la littérature grise).

Pour ne prendre en compte que les documents candidats à l'enrichissement, l'ensemble des fonds des bibliothèques concernées se compose environ de :

- 2 000 000 volumes d'ouvrages
- 9 500 titres de périodiques vivants
- Thèses papier : non communiqué.

(Source : questionnaires diffusés par Atos / Six & Dix.)

Au vu de l'ampleur des collections concernées, il est nécessaire que les documents dont les notices sont susceptibles d'être enrichies soient sélectionnés de façon minutieuse.

II. Les solutions

II.1 Sélection et volumétrie des documents concernés par l'enrichissement

II.1.1 Les ouvrages

L'enrichissement des notices d'ouvrages débutera dès la première phase du projet, début 2002.

a) Critères de sélection

Toutes les notices d'ouvrages ne seront pas enrichies. Il convient de les sélectionner en fonction de critères appliqués aux ouvrages. Ces critères sont obligatoires ou complémentaires. Ils font référence aux besoins particuliers des chercheurs et ont trait au contenu des documents, à leur année d'édition ou encore à leur localisation.

- Premier critère impératif : la SPECIFICITE

Ce critère concerne le contenu même de chaque ouvrage.

Il s'agit d'un critère subjectif, il n'existe pas une définition précise de la spécificité.

Il faut en fait parler de degré de spécificité. Chacune des bibliothèques représentées au sein du groupe Graduel aura à déterminer le volume de notices d'ouvrages à enrichir dans ses collections. En fonction de ce choix, le critère de spécificité sera plus ou moins sélectif. Plus le nombre d'ouvrages concernés sera important, moins ces ouvrages auront à être pointus.

Pour illustration, nous avons consulté les catalogues en ligne des trois SCD lyonnais. Nous avons choisi trois disciplines et effectué une recherche par mots-clefs simples afin de rendre compte de la notion de spécificité pour l'enrichissement des notices d'ouvrages. Cette expérience a pour but de démontrer que le titre, le nombre de pages, et/ou la collection sont des critères qui permettent parfois d'établir une distinction objective spécifique/non-spécifique. Pour autant, ces critères ne permettent pas un tri systématique, tri qui devra bien entendu être laissé au jugement du bibliothécaire, en fonction des collections de la bibliothèque et de l'implication de l'établissement dans la politique d'enrichissement.

	Non spécifique	Spécifique
<i>Lyon 3</i> Mot-clef : Balzac	<u>Balzac, le Napoléon des lettres</u> Auteur : Gengembre, Gérard Collection / Editeur : Gallimard Nbre de pages : 208	<u>La genèse d'un roman de Balzac, « illusions perdues », 1837</u> Auteur : Bérard, Suzanne Collection / Editeur : A. Colin Nbre de pages : 266
<i>Lyon 2</i> Mot-clef : dépression	<u>La dépression</u> Auteur : Nabati, Moussa Collection / Editeur : Essentialis Nbre de pages : 60	<u>Psychopathologie de la périnatalité</u> Auteur : Dayan, Jacques Collection / Editeur : Les âges de la vie Nbre de pages : 549
<i>Lyon 1</i> Mot-clef : échographie	<u>Echographie en gynécologie</u> Auteur : Leroy, Bernard Collection / Editeur : Editions de la Médecine ultrasonore Nbre de pages : 124	<u>Diagnostic anténatal des malformations fœtales par l'échographie</u> Auteur : Babut, J.M. Collection / Editeur : Vigot Nbre de pages : 308

- Les critères complémentaires :

Ils ne sont pas obligatoires et seront choisis en fonction des situations particulières de chacune des universités.

- Les ouvrages en EXEMPLAIRE UNIQUE :

Il s'agit des ouvrages que l'on trouve un seul exemplaire sur l'ensemble du SCD. Ce critère peut surtout intéresser les universités multi-sites dont les disciplines sont éclatées sur différents lieux géographiques (l'université de Savoie par exemple).

- Les ouvrages RECENTS :

Sont considérés comme récents les ouvrages datant de moins de deux ans. Cette limite prend en compte les délais de réception, de traitement et de catalogage. Elle reflète la conception qu'ont les chercheurs du caractère récent, qui se rapproche de la « nouveauté ». Ce critère intéresse particulièrement les chercheurs, notamment dans les disciplines où l'actualité des sources est indispensable. C'est le cas en général des disciplines comprenant les sciences dures, même si certaines sont moins touchées par ce phénomène (les mathématiques par exemple).

Cette notion existe également dans le SGBU ou elle se définit de manière plus large : 5 ans pour les disciplines scientifiques et 10 ans pour les autres disciplines.

- Les ouvrages en MAGASIN : ces ouvrages sont plus difficiles d'accès, le temps d'attente peut être long pour obtenir un document sans que l'on soit sûr de sa pertinence pour un sujet de recherche en particulier.

- Combinaison des critères : selon les volumes de notices à enrichir et les choix des bibliothèques, les critères peuvent être combinés différemment.

- On peut choisir d'enrichir toutes les notices des ouvrages spécifiques, ce critère seul étant retenu. Il s'agit alors d'un programme d'enrichissement vaste. Il reste cependant toujours possible de jouer sur la notion de spécificité pour réduire (ou augmenter) le volume des ouvrages concernés.

Le schéma n°1 ci-dessous indique que tous les ouvrages spécifiques sont retenus (carré entièrement grisé) qu'ils soient récents ou non, en magasin ou non, en exemplaire unique ou non :

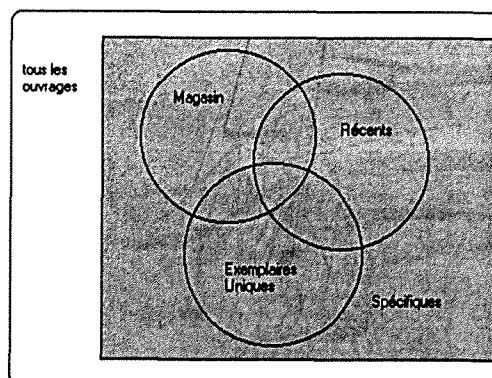


Schéma n°1

- On peut également choisir un ou plusieurs critères complémentaires en utilisant l'opérateur booléen ET. Ce faisant, on opère une restriction importante du nombre de notices à enrichir.

On enrichira alors, selon les bibliothèques, les notices d'ouvrage :

spécifiques ET récents (exemple retenu pour le schéma n°2)

ou, spécifiques ET en magasin

ou, spécifiques ET en exemplaire unique

Le cercle grisé du schéma n°2 indique le volume d'ouvrages retenus lorsque que seules les notices d'ouvrages spécifiques ET récents sont enrichies :

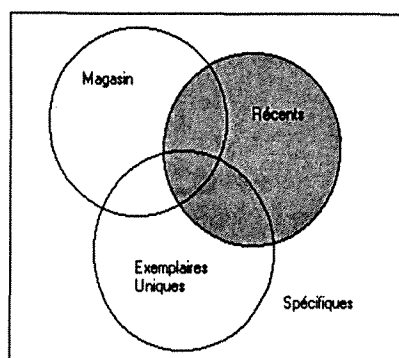


Schéma n°2

La surface grisée sur le schéma n°3 indique le volume des ouvrages retenus dans le cas où seules les notices d'ouvrages spécifiques ET récents ET en magasin sont enrichies :

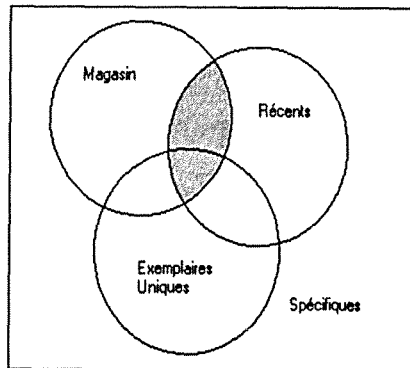


Schéma n°3

Le schéma n°4 montre le cas le plus restrictif : ouvrages spécifiques ET récents ET en magasin ET en exemplaire unique :

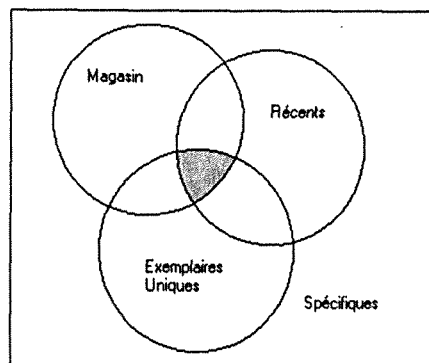


Schéma n°4

- Enfin, il est possible de choisir plusieurs critères complémentaires sans réduire autant le nombre de notices à enrichir en utilisant l'opérateur booléen OU :

Par exemple, le schéma n°5 montre le cas où les critères sont :

ouvrages spécifiques ET (récents OU en exemplaire unique)

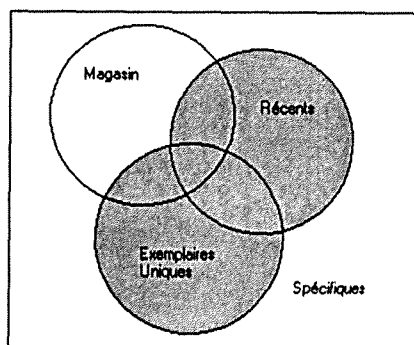


Schéma n°5

- Les notices des actes de colloque publiés seront à enrichir au même titre que les ouvrages.

b) Détermination des volumes d'ouvrages à enrichir

Une fois les critères choisis et croisés, il faut déterminer les volumes d'ouvrages concernés. Les modules statistiques et les possibilités de paramétrage des différents logiciels de bibliothèques peuvent permettre cette évaluation.

Il s'agit d'obtenir des volumes chiffrés dans les domaines suivants : degré de spécificité des ouvrages, années d'édition, ouvrages en exemplaires uniques, ouvrages en magasin. Ces données peuvent ensuite être croisées.

Le critère de spécificité sera le plus difficile à établir. Certaines informations renseignées dans les bases de données permettent cependant de déterminer le niveau de spécificité des ouvrages.

- Exemple du SCD de Lyon 1 : Il est possible, pour une cote, de définir les nombres d'ouvrages niveau étudiant, chercheur, CADIST... (notion de « code collection »).

Ces informations ne sont pas nécessairement renseignées dans les bases de données. Des outils statistiques traditionnels devront donc être utilisés.

c) Illustration

La méthodologie que nous avons proposée pourra être utilisée par chaque bibliothèque selon ses moyens et ses priorités de critères. Nous souhaitons cependant mettre en évidence la solution qui prend en compte les deux critères susceptibles d'intéresser le plus grand nombre de bibliothèques (chiffrage et réalisation).

Il s'agit de croiser les critères suivant : SPECIFICITE et RECENT.

- Illustration virtuelle: le cas du SCD de Lyon 3 :

Nous avons souhaité illustrer la solution concrète proposée ci dessus.

La notion de spécificité pose des difficultés d'estimation. Pour pouvoir procéder à une évaluation chiffrée, il est cependant possible de partir d'un présupposé (qui pourra varier d'une bibliothèque à l'autre) et des ordres de grandeur communiqués par Jean Bernon du SCD Lyon 3.

Pour cette illustration nous poserons le présupposé suivant : environ 7% des ouvrages possédés par la bibliothèque peuvent être qualifiés de spécifiques.

Afin d'évaluer les volumes de notices d'ouvrages à enrichir en 2002 (début de la première phase), on utilisera des données et pourcentages issus des statistiques des années 1999 et 2000. Ces données concernent :

- Le nombre de titres d'ouvrages possédés par la bibliothèque en 2000.
- Le nombre de titres d'ouvrages édités en 98-99 et possédés en 2000.
- Le nombre d'ouvrages édités et acquis en 1999.

(Les calculs sont reportés en annexe p. 59)

En 2002, les enrichissements porteront sur :

- Les titres d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2002 ;
 - Les titres d'ouvrages spécifiques, édités en 2000-2001 et acquis en 2002 ;
- Mais, il faudra également procéder à un travail d'enrichissement rétrospectif :
- Les titres d'ouvrages édités en 2000- 2001 et acquis antérieurement à 2002.

En cumulant les estimations calculées pour le cas du SCD de Lyon 3, nous obtenons :

Nombre de titres d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2000 :

389

Nombre de titres d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2001 :

233

Nombre de nouvelles acquisitions d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2002 :

87

Soit au total pour 2002 : 709 titres d'ouvrages dont les notices devront être enrichis.

En 2003, les enrichissements ne porteront que sur les acquisitions courantes :

- Les titres d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2003 ;
- Les titres d'ouvrages spécifiques, édités en 2001-2002 et acquis en 2003.

De même, en 2004, les enrichissements porteront sur les acquisitions courantes :

- Les titres d'ouvrages spécifiques, édités et acquis en 2004 ;
 - Les titres d'ouvrages spécifiques, édités en 2002-2003 et acquis en 2004.
- Etc...

Planning fictif d'enrichissement des notices d'ouvrages :

Date Acquisition Date d'édition	2000	2001	2002	2003	2004
2000	●	●	●		
2001		● (◆)	●	◆	
2002			●	◆	X
2003				◆	X
2004					X

● : Enrichissements prévus pour l'année 2002 :

◆ : Enrichissements prévus pour l'année 2003

(◆) : Rattrapage en 2003 si nécessaire.

X : Enrichissements prévus en 2004

c) Les enrichissements retenus

- *La table des matières :*

Chaque notice d'ouvrage répondant au(x) critère(s) retenu(s) sera enrichie de la table des matières. Cela correspond au premier vœu de la majorité des chercheurs interrogés.

A la page suivante, on trouvera un exemple de notice d'ouvrage enrichie de la table des matières issu du catalogue de Lyon 3.

NOTICE

[titre =] **The struggle for world markets**

Il y a 1 élément(s) multimédia(s) attaché(s) à ce document.



Sous-titre :	competition and cooperation between NAFTA and the European Union
Contributions :	ed. by Gavin Boyd,...
Aut. secondaire(s) :	<u>Boyd, Gavin</u>
Éditeur :	Cheltenham ;Northampton (Mass.) :E. Elgar ,1998
Collection :	<u>New horizons in international business</u>
Collation :	XIV-245 p. :24 cm
ISBN :	1-85898-549-8
Notes :	Notes bibliogr. Index
Sujets :	<u>Commerce international</u>
-	<u>Coopération internationale</u>
Sujets géographiques :	<u>Amérique du Nord -Relations économiques extérieures -Pays de l'Union européenne</u>
-	<u>Pays de l'Union européenne -Relations économiques extérieures - Amérique du Nord</u>
Langue :	Anglais

N° : 10184732

Pages HTML

Élément n° 1 : [The struggle for world markets.](#) [Sommaire](#) [Détail](#)

contents

List of figures vi

List of tables vii

Notes on contributors ix

Foreword xi

Preface xiii

1 Re-energizing the transatlantic connection John H. Dunning 1

2 Atlantic interdependencies and free trade Stephen Blank and Anne Taillandier 12

[...]

- *Les résumés :*

Ce critère a été retenu à l'issue du deuxième comité de pilotage des sociétés Atos / Six & Dix. Sur ce point, le groupe Graduel a également décidé de ne pas attendre l'offre éditoriale. L'obtention des droits reste à négocier auprès des éditeurs.

- *Les annexes bibliographiques :*

Chaque notice sera également enrichie des annexes bibliographiques des ouvrages. Cela correspond au troisième vœu de la majorité des chercheurs interrogés.

La bibliographie apporte des informations différentes de la table des matières ou du résumé, elle ne renseigne pas sur le contenu même de l'ouvrage mais oriente le chercheur vers d'autres ouvrages sur le même thème ou dans un domaine approchant.

II.1.2 La littérature grise

L'enrichissement de la littérature grise se fera dans une seconde phase (début 2003).

a) Enrichissement des notices de thèses

→ L'enrichissement des notices de thèses se fera principalement pour les thèses déjà cataloguées. En effet, à partir du moment où la mise en ligne des thèses en texte intégral sera effective, les nouvelles thèses seront disponibles sous forme numérique. C'est pourquoi l'enrichissement des notices de ces thèses ne se justifie pas.

→ Le type d'enrichissement mis en place pour les thèses inclura la table des matières numérisée de la thèse, et également le résumé réalisé par l'auteur, lorsqu'il existe. Le résumé des thèses existe en général depuis le début des années 1970. Or, le SU² propose les résumés de thèses sous forme numérique. Il en est de même pour la base Doc Theses (dont il est possible de télécharger les notices en format MARC). La solution préconisée est de créer des liens à partir du catalogue informatisé vers ces résumés, plutôt que de réaliser un travail de numérisation.

Pour ce qui est des tables des matières qui ne sont pas disponibles sous forme numérique, il faudra procéder à leur numérisation.

² SU (Système Universitaire), [en ligne], <http://thesenet.abes.fr/>, page consultée le 22 juin 2000.

→ L'organisation du travail suppose d'adopter une méthode de sélection des thèses dont il faut enrichir la notice en priorité. Plusieurs types de critères peuvent être sélectionnés pour définir ces thèses.

- Les thèses qui sont le plus lues et demandées pourront voir leur notice enrichie prioritairement. Les statistiques de prêt ou de consultation sur place permettront de définir ces thèses.

- Une approche thématique est également possible : les thèses pourront être sélectionnées par domaine de recherche, par discipline ou par laboratoire. On pourra par exemple choisir d'enrichir en priorité des documents relevant des pôles d'excellence de l'université ou des disciplines considérées comme prioritaires par l'université.

- Il est également envisageable d'enrichir les notices de thèses année par année, en commençant par les thèses les plus récentes (mais non encore disponibles en texte intégral).

Cette dernière méthode est celle que nous préconisons. Elle présente l'avantage d'être directement applicable puisque les thèses sont en général classées par année de soutenance. Les autres méthodes, au contraire, supposent un travail de tri préalable des thèses prioritaires (dépouillement des statistiques de prêt et de consultation par exemple).

b) L'enrichissement des actes de colloques

En ce qui concerne les actes de colloques non publiés (ou actes de congrès), il a été décidé que les notices bibliographiques seraient enrichies de la table des matières.

II.1.3 Les périodiques

Les notices de titre de périodiques seront enrichies par des liens hypertextes. Ces liens seront intégrés dans le champ 856 de la notice Unimarc, et renverront vers des informations électroniques extérieures aux ressources de la bibliothèque. Il est possible d'imaginer une méthode progressive.

Dans un premier temps, on peut renvoyer au site Internet de l'éditeur du périodique ou au site du périodique lui-même lorsqu'il existe. Les informations obtenues sont très

variées : elles peuvent aller d'éléments d'information généraux sur la revue jusqu'à des sommaires des numéros les plus récents, ou éventuellement du texte intégral.

Il est également envisageable de renvoyer à la version électronique de la revue lorsqu'elle existe. En effet, les éditeurs fournissent parfois une version électronique, gratuite ou payante, de la revue aux bibliothèques qui sont abonnées à la forme papier de cette revue. On peut par exemple citer le cas de *Springer Verlag*³ : cet éditeur donne accès gratuitement à des sommaires des revues mais l'accès au texte intégral des articles est payant (accès privilégié pour les bibliothèques qui ont souscrit un abonnement papier).

Dans un second temps, il est envisageable de renvoyer à des sites ou des bases de données spécialisées dans la fourniture de sommaires ou de tables des matières de revues. Ces informations sont parfois disponibles gratuitement sur Internet. Ainsi, le site de l'INIST⁴ ainsi que les sites des URFIST permettent d'avoir accès gratuitement à des bases de données, qui recensent les sommaires de certaines revues.

D'un point de vue technique, il faut néanmoins noter que la création de liens vers des sites Internet suppose une actualisation régulière. En effet, la durée de vie moyenne d'un site web est relativement limitée dans le temps (quelques mois). La pérennité du catalogue enrichi suppose une vérification régulière de la validité des adresses URL

Dans un troisième temps, on peut envisager de créer des liens vers les bases de données payantes auxquelles la bibliothèque est abonnée (de type Current Contents).

³ Springer Verlag, [en ligne], <http://link.springer.de/>, page consultée le 22 juin 2000.

⁴ INIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique), [en ligne].<http://www.inist.fr/>, page consultée le 22 juin 2000.

II.2. Les phases de réalisation

	Ouvrages	Littérature grise	Périodiques
<i>Phase 1</i> Début 2002	Spécifiques, récents, uniques, en magasin (ainsi que les actes de colloques publiés) <i>Table des matières</i> <i>Annexes bibliographique</i>		Liens entre la notice du titre de périodique et les informations existant ailleurs autour de ce titre (exemple : l'URL de l'éditeur)
<i>Phase 2</i> Début 2003		<u>Thèses*</u> : <i>Table des matières, résumés</i> <u>Actes de colloques non publiés</u> <i>Table des matières</i>	

* Ne sont concernées que les thèses pour lesquelles la mise en ligne en texte intégral n'est pas encore possible ou effective.

III. Les pré-requis : les moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre

Deux éléments essentiels pour la réussite du projet sont abordés dans cette partie : lancement et gestion de l'opération côté professionnel d'une part et appropriation du service par les publics d'autre part.

Les coûts financiers et humains des enrichissements dépendront en partie des moyens techniques mis en œuvre pour réaliser ce projet.

Une fois le projet lancé, il restera encore à en faire bénéficier le public, par des mesures d'accompagnement efficaces de formation et d'information.

III.1. Lancement et gestion de l'opération d'enrichissement

Il faut opérer un choix entre les différents modes d'enrichissement :

- la récupération (à partir de bases comme Electre ou Decitre...);
- la numérisation (document en main);
- la création de liens hypertextes (introduction d'une adresse URL d'un site dans le champ Unimarc 856).

Pour les périodiques, c'est cette dernière solution qui a été retenue. Elle sera également envisagée pour établir des liens entre les notices de thèses et les résumés proposés par l'ABES.

Pour les ouvrages et les thèses (tables des matières), les deux solutions de numérisation et de récupération sont envisageables. Mais a priori, le groupe Graduel a décidé de ne pas attendre l'offre commerciale pour les ouvrages (qui est insatisfaisante pour le moment). Le choix de la numérisation semble donc être privilégiée.

III.1.1. Sous-traitance de la numérisation

Dans ce cas, la numérisation est confiée à une entreprise extérieure.

- coût financier : environ 10 francs par page numérisée en mode texte (indexation possible) ; environ 4 francs par page numérisée en mode image.
- coût humain pour la bibliothèque : temps de déplacement des ouvrages et enregistrement du prêt des ouvrages déplacés en vue d'être traités.

Les avantages de la sous-traitance sont liés à la qualité du résultat. Le service est en effet réalisé par des professionnels aptes à garantir une bonne qualité de finition. La sous-traitance du service évite une formation du personnel de la bibliothèque à la numérisation.

III.1.2. Solution intermédiaire entre la sous-traitance et la numérisation en interne

Certaines sociétés proposent des solutions intermédiaires. Ainsi la société de numérisation Jouve offre la possibilité de louer des scanners et propose une formation à la numérisation au personnel de la bibliothèque. L'avantage le plus important est que les documents ne sont pas déplacés hors de la bibliothèque. De plus, cette solution évite un investissement initial parfois lourd.

III.1.3. Numérisation effectuée par la bibliothèque

- Investissement de départ :
 - un scanner de catégorie intermédiaire : environ 30 000 F ;
 - un logiciel de reconnaissance de caractère : environ 5 000 F (type *Omnipage, Readiris, Textbridge*).
- Maintenance
- Formation des personnels qui seront chargés de la numérisation

Ces deux éléments peuvent être compris dans le contrat d'équipement.

- Coût humain : il s'agit ici du temps de numérisation. Selon l'investissement de départ (appareils plus ou moins performants) le temps de numérisation est variable. Avec un scanner de type intermédiaire, il faut compter environ 5 minutes par page (il faut garder en mémoire le fait que certains sommaires, tables des matières et annexes bibliographiques peuvent compter de plusieurs pages). De plus, il faut éventuellement compter un temps de correction et de retouche des éléments numérisés car l'OCR peut en modifier la structure. Enfin, la numérisation constitue une étape supplémentaire du circuit du livre, son temps de réalisation dépasse donc les cinq minutes de numérisation brute.

Cette solution présente l'avantage de ne pas immobiliser trop longtemps les documents.

(Sources : les données concernant la numérisation et ses modalités pratiques nous ont été fournies par Mme Lupovici du service numérisation de la BNF et Mme Fréon de la société Jouve)

III.1.4. Le travail de sélection des documents

Outre le temps nécessaire à la création de liens entre la notice et l'élément enrichi, il existe un coût humain incompressible dédié à l'application des critères de sélection, c'est à dire au listage des documents pour lesquels un enrichissement est envisagé.

→ Pour les ouvrages

Chaque conservateur ou bibliothécaire responsable d'un domaine d'acquisition sera chargé de l'application des critères de sélection et devra veiller au bon déroulement des enrichissements dans le fonds qu'il gère. Il aura donc à déterminer les ouvrages répondant aux critères retenus par son établissement, au fil des acquisitions et rétrospectivement.

Il convient de distinguer deux cas :

- Le conservateur ou le bibliothécaire sélectionnera les titres d'ouvrages nouveaux au fil des acquisitions, lors de la commande ou de la réception. Après réception du document, la détermination de l'indice de classification pourra constituer un moment-clé pour ce travail de sélection.. Ensuite, la notice sera directement créée enrichie, le travail d'enrichissement ne constituant en fait qu'une tâche supplémentaire du catalogage.

- Mais les enrichissements devront également être envisagés rétrospectivement pour des titres déjà catalogués. Il faudra alors dégager un temps de sélection et de recherche pour des documents concernés.

Il est donc nécessaire de dégager du temps aux conservateurs ou bibliothécaires responsables de la sélection des documents, en particulier lors du lancement de la première phase. Ce temps sera variable en fonction des volumes de documents concernés, il paraît donc difficile de le chiffrer précisément mais un volume horaire peut être dégagée : de une heure à une demi-journée par semaine.

Il faudra éventuellement dégager un créneau horaire dans la mesure où certains résumés d'ouvrage seront effectués par le personnel de la bibliothèque (lorsque l'auteur n'a pas écrit lui même ce résumé ou lorsque la quatrième de couverture est insatisfaisante).

→ Pour les thèses

Dans le cas des thèses, il n'y a pas de sélection, toutes les notices des thèses déjà cataloguées seront enrichies à terme. Mais seront aussi concernées les thèses nouvelles jusqu'à leur mise en ligne effective (rappelons que toutes les bibliothèques n'en seront pas au même point en 2003, certaines recevant déjà les thèses sous forme numérique).

Le travail d'enrichissement des thèses nouvelles se fera dans la foulée du catalogage.

Les enrichissements rétrospectifs se faisant année par année, le travail du responsable des thèses consistera à veiller au bon déroulement des opérations après le lancement de la deuxième phase. Il ne semble pas nécessaire dans ce cas de dégager un volume horaire supplémentaire pour cette tâche.

→ Pour les périodiques

Les périodiques concernés par les enrichissements seront ceux pour lesquels il existe des ressources en ligne. Il faut donc prévoir un travail de recherche de ces ressources avant de procéder aux enrichissements par la création de liens hypertextes. Il faut également prévoir un travail de veille documentaire pour s'assurer de la validité des liens.

Ce travail nécessitera que du temps soit dégagé pour le responsable des périodiques. Ce temps est estimé à :

- au moins une demi-journée par semaine pour le lancement,
- une à deux heures par semaine pour la veille.

Mais là encore, des coopérations entre bibliothèques sont à envisager.

III.2. Mesures d'accompagnement

III.2.1. Information

Pour faire connaître leur offre de services en matière de catalogue informatisé enrichi, les bibliothèques doivent s'adresser directement aux chercheurs. L'information sur l'enrichissement doit circuler si l'on souhaite que le dispositif soit mis à profit par les publics.

Outre les informations sur les services généraux de la bibliothèque (ressources et services), des informations ciblées sur le catalogue informatisé doivent être largement diffusées au sein de la bibliothèque universitaire. Ces renseignements peuvent se présenter sous différentes formes : des plaquettes d'informations, ainsi que le site Internet de la bibliothèque universitaire. Une mise à jour du guide du lecteur et du guide de la recherche sur Internet serait souhaitable, de même que la mise à jour des pages Internet de la bibliothèque.

Il doit être clairement explicité sur le site Internet de la bibliothèque que le catalogue informatisé contient lui-même des éléments d'enrichissement des documents concernés, comme la table des matières, le résumé, la bibliographie, les annexes, etc. Il est recommandé de développer une signalétique appropriée (logo en vis-à-vis de la notice bibliographique, liens hypertextes, etc.). Pour en visualiser un exemple, on pourra se reporter à celui du paragraphe II. 1. 1.

Une action en direction des laboratoires de recherche peut également être envisagée. Elle peut s'organiser sous la forme d'une collaboration entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs, afin de faire participer ces derniers à la politique d'acquisition de la bibliothèque ainsi qu'à sa politique d'enrichissement des documents.

III.2.2. Formation

En ce qui concerne la formation des chercheurs à l'utilisation du catalogue informatisé de la bibliothèque, « l'information sur la formation » est absolument primordiale. À ce sujet, le site Internet de FORMIST⁵ propose des rubriques sur la formation du public universitaire, ainsi que de l'autoformation à l'IST (information scientifique et technique).

Au niveau du catalogue informatisé lui-même, une aide en ligne pour la recherche documentaire devra conseiller les lecteurs.

Il pourra également être envisagé d'organiser des sessions de formation en direction des chercheurs et des laboratoires de recherche. Ces sessions auront donc pour objectif général de développer l'appropriation par les chercheurs de l'outil « catalogue informatisé enrichi » de la bibliothèque universitaire.

⁵ FORMIST – Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, [en ligne]. <http://formist.enssib.fr/>, page consultée le 22 juin 2000.

Annexes

Estimation du volume d'ouvrages à enrichir en 2002 - Cas fictif du SCD Lyon 3

Planning 1 – Vue d'ensemble

Planning 2 – Détail des phases de réalisation

Estimation du volume d'ouvrages à enrichir en 2002 - Cas fictif du SCD Lyon 3

Nous rappelons :

- le présupposé de départ : environ 7% des titres d'ouvrages possédés par la bibliothèque peuvent être qualifiés de spécifiques ;
- les nouvelles acquisitions de titres d'ouvrages se montent à 6200 par an environ.

Les calculs qui suivent sont une estimation à partir d'ordres de grandeur et de données fournies par le SCD de Lyon 3.

Pour les documents édités avant 2002 :

Nombre de titres d'ouvrages possédés par le SCD en 2000 :

81 000

➤ Prévisions pour début 2002 :

Nombre de titres d'ouvrages possédés par le SCD :

90 000

Nombre de titres d'ouvrages « spécifiques » :

$90\,000 \times 7\% = 6\,300$

Nombres de titres d'ouvrages possédés par la bibliothèque en 2000 et dont la date d'édition est 1999 :

3 000

% des titres d'ouvrages dont la date d'édition est 1999 :

$3\,000 / 81\,000 \times 100 = 3,7\%$

Donc le % *approximatif* des titres d'ouvrages dont la date d'édition est égale à n - 1 :

3,7 %

➤ Prévision pour 2002 :

Nombre de titres d'ouvrages « spécifiques » et « édités en 2001 » :

$$6\,300 \times 3,7 \% = 233$$

Nombre de titres d'ouvrages possédés par la bibliothèque en 2000 et dont la date d'édition est 1998 :

$$5\,000$$

% des titres d'ouvrages dont la date d'édition est 1998 :

$$5\,000 / 81\,000 \times 100 = 6,17 \%$$

Donc le % approximatif des titres d'ouvrages dont la date d'édition est égale à n-2 :

$$6,17 \%$$

➤ Prévisions pour 2002 :

Nombre de titres d'ouvrages « spécifiques » et « édités en 2000 » :

$$6\,300 \times 6,17 \% = 389$$

Pour les documents édités en 2002 :

Titres d'ouvrages édités et acquis pour l'année 'n' / titres d'ouvrages acquis dans l'année 'n' :

$$1\,400 / 7\,000 = 20 \%$$

➤ Prévisions pour 2002 :

Nombre de nouvelles acquisitions d'ouvrages édités et acquis en 2002 (titres d'ouvrages / an) :

$$6\,200 \times 20\% = 1\,240$$

Nombre de nouvelles acquisitions de titres d'ouvrages « spécifiques », édités et acquis en 2002 (titres d'ouvrages / an) :

$$1\,240 \times 7 \% = 87$$

Planning 1 : vue d'ensemble

	2000	2001	2002	2003
ETUDES				
fin de l'étude "public" du gr. Enssib/ Graduel	juin-juillet 			
fin de l'étude ATOS (compléments éventuels)	juin sept. 			
MISE A NIVEAU				
mise à niveau des différentes bibliothèques				
(dont nouveau SIGB à St-Etienne)	fin 2000-début 2001 			
FINANCEMENT				
demandes de subvention à la région		juin 		
décision de la région		sept. 		
disponibilité des crédits		oct.-nov. 		
investissement Graduel			janv. 	
REALISATION				
travail préalable* début phase 1 prolongement			janv.-février 	
début phase 2 prolongement				janv.-février
ENVIRONNEMENT				
intégration SUD	Lyon 2 - Grenoble 2 	les autres universités 		

* voir planning 2 pour le détail

Planning 2 : détail des phases de réalisation

	2001	2002	2003
PHASE 1			
choix des critères arrêté	sept.		
pers.resp.	fin sept.		
listing des titres d'ouvrages et recherche des sites pour pér.	fin 2001		
achat matériel et formations		janv.	
lancement			
prolongement			
PHASE 2			
			janv.
lancement			
prolongement			

Bibliographie

Ouvrages

CALENGE, Bertrand ; DELORME, Silvie ; SALAÛN, Jean-Michel ; SAVARD, Réjean. *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1995, 455 p.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. *L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique*. Paris, Cercle de la Librairie, 1996, 424 p.

FEBVRE, Michèle et GIORDAN, A. *Maîtriser l'information scientifique et médicale*. Delachaux et Niestlé, 1990, 227 p.

GUEGUEN, Nicolas et TOBIN, Laurence. *Communication, société et Internet*. Paris, L'Harmattan, 1998, 384 p.

LEVY, Pierre. *Cyberculture (rapport au conseil de l'Europe)*. Paris, Editions Odile Jacob, 1997, 313 p.

MAHE, Annaïg. *CALLIOPE : usages par la communauté des chercheurs de l'INRIA Rhône-Alpes*. Le Chesnay (Yvelines), INRIA 70 f.

RENOULT, Daniel. *Les bibliothèques dans l'université*. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994, 358 p.

ROUHET, Michèle. *Les nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1996, 386 p.

Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Programme Numérisation pour l'Enseignement supérieur et la Recherche. *Les usages et les besoins des documents numériques dans l'enseignement supérieur et la recherche*, Rapport final, septembre

1999. Coordination scientifique : JM Salaün, Gresi, Enssib ; A Van Cuyck, Ersico, Université Lyon 3.

Mémoires ENSSIB

BELLAMLIK, Ahmet. *Usages des chercheurs sur Internet*. Villeurbanne, Enssib, DEA, 1996, 90 p.

CARRO-REHAUT, Antoine. *L'Informatisation de la bibliothèque de l'université Lumière Lyon 2*. Villeurbanne, Enssib, DCB, 1993, 111 f. [Ce mémoire avait pour base une série d'entretiens portant sur les attentes des chercheurs par rapport au futur catalogue informatisé]

SAMAIN, Thierry. *L'accès aux catalogues des bibliothèques par Internet*. Villeurbanne, Enssib, DCB, 1996, 62 p.

Articles

FINGERHUT, Michel, « Le site Web de la bibliothèque considéré comme un espace » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.45,n°3, 2000, pp. 78-82.

LE SAUX, Annie, « Numérisation et droits » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.45,n°2, 2000, pp. 97-99.

REIBEL, Iris, « La création d'un consortium de bibliothèques universitaires : son impact sur la politique d'abonnement aux périodiques électroniques » dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 45,n°2, 2000, pp. 50-51.

Liens Internet

SCD Lyon 1. *Bienvenue au Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Claude Bernard Lyon 1*, [en ligne]. <http://buweb.univ-lyon1.fr/> (page consultée le 14 juin 2000)

SCD Lyon 2. *Service Commun de la Documentation*, [en ligne]. <http://scdinf.univ-lyon2.fr/> (page consultée le 14 juin 2000)

SCD Lyon 3. *Service Commun de la Documentation, Université Jean Moulin – Lyon 3*, [en ligne]. <http://www-scd.univ-lyon3.fr/> (page consultée le 14 juin 2000)

Ecole Normale Supérieure de Lyon. *Bibliothèque*, [en ligne]. <http://www.ens-lyon.fr/Bibli/> (page consultée le 14 juin 2000)

SICD 1 Grenoble. Réseau des bibliothèques de l'Université Joseph Fourier et de l'Institut Nationale de Polytechnique de Grenoble, [en ligne]. <http://www.ujf-grenoble.fr/BUS/> (page consultée le 14 juin 2000)

SICD 2 Grenoble. *Service Inter-établissements de Coopération Documentaire 2*, [en ligne]. <http://homere.upmf-grenoble.fr/> (page consultée le 14 juin 2000)

SCD Saint-Étienne. *Bibliothèque – le Service Commun de la Documentation*, [en ligne]. <http://www.univ-st-etienne.fr/scdoc/> (page consultée le 14 juin 2000)

Sous-direction des bibliothèques. *Les bibliothèques – La bibliothèque universitaire : l'accès aux ressources documentaires du monde entier*, [en ligne]. <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> (page consultée le 23 juin 2000).

FORMIST. Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, [en ligne]. <http://formist.enssib.fr/> (page consultée le 22 juin 2000).

Association des bibliothécaires français. *Concertation sur l'information bibliographique enrichie*, [en ligne]. <http://www.abf.asso.fr/enrichi/> (page consultée le 14 juin 2000)

VAN DOOREN, Bruno. « Rapport VAN DOOREN – Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies ». In Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la

technologie, [en ligne]. <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/depart1.htm>
(page consultée le 14 juin 2000)

MAHÉ, Annaïg, CHARTRON, Ghislaine. « Enquête sur les pratiques informationnelles des moniteurs-doctorants du CIES de Jussieu ». In URFIST de Paris, [en ligne]. <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cies97/cies97te.htm> (page consultée le 14 juin 2000)

TOSELLO-BANCAL Jean-Emile « Les outils de recherche d'informations sur Internet ». In URFIST PARIS-ENC, [en ligne]. <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/outsej.htm> (page consultée le 14 juin 2000)

DEUXIEME PARTIE : LA CONDUITE DU PROJET

Introduction : démarche et méthodologie

La réalisation de notre projet s'est déroulée en plusieurs étapes qu'il convient de préciser. Cependant, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que la démarche et la méthodologie adoptée par notre groupe projet s'est inscrite dans le cadre d'un projet plus global dont les deux sociétés de consultants sélectionnées par nos commanditaires avaient la charge. Ainsi, nous avons donc non seulement tenu compte du calendrier prédéfini par l'Enssib mais également du calendrier et des avancements des sociétés Atos et Six & Dix.

Etant donné le nombre important de nos commanditaires et des personnes relais du projet, le cahier des charges a parfois servi de support de communication (en particulier pour les personnes n'ayant pu assister à un comité de pilotage). C'est pourquoi, les premier et deuxième cahiers des charges comprennent certains éléments de la démarche envisagée ou suivie. Cette introduction se veut donc une synthèse de la méthodologie adoptée et vise à apporter des précisions sur notre collaboration avec les sociétés de consultants.

La démarche suivie par notre groupe projet comprend 5 grandes étapes.

Documentation générale et connaissance de l'environnement du projet

Afin de pouvoir saisir les enjeux du projet qui nous étaient confiés, nous avons tout d'abord cherché à mieux connaître le groupe Graduel ainsi que les bibliothèques qui le compose. L'objectif consistait à pouvoir appréhender le contexte dans lequel nous allions évoluer.

« L'étude des besoins et des attentes des chercheurs en matière de catalogues enrichis » constituant un module de l'étude globale commanditée par nos commanditaires auprès de consultants, nous avons souhaité en connaître les « thèmes à instruire ». Des informations précises n'ont pas été immédiatement disponibles, les deux sociétés de consultants n'ayant été sélectionnées que le jour de notre premier contact avec les commanditaires.

Une partie importante du travail de documentation a porté sur le public-cible de notre étude. Les aspects techniques relatifs aux catalogues enrichis ont été appréhendés dans le même temps. A ce stade ce sont surtout le concept, l'utilité et l'intérêt des catalogues enrichis qui ont été abordés.

Nous avons également cherché à prendre connaissance des expériences menées par des bibliothèques sur le thème des catalogues enrichis.

L'enquête auprès du public : la démarche quantitative

Afin de mettre à profit notre première semaine de stage, nous avons décidé d'élaborer un questionnaire destiné aux chercheurs. L'objectif étant de construire un questionnaire efficace, des hypothèses simples ont été prédéfinies. Ce questionnaire, composé de vingt-cinq questions, nous a permis de recueillir des informations chiffrées sur les besoins et les attentes de la population-cible définie par le groupe Graduel.

L'objectif principal de cette démarche quantitative était d'appréhender, dans les grandes lignes, les pratiques documentaires des chercheurs, leurs usages et leurs perceptions du catalogue informatisé, ainsi que leurs attentes en matière de catalogues enrichis.

A ce stade, et par souci de cohérence, les sociétés de consultants Atos et Six & Dix ont souhaité connaître nos résultats d'analyse des questionnaires. Un document leur a ainsi été communiqué avant notre deuxième comité de pilotage.

L'enquête auprès du public : la démarche qualitative

Afin d'affiner l'analyse des questionnaires, nous avons souhaité procéder à une série d'entretiens personnalisés. Le contact privilégié établi avec les chercheurs lors de ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre le pourquoi de certains chiffres recueillis par le biais des questionnaires. D'autre part, si les questionnaires reflétaient les demandes des chercheurs (parfois très étendues), les entretiens ont permis de dégager leurs besoins réels.

Les points de vue des professionnels

Les points de vue des professionnels des bibliothèques, recueillis lors d'entretiens individuels, nous ont permis d'affiner nos connaissances sur les implications techniques et l'intérêt des catalogues enrichis. De surcroît, leurs expériences et leur connaissance des chercheurs nous a permis d'affiner un peu plus notre analyse de besoins.

Le premier comité de pilotage des sociétés Atos et Six & Dix a eu lieu lors de notre deuxième semaine de stage. Nous avons eu l'opportunité d'y assister et de prendre la mesure de leur champ d'étude (pour synthétiser : étude de faisabilité sur le plan technique et financier). Il nous a dès lors été possible de prévoir l'orientation à donner à nos scénarii. Les difficultés essentielles provenaient du fait que nous devions faire des propositions cohérentes avec les travaux en cours des sociétés de consultants, et qu'il importait de « compléter » ces travaux de façon constructive.

Propositions : scénarii et approfondissement du scénario retenu

A partir des toutes les informations recueillies et traitées précédemment, notre équipe projet a pu passer au stade des propositions. Trois angles d'attaque ont été retenus pour l'élaboration des scénarii : les disciplines, les types de documents, et le public visé.

Lors de notre deuxième comité de pilotage, le scénario « l'enrichissement par les documents » a été retenu par les commanditaires.

Le deuxième comité de pilotage des sociétés de consultants a eu lieu environ deux semaines après le notre. Par souci de cohérence, nous avons pris en compte les orientations, précisions ou décisions prises à l'issue de cette réunion à laquelle nous n'avions pas pu assister.

Le scénario « l'enrichissement par le document » a donc fait l'objet d'un approfondissement. Malgré des délais relativement courts, nous avons sollicité des professionnels des bibliothèques et des spécialistes, afin de déterminer des volumes de documents à enrichir, ainsi que des coûts humains et financiers pour la réalisation du projet.

Les sociétés de consultants ont présenté les conclusions de leur étude de faisabilité le jour même de notre troisième comité de pilotage.

Premier comité de pilotage : cahier des charges initial

lundi 3 avril 2000

CAHIER DES CHARGES ENSSIB / GRADUEL

Projet catalogues enrichis

SOMMAIRE

I. OBJET	73
II. OBJECTIFS	73
III . ACTEURS	74
III. 1 Le commanditaire institutionnel	74
III. 2 Le tuteur	
III. 3 Le groupe de travail	75
III. 4 La société de consultants:	75
IV. LE CONTEXTE DU PROJET	75
IV . 1 Le projet	75
IV . 2 Les utilisateurs	77
IV . 3 Les établissements concernés	77
IV . 4 Les notices bibliographiques enrichies	77
V. LA DEMARCHE	79
V.1 Première étape	79
V.2 seconde étape	79
V.3 Troisième étape	80
V.4 Quatrième étape	81
V.5 Cinquième étape	81
VI. LE PRE-DIAGNOSTIC	82
VII. LE BUDGET	83
Annexe : Le planning prévisionnel	84

I. Objet

Selon les termes de la lettre de mission, l'objet peut être défini comme suit : « étude des utilisateurs de catalogues enrichis des bibliothèques de Rhône-Alpes et de leurs besoins ». Lors de la première réunion avec les commanditaires, le 3 février 2 000, il a été décidé que les utilisateurs, sujets de notre étude se limiteraient aux chercheurs.

II. Objectifs

Les objectifs du projet se déclinent à plusieurs niveaux : il faut distinguer entre d'une part l'objectif poursuivi de façon globale par nos commanditaires et d'autre part l'objectif propre à notre projet qui constitue un module du projet GRADUEL.

L'objectif du groupe GRADUEL dans ce projet consiste dans l'amélioration du système documentaire des universités dans la Région Rhône-Alpes grâce à l'intégration de notices enrichies dans les catalogues informatisés des bibliothèques.

L'amélioration de la compatibilité entre les différents systèmes documentaires permettrait de réaliser à plus long terme un second objectif qui serait de créer un catalogue virtuel enrichi pour toute la région Rhône-Alpes.

En un mot, l'objectif global est de faciliter les recherches documentaires à partir des catalogues des bibliothèques.

En ce qui nous concerne plus particulièrement, l'objectif à atteindre est d'évaluer les besoins et les attentes des chercheurs en matière de catalogues enrichis. A partir d'une analyse de ces besoins et à partir de la configuration du catalogue de chaque site du projet, il importera de définir des priorités.

Les priorités pourront être définies à plusieurs niveaux : par type de discipline et par type de document afin d'établir des propositions pour échelonner l'opération d'enrichissement des catalogues.

III . Acteurs

III. 1 Le commanditaire institutionnel

Notre commanditaire institutionnel est le groupe GRADUEL, composé des Directeurs des établissements suivants :

SICD 1 Grenoble et INPG : Madame Rochard

SICD 2 Grenoble : Mme Icardo

SCD Lyon 1 : Monsieur Nivet

SCD Lyon 2 : Monsieur Berger

SCD Lyon 3 : Madame Molliné

Bibliothèque Centrale Lyon 2-3 : Monsieur Micol

La Bibliothèque de l'ENS Lyon : Madame Mauriès

SCD Saint Etienne : Madame Achard

SCD Savoie : Madame Commanay

Le chef du projet général pour GRADUEL est Mme Delcarmine du SICD2 Grenoble.

Cependant dans le cadre du projet pédagogique de l'ENSSIB, et pour des raisons de proximité, Monsieur Nivet, Directeur du SCD de l'Université Claude Bernard Lyon 1, est notre correspondant principal.

Correspondants locaux

SICD 1 Grenoble et INPG : Madame Musso

SCD Lyon 1 : Madame Marchizet

Madame Chareyron

SCD Lyon 2 : Madame Barré

SCD Lyon 3: Monsieur Bernon

SCD Saint Etienne : Madame Lenoir

SCD Savoie : Madame Falco

ENS : Madame Vahouni

III. 2 Le tuteur

Mme Peyrelong

III. 3 Le groupe de travail

Les élèves-conservateurs de l'Enssib :

Florence Cordier

Jean-Jacques Flahaut

Amélie Fontaine

Vanessa Lemoine

Laurence Vialaron

III. 4 La société de consultants:

ATOS

Représentée par Claire Bordet

Le Comité de Pilotage est composé des représentants du groupe GRADUEL, du représentant de la société Atos, du tuteur de l'enssib, et des élèves-conservateurs.

IV. Le contexte du projet

IV . 1 Le projet

IV . 1. 1 Historique de GRADUEL

En 1985, a été décidée la réforme des bibliothèques universitaires ou inter-universitaires (BU et BIU), pour les intégrer dans un nouveau service universitaire, le service commun de la documentation (SCD) ou le service inter-établissements de coopération documentaire (SICD). Cette réforme s'est appliquée à toutes les universités de Rhône-Alpes en 1990/1991.

A l'issue de cette mise en place, les directeurs de SCD et SICD ont décidé de se réunir régulièrement pour aider à l'instauration d'une coopération documentaire des Universités de Rhône-Alpes et pour échanger des informations et des expériences.

A cet effet, ils ont créé le 25 octobre 1991 un Groupe Rhône-Alpes de la Documentation Universitaire et de la Lecture (GRADUEL).

Les premiers axes de coopération retenus au niveau régional sont :

1. L'accès aux documents par la mise en commun des catalogues informatisés ;
2. La formation continue du personnel des bibliothèques de grande ampleur.

IV . 1 .2 GRADUEL

Les directeurs des SCD ou bibliothèques des universités de Rhône-Alpes et de l'ENS de Lyon regroupés dans le Groupe Rhône-Alpes de la Documentation Universitaire Et de la Lecture (GRADUEL) mènent en commun *une étude de faisabilité de l'enrichissement des catalogues de leurs bibliothèques* grâce à un contrat d'objectifs de la Région. Le Service commun de la documentation (SCD) de l'Université Claude-Bernard Lyon 1 est le support de l'opération.

IV . 1 .3 Le champ de l'étude

L'ensemble de l'étude comporte les volets suivants :

1. Analyse spécifique
2. Les utilisateurs
3. Etat de l'art
4. Format des éléments complémentaires
5. Systèmes de recherche : recherche directe et liens hypertextes
6. Architecture et Administration

Les parties 1 et 4 ont été confiées à une équipe de consultants, les sociétés ATOS et Six&Dix.

La partie 2 nous a été commanditée par GRADUEL dans la lettre de mission.

IV . 2 Les utilisateurs

L'étude des utilisateurs de catalogues enrichis de bibliothèques porte sur l'ensemble des chercheurs des universités de Rhône-Alpes, c'est-à-dire :

- les étudiants en DEA ;
- les doctorants ;
- les chercheurs ;
- les enseignants-chercheurs

IV . 3 Les établissements concernés

Ce sont les établissements dont les directeurs de bibliothèque, de SCD ou de SICD font partie de GRADUEL :

- université Claude Bernard Lyon 1 ;
- université Lumière Lyon 2 ;
- université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Ecole Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon);
- université Joseph Fourier Grenoble 1 ;
- Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG) ;
- universités de Grenoble 2-3 (Pierre Mendès France et Stendhal) ;
- université de Savoie ;
- université Jean Monnet de Saint-Etienne.

IV . 4 Les notices bibliographiques enrichies

IV . 4 . 1 Définition

L'objectif de l'information bibliographique enrichie est de permettre d'ajouter aux notices des catalogues informatisés, des éléments en rapport avec le contenu du document lui-même afin de mieux orienter la recherche documentaire [Note introductive sur UNIMARC et l'information bibliographique enrichie / Dominique

Lahary, <http://www.abf.asso.fr/enrichi/doc.htm> 29/05/1999]. L'enrichissement des notices s'effectue par :

- l'affichage d'éléments sur le même écran que la notice

le lien entre une notice et des ressources en ligne, locales ou disponibles sur Internet.

IV . 4 . 2 Exemple

Titre :	Travail humain (Paris) psychologie, physiologie, ergonomie		
Cote :			
Editeur :	Paris : [s.n.], [1933]		
Sujet(s) :	Travail- P ériodiques Ergonomie- P ériodiques		
Description :	Trimest. 1933-		
Lien Internet :	Sommaire (Web) Sommaire via Swetsnet		
NCBD :	01-0010453		
Documents :	Documents		
	Localisation	Cote	Type de document
	Mont Houy - Archives - Consultation sur place	PF 26 Vol. 1-63, No 1 (Mars 1933-Mars 2000)	Abonnement en cours

<p>Sommaires des derniers numéros parus Contents of recent issues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Année/ Year 1994 • Année/ Year 1995 • Année/ Year 1996 • Année/ Year 1997 • Année/ Year 1998 • Année/ Year 1999 • Année/Year 2000



<p>1999</p> <p>VOLUME 62</p> <p>N./No. 1 (Mars/March 1999)</p> <p>Recherches empiriques (Empirical studies)</p> <p>M. DUFRANNE <i>et/and</i> A. CLEEREMANS Étude exploratoire du changement d'attitudes au cours d'une formation utilisant une simulation de gestion (Exploratory study of attitude changes during training using business games)</p> <p>A. CHARLES, F. ALLIMANN <i>et/and</i> P. RAGOT La situation de plongée ralentit-elle le fonctionnement des processus cognitifs ? 25 (Is cognitive performance impaired in pressure chamber situation?)</p>
--

Exemple tiré du catalogue informatisé du S.C.D de Valenciennes

IV . 4 . 3 Possibilités d'enrichissement des notices

Les ressources associées peuvent être :

- * des extraits du document
 - image de la couverture
 - quatrième de couverture,
 - résumé
 - table des matières / sommaire
 - bibliographie
 - illustration
- * le document intégral lui-même
- * une ressource associée au document décrit

V. La démarche

Plusieurs étapes, de documentation, de prise de contacts, de prospection, d'analyses et de propositions sont nécessaires à la réalisation du projet. Elles s'articulent autour d'un calendrier relativement rigide, et notamment autour des deux stages d'une semaine, prévus en mars et en mai.

V.1 Première étape

Un premier travail de **documentation générale** sur les catalogues enrichis, et en particulier l'observation d'OPAC présentant des notices enrichies (Lyon3, Valenciennes qui constituent les exemples les plus proches pour nous), nous a permis de mieux maîtriser le concept. Cette définition était indispensable pour la réalisation de questionnaires comportant des propositions en terme de catalogues enrichis, ainsi que pour la présentation de notre démarche au public cible : les chercheurs.

V.2 seconde étape

La deuxième étape de **prospection**, réalisée avec de fortes contraintes de temps, a consisté en l'élaboration d'un questionnaire destiné aux chercheurs. Parallèlement, des **contacts** e-mail ont été établis avec des chercheurs et des laboratoires avec la

collaboration des personnes ressources de GRADUEL, afin de diffuser le questionnaire au cours de la première semaine de stage.

La première semaine de stage a donc été consacrée à cette diffusion sur les différents sites concernés.

Les objectifs de ce stage étaient les suivants :

1^{er} objectif : connaître dans les grandes lignes les pratiques documentaires des chercheurs, leurs attentes et leurs besoins en matière de catalogues enrichis.

2^{ème} objectif : sans chercher l'exhaustivité, s'ouvrir à un maximum de sites. Ainsi, nous nous sommes divisés en deux puis trois groupes au cours de la semaine afin de visiter au moins un site par université concernée.

3^{ème} objectif : établir des contacts directs avec des chercheurs pour les entretiens futurs.

Le questionnaire repose sur des hypothèses simples (que le dépouillement confirmera ou non) :

- les pratiques documentaires et les attentes en matière de catalogues enrichis varient selon la discipline et l'âge des chercheurs (les habitudes et les besoins seront en particulier différents entre sciences dures et sciences humaines ; ils le seront aussi entre générations) ;
- l'environnement (formation, information, matériel disponible...) influe sur les attentes des personnes interrogées ;
- les enrichissements demandés seront différents selon les types de documents utilisés.

V.3 Troisième étape

Elle se déroule entre les deux semaines de stage, plusieurs travaux sont menés :

- saisie des questionnaires (phase actuelle) ;
- **analyses et premiers diagnostics** : les questionnaires seront dépouillés et analysés à partir du logiciel sphinx après le premier comité de pilotage ;
- un second travail de **documentation** plus approfondie est également envisagé afin de comprendre les aspects non plus conceptuels mais techniques des catalogues enrichis ;
- **contacts** : des rendez-vous seront pris pour la seconde semaine de stage.

V.4 Quatrième étape

La deuxième semaine de stage, du projet sera à nouveau une semaine de **prospection**. Plusieurs types d'entretiens seront réalisés à partir de grilles.

Les objectifs seront les suivants :

1^{er} objectif : avoir une vision large mais approfondie des attentes et des besoins des chercheurs en matière de catalogues enrichis, comprendre leurs motivations et leurs priorités, qui nous serviront de base pour formuler des propositions.

2^{ème} objectif : être capable d'agrémenter ces propositions d'exemples concrets à partir de ce qui existe déjà en matière de catalogues enrichis.

3^{ème} objectif : être conscient des différents problèmes que peuvent soulever les enrichissements de notices et proposer d'éventuelles mesures d'accompagnement.

Ainsi, pour parfaire notre connaissance des chercheurs et de leurs attentes, une dizaine d'entretiens approfondis seront réalisés. Les grandes lignes de ces entretiens seront déterminées par les résultats du questionnaire.

Pour comprendre les contraintes et les implications (techniques, matérielles, juridiques...) soulevées par l'enrichissement des catalogues, nous nous entretiendrons également avec des experts (responsables de bibliothèques, informaticiens...).

V.5 Cinquième étape

Cette dernière étape comprend les phases de **proposition** qui se déroulent en deux temps :

- Seront dans un premier temps rédigés, à partir de l'analyse des besoins et des priorités des chercheurs, différents scénarii, qui seront proposés lors du second comité de pilotage et étudiés par GRADUEL. Un seul sera retenu.

- Dans un second temps, le scénario retenu sera développé et constituera la proposition finale du groupe de travail.

VI. Le pré-diagnostic

Ce pré-diagnostic émane de constats empiriques résultant de nos rencontres avec les chercheurs lors de la première semaine de stage. Nous serons à même de le valider grâce à l'analyse des questionnaires et entretiens approfondis. Néanmoins, il nous a semblé intéressant d'en rendre compte dans ce présent document.

VI.1 Certains chercheurs expriment des besoins qui sont déjà satisfaits par les bibliothèques et par les catalogues informatisés de celles-ci.

Un petit nombre d'entre eux ignore même que le catalogue est en ligne, alors que par ailleurs, ces chercheurs utilisent les nouvelles technologies pour effectuer des recherches.

Il y a donc un manque d'information et/ou de formation sur l'existant, qu'il faudra d'autant plus combler que l'on cherche à améliorer le dispositif actuel.

VI.2 De nombreux chercheurs utilisent des bases de données pour obtenir des renseignements (résumés, sommaires...) sur les périodiques. Il s'agit par exemple des Current Contents ou de Medline. Ces bases sont déjà accessibles depuis les universités qui sont abonnées. Il faudra prendre en compte cette réalité lorsque sera envisagée la question de l'enrichissement des notices de périodiques.

VI.3 Les chercheurs, dans leur majorité, expriment un réel intérêt pour les notices bibliographiques enrichies. Ils pensent à la fois à leurs propres recherches qui seront simplifiées par la mise en place d'un catalogue enrichi, mais également aux recherches et travaux de leurs étudiants de premier ou second cycle.

VI.4 Constat sur l'existant

Il existe une grande diversité de situation entre les SCD, SICD ou bibliothèques d'université. Force est de constater que les différents OPAC des différentes bibliothèques (enrichissements de notices, interface graphique...) ainsi que leur modes d'interrogation (sur place, via telnet ou internet) n'en sont pas au même point. Il est

évident que cet état de fait a des répercussions importantes sur les pratiques actuelles des chercheurs mais surtout sur leurs attentes.

VII. Le budget

Les ressources proviennent de l'ENSSIB et de GRADUEL*. Il s'agit de crédit de fonctionnement, de remboursement de frais (notamment pour les déplacements sur les huit sites concernés), mais aussi d'aides matérielles (photocopies, imprimante, internet, téléphone...).

Nous vous présentons dans ce cahier des charges le budget prévisionnel pour les vingt semaines prévues pour la réalisation du projet, comprenant deux semaines de stages :

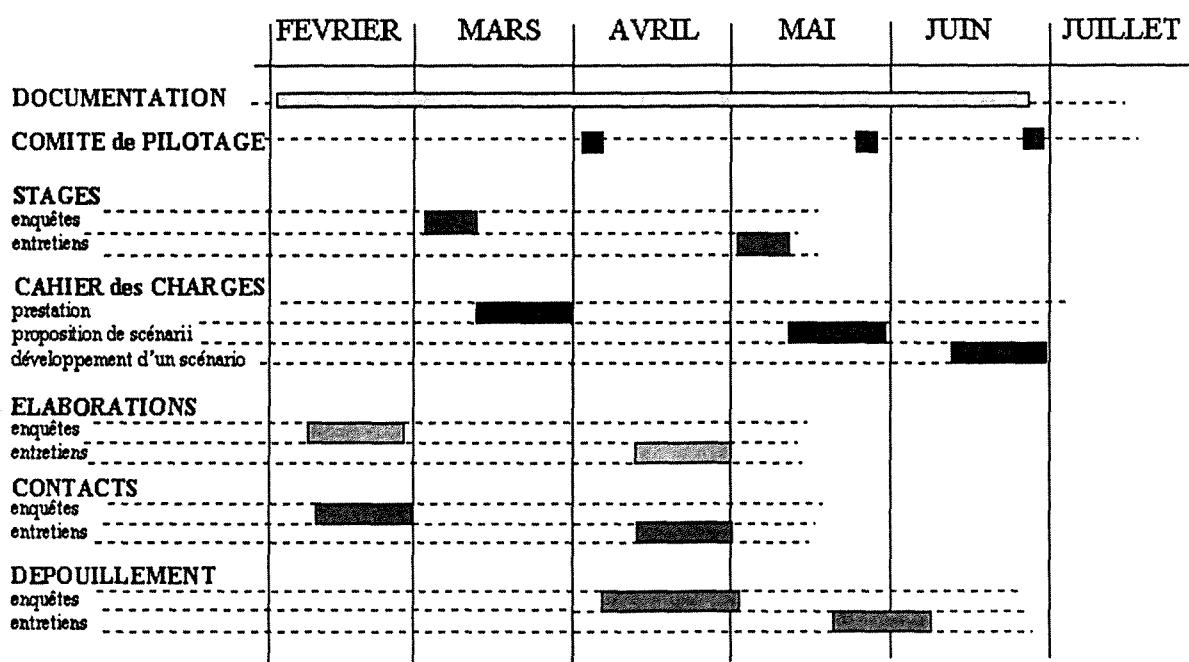
Lignes budgétaires	Budget 20 semaines (prévisionnel)	Prise en charge
téléphone	50 F	ENSSIB
internet	1920 F	ENSSIB
fournitures	600 F	ENSSIB / GRADUEL
transports	2500 F	GRADUEL
Frais de déplacement	3000 F	GRADUEL
Masse salariale	96000 F	ENSSIB
TOTAL	104070 F	

*Suite à la réunion du 2 mars 2000 avec M. Nivet, il a été décidé que les frais de stage occasionnés par les déplacements sur les différents sites seraient pris en charge par l'ENSSIB puis refacturés à Lyon1 agissant pour GRADUEL .

Annexes

Le planning prévisionnel

Planification des tâches



La lettre de mission et la grille du questionnaire accompagnée de la lettre de présentation de l'étude aux chercheurs ont été retirées de ce cahier des charges initial, afin d'assurer la cohérence d'ensemble du rapport final de ce projet : première partie du rapport pour la lettre de mission et annexes pour ce qui a trait au questionnaire.

Journal de bord

Lundi 31 janvier 2000

« Foire aux projets » : présentation des différents projets par les commanditaires à l'Enssib

M. NIVET, directeur du SCD Lyon 1 présente le projet « catalogue enrichis » pour le groupe Graduel.

Mardi 1^{er} février 2000

Décisions :

- constitution du groupe et répartition des fonctions:

Florence Cordier : gestion et budget,

Jean-Jacques Flahaut : chef de projet

Amélie Fontaine : communication externe

Vanessa Lemoine : documentation

Laurence Vialaron : communication interne

Travail : réflexion sur des questions à poser aux commanditaires lors de la première réunion et sur des éclaircissements à demander.

Jeudi 3 Février 2000

Réunion avec les directeurs des S.C.D., des bibliothèques et personnes relais

Décisions :

- redéfinition du sujet et de la population à étudier : l'étude portera uniquement sur les chercheurs, à partir du DEA. Tous les sites devront être visités,
- les dates des comités de pilotage sont fixées : Jeudi 6 avril, Lundi 29 mai, Jeudi 29 juin (lieu à définir).

Jeudi 10 février 2000

Travail :

- réflexion autour de la définition du projet et de ses objectifs,
- discussion avec notre tuteur sur l'administration d'un questionnaire à une population et conseils généraux sur la méthode de l'entretien.

Décision : une étude des besoins des chercheurs par questionnaires menée dans un premier temps sera complétée par des entretiens.

Jeudi 17 Février 2000

Travail : élaboration du questionnaire.

Décision : emplois du temps et répartition des sites pour le premier stage.

Lundi 28 février 2000

Travail :

- remaniement du questionnaire et rédaction d'une lettre de présentation de notre étude pour les chercheurs,
- contact par e-mail avec les chercheurs et/ou les laboratoires de recherche pour les prévenir de notre arrivée (sans prises de rendez-vous formels).

Jeudi 2 mars 2000

▪ Matin

Travail :

- remaniement de certaines questions de l'enquête,
- saisie des questions sur SPHINX en séance de T.D. avec M. Dalhoumi.

▪ Après-midi

Rencontre avec M. Nivet au SCD Lyon 1 :

Décisions :

- validation du questionnaire et du planning,
- approbation du budget prévisionnel pour la première semaine de stage et accord sur le financement : il sera assuré par Lyon 1 pour le compte de GRADUEL, mais c'est l'Ensib qui est chargé de la gestion des remboursements et indemnités individuelle. L'ensemble sera ensuite refacturé à Lyon 1.

PREMIERE SEMAINE DE STAGE (du 6 au 10 mars 2000)

Lundi 6 mars 2000

Travail :

- test des questionnaires à l'Enssib et à Lyon 1,
- modifications du questionnaire,
- photocopies.

Du mardi 7 au vendredi 10 mars

Travail : diffusion des questionnaires sur différents sites :

- à Lyon : Lyon 1, 2, 3 et l'ENS,
- à Grenoble : Grenoble 1, 2 et 3,
- en Savoie : site du Bourget du Lac,
- à St Etienne.

Jeudi 16 mars 2000

Travail :

- bilan de la semaine de stage : comptage des questionnaires, budget définitif,
- rédaction du cahier des charges.

Décisions :

- répartition de la saisie des questionnaires, une date butoir est retenue : le 7 avril 2000,
- élaboration d'un planning de travail jusqu'à la fin du mois d'avril, comportant des réunions et des plages de travail individuelles,
- structure du cahier des charges et répartition des tâches de rédaction.

Lundi 20 mars 2000

Travail :

- rédaction du cahier des charges,
- saisie des questionnaires.

Jeudi 23 mars 2000

Travail :

- mise en commun des travaux de rédaction, relecture et corrections du cahier des charges,
- réflexion sur les forces et faiblesses du projet,
- bilan rapide des questionnaires.

Lundi 3 avril 2000

Décisions :

- répartition des prises de contact avec les chercheurs et les experts pour la deuxième semaine de stage,
- envoi du cahier des charges aux commanditaires.

Travail : préparation du premier comité de pilotage, relecture et mise en page du cahier des charges.

Jeudi 6 avril 2000

Premier comité de pilotage au SCD de Lyon 1

Décisions :

- approbation du cahier des charges après quelques modifications,
- une première analyse des questionnaires devra être communiquée le 17 avril 2000.
- approbation du budget prévisionnel pour le deuxième stage.

Jeudi 13 avril 2000

Décision : approbation du schéma général d'analyse des questionnaires et répartition des tâches de rédaction.

Travail :

- bilan des rendez-vous pris pour la deuxième semaine de stage,
- rassemblement des questionnaires, sortie des chiffres bruts et des croisements, rédaction.

Lundi 17 avril 2000

Travail : mise en commun des travaux de rédaction de l'analyse des questionnaires et relecture

Mardi 18 avril 2000

Travail : corrections et mise en page de l'analyse des questionnaires.

Jeudi 20 avril 2000

Travail :

- envoi de l'analyse des questionnaires aux commanditaires
- élaboration de la grille d'entretien des experts et de la grille d'entretien des chercheurs en prévision des entretiens à mener lors du stage 2

Décision : rédaction d'un planning pour le stage 2 et répartition des différents sites entre les membres du groupe.

SECONDE SEMAINE DE STAGE (du 2 au 5 mai 2000)

Entretiens avec des chercheurs sur les différents sites inclus dans le projet Graduel :

- à Lyon : Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3
- à Grenoble : Grenoble 1, Grenoble 2 et Grenoble 3
- à l'Université de Savoie
- à St Etienne

Entretiens avec des professionnels des bibliothèques : Mme Sigaud à l'Essib, M. Samain à Lyon 3, M. Le Loarer à l'IEP de Grenoble et M. Lahary

Décision : suite à l'arrêt maladie de Jean-Jacques Flahaut, les fonctions et tâches du chef de projet sont redistribuées aux différents membres du groupe-projet.

Jeudi 11 mai 2000

Présentation de la méthodologie de réalisation de scénarii par un représentant de la société de consultants Algoé. Ebauche de réflexion sur des scénarii en rapport avec le projet Graduel. Deux angles d'attaque envisagés : les disciplines et les documents. La

possibilité d'ajouter un angle d'attaque supplémentaire par l'analyse des publics est évoquée.

Travail :

- bilan des comptes-rendu réalisés à la suite des entretiens du stage 2,
- approfondissement de l'analyse des questionnaires,
- mise en relation des compte-rendu d'entretiens avec l'analyse des questionnaires.

Décisions :

- réaliser une synthèse des entretiens réalisés avec les chercheurs et une synthèse des entretiens avec les professionnels des bibliothèques,
- répartition des tâches et planning des réunions de travail jusqu'au comité de pilotage n°2.

Mercredi 17 mai 2000

Travail : relecture des différents travaux préliminaires sur les scénarii.

Décisions :

- adoption d'une structure commune aux 3 scénarii,
- répartition des tâches de rédaction de chacun des scénarii et de tâches transversales concernant tous les scénarii,
- présentation de deux documents au second comité de pilotage : le document de présentation des scénarii et un document regroupant les divers travaux produits jusque-là (analyse des questionnaires, bilan des stages, présentation de la démarche...).

Jeudi 18 mai 2000

Entretien avec Mme Lupovici : éclaircissements sur la technique de numérisation des documents.

Lundi 22 mai 2000

Travail : rédaction des différentes parties du document à présenter au comité de pilotage n° 2.

Mercredi 24 mai 2000

Travail : relecture et correction collective des scénarii rédigés individuellement.

Entrevue avec Mme Peyrelong, tuteur du groupe projet, en prévision du comité de pilotage n°2.

Jeudi 25 mai 2000

Travail : relecture et mise en page des documents de travail.

Décisions :

- ordre du jour du comité de pilotage n° 2,
- envoi des documents en vue du comité de pilotage aux commanditaires.

Précisions techniques apportées par Mme Lavandier (service informatique de l'Enssib) à propos de la numérisation de documents et de l'utilisation d'un scanner.

Lundi 29 mai 2000

Second comité de pilotage au SCD de Lyon 1 à 14 h : Présentation aux commanditaires des différents scénarii.

Décisions :

- adoption du scénario « l'enrichissement par le document » avec quelques modifications,
- la société Atos communiquera au groupe projet les résultats de son enquête auprès des membres du groupe Graduel.

Mercredi 31 mai 2000

Travail :

- relecture du compte-rendu du comité de pilotage n° 2 en vue de le communiquer à M.Nivet.
- répartition des tâches, notamment l'approfondissement du scénario choisi au comité de pilotage et les modifications à apporter aux divers documents de travail produits.

Décision : nous ne participerons pas au comité de pilotage des sociétés de consultants le 13 juin 2 000 pour des raisons d'emploi du temps.

Lundi 5 juin 2000

Travail : corrections diverses sur les documents présentés lors du comité de pilotage n°2.

Jeudi 8 juin 2000

Travail :

- réflexions sur les documents à insérer dans le rapport final,
- mise en commun des travaux sur l'approfondissement du scénario choisi lors du comité de pilotage n°2.

Jeudi 15 juin 2000

Travail :

- répartition des tâches de rédaction du cahier des charges du comité de pilotage n° 3.
- mise en commun des réflexions à propos de la lecture du document fourni par les Sociétés Atos et Six & Dix le 13 juin 2000.

Lundi 19 juin 2000

Entrevue avec Mme Contis, responsable des thèses au SCD Lyon 1.

Jeudi 22 juin 2000

Entretien téléphonique avec Mme Fréon (société Jouve) sur les modalités et le coût de la numérisation par une société extérieure à la bibliothèque.

Travail : rédaction des différentes parties du cahier des charges n° 3.

Vendredi 23 juin 2000

Entrevue avec M Bernon, SCD Lyon 3 (cas fictif).

Travail :

- Mise en page du cahier des charges n° 3 et élaboration de schémas et tableaux accompagnant ce document.

Lundi 25 juin 2000

Mise en page et ultimes corrections au cahier des charges n°3 et envoi du document aux commanditaires.

Jedi 29 juin 2000

Troisième Comité de pilotage au SCD Lyon 1

Comité de pilotage des sociétés de consultants

Vendredi 30 juin 2000

Mise en cohérence des parties constitutives du rapport final.

Lundi 3 juillet 2000

Mise en page du document final et corrections.

Compte-rendu de la réunion avec Monsieur Nivet

I. Définition des catalogues enrichis

Il ne s'agit pas, du moins dans le sens où l'entendent nos commanditaires, d'introduire des liens Internet mais plutôt des éléments en rapport avec le contenu du document lui-même. L'objectif premier n'est pas d'orienter le lecteur vers d'autres documents mais d'augmenter l'efficacité des catalogues de bibliothèques.

Les documents concernés sont en priorité les thèses et les monographies, mais a priori pas les périodiques.

La démarche n'est pas celle qui consisterait à partir d'une recherche sur une base de données, à trouver une revue intéressante puis arriver à l'article qu'on veut et enfin l'imprimer.

II. Relations avec les commanditaires

Il a été décidé que Mme Delcarmine (SICD 2 Grenoble) serait chef du projet, même si pour des questions pratiques de localisation, notre interlocuteur principal restera M.Nivet.

Pour ce qui est de la coordination de notre équipe avec la société de consultants Atos, M.Nivet a rappelé que notre rôle est avant tout de déterminer les besoins des utilisateurs de façon assez libre. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'intervient la société de consultants. C'est à elle que revient d'étudier si les propositions sont réalisables.

III. Utilisations différentes des documents selon les disciplines

Les littéraires s'intéressent à tout ce qui a été écrit sur leur thème de recherche, indépendamment de la date de parution des documents. Les mathématiciens ont la même attitude car les mathématiques évoluent grâce aux acquis antérieurs. Par contre, les chercheurs en sciences dures s'intéressent principalement à ce qui est récent (d'où le rôle primordial des périodiques).

Compte-rendu de la réunion avec les représentants de Graduel

Etaient présents à la réunion : Mme Molliné (SCD Lyon 3), M. Nivet (SCD Lyon 1), Mme Commaney (SCD de l'université de Savoie), M. Berger et Mme Barré (SCD Lyon 2), Mme Icardo, SICD 2, Mme Rochard (INPG et SICD Grenoble 1)

I. Définitions

I. 1. Les utilisateurs

Les utilisateurs de catalogues enrichis sont les chercheurs, qui englobent à la fois :

- les étudiants de 3^o cycle,
- les doctorants,
- les chercheurs « vrais » (CNRS, INSERM),
- les enseignants chercheurs (maîtres de conférences et professeurs),
- les enseignants non chercheurs mais qui font de la recherche documentaire pour leurs étudiants, pour la préparation de leurs cours et qui sont parfois de futurs doctorants.

I. 2. Les catalogues enrichis

Il s'agit de l'introduction d'informations supplémentaires dans le catalogue : liens hypertextes renvoyant à des cédéroms ou des sites Web, images, vidéo . On prendra également en compte également des informations à propos du contenu du document : sommaire, page de titre ; éventuellement des œuvres en texte intégral.

II. Lien avec les bibliothèques de section

Rappel : un SCD (Service Commun de la Documentation) comprend :

- les bibliothèques universitaires,
- les bibliothèques intégrées (cas des bibliothèques de faculté),

- les bibliothèques associées (c'est-à-dire les bibliothèques qui n'ont pas été intégrées - cas de certaines bibliothèques de recherches).

Dans la Région Rhône-Alpes, les différents cas de figure sont représentés.

Les catalogues des SCD, dans certains cas, intègrent les collections des bibliothèques d'UFR. Mais ce n'est pas toujours le cas (l'objectif étant, à terme, d'y parvenir).

III . Les rapports avec la société de consultants Atos

Une commande a été présentée aux commanditaires. Notre projet constitue un module à part entière de cette commande, il forme une unité. Il peut être traité indépendamment du reste du projet. Il s'agit du module « utilisateurs ».

IV . Les sites de l'enquête

Au départ, deux notions ont été évoquées : les différentes disciplines de recherche et la taille du SCD. Au fil de la discussion, il est apparu que les grandes différences se remarquent prioritairement entre chercheurs de disciplines différentes et non selon la taille du SCD.

Pour ne pas avoir à se déplacer dans tous les établissements et surtout ne pas avoir trop d'entretiens à mener, il est nécessaire d'opérer des regroupements de disciplines.

Aperçu des disciplines enseignées dans chaque université :

On peut traiter à part les cas de Saint-Etienne et Chambéry qui comportent la plupart des disciplines (mise à part la médecine pour Chambéry).

Pour les autres universités, 5 grands regroupements ont été décidés :

- 1) Sciences : Lyon 1, Grenoble 1 et INPG,
- 2) Santé : Lyon 1 et Grenoble 1,
- 3) Droit, économie, gestion : Lyon 2 et 3, Grenoble 2,
- 4) Sciences humaines (ainsi que lettres et langues) : Grenoble 2 et 3 (et Grenoble 1 pour la géographie), Lyon 2 et 3,
- 5) Sciences sociales : Grenoble 2 et Lyon 2.

Remarques diverses :

- Il est impératif pour obtenir des résultats satisfaisants de bien expliquer le contenu du projet aux utilisateurs et ce qu'on attend d'eux.
- Des études pouvant nous être utiles ont déjà été menées à l'Enssib et dans différents SCD.
- Nous aurons un contact dans chaque SCD (les coordonnées ont été communiquées).
- Objectif : que le projet soit suffisamment porteur pour continuer à obtenir des financements de la Région Rhône-Alpes.
- Objectif final : étude de compatibilité entre les différents systèmes d'information, interrogation en réseau ; à terme créer un catalogue enrichi Rhône-Alpes.

NB : dates de Comité de Pilotage :

- CP 1 le jeudi 6 avril à 14 h,
- CP 2 le lundi 29 mai à 14 h,
- CP 3 le jeudi 29 juin à 14h.

Le 04.05.00

Compte-rendu du comité de pilotage des sociétés Atos / Six &Dix

Etaient présents : M. Bernon (SCD Lyon 3), Mme Maxit (SCD Savoie), Mme Vahouni (ENS Lyon), M. Berger (SCD Lyon 2), Mme Barre (SCD Lyon 2), Mme Musso (SICD 1 Grenoble), Mme Chareyron (SCD Lyon 1), Mme Delcarmine (SICD 2 Grenoble), Mme Bordet (société Atos), M. Anjeaux (Six et Dix), Les stagiaires Enssib : Florence Cordier, Amélie Fontaine, Laurence Vialaron.

Excusée : Mme Lenoir, SCD de Saint Etienne

I. Présentation et objectif de la réunion

Rappel sur les consultants : Claire Bordet est la responsable conseil Atos pour la Région Rhône-Alpes. Atos a une mission d'expertise. La société Six et Dix a collaboré à plusieurs reprises avec Atos. Ils renouvellent ainsi leur coopération sur le dossier des catalogues enrichis. Six et Dix a travaillé sur les systèmes d'information et réalisé des études d'organisation.

Objectif de la réunion : présentation du questionnaire aux correspondants locaux des SCD.

Les consultants exposent la finalité de la recherche d'information qui leur sera demandée, les correspondants devant exposer dans quelle mesure ils sont à même de fournir ces informations, et si la recherche de certaines d'entre elles ne demande pas un effort trop important.

M. Anjeaux expose les caractéristiques du questionnaire :

- il doit être compréhensible de tous,
- il faut que les informations soient faciles à obtenir,
- les correspondants ne doivent pas avoir à donner deux fois la même information.

Objectifs du questionnaire :

- 1) bilan et état des lieux, cartographie de l'existant,
- 2) utiliser ces éléments pour exploiter les pistes jouables.

II . Commentaires divers

Les différentes rubriques du questionnaire ont été reprises et commentées dans l'ordre, afin de laisser la possibilité aux correspondants locaux de faire des remarques.

L'enrichissement des notices suppose l'intégration des opérations d'enrichissement dans la chaîne de traitement des documents, ce qui veut dire des investissements, notamment en termes de temps de travail. D'où la nécessité de réaliser un état des lieux sur la capacité des SCD et des SIGB à intégrer les catalogues enrichis. De plus, les catalogues enrichis supposent de créer de l'information localement (c'est-à-dire les informations enrichies). Mais pour qu'elles soient exploitables par le portail, cela suppose qu'il y ait un standard entre les différents systèmes.

Un moteur de recherche a déjà été réalisé dans le cadre du pôle documentaire européen (Grenoble) : est-ce généralisable à l'ensemble de la Région Rhône-Alpes ? Faut-il un nouvel appel d'offre permettant d'ajouter des caractéristiques supplémentaires ?

Pour les catalogues enrichis, il faut tout mettre en œuvre pour qu'il y ait la meilleure traçabilité de l'accès possible (par rapport à la gestion de l'utilisateur). Ainsi, pour ce qui est de l'accès aux Current Contents, certains documents sont payés et gérés pour l'un des sites participant au projet Graduel. C'est pourquoi une personne qui se connecte à partir d'un autre site ne pourra pas forcément y accéder.

En ce qui concerne le public : le public extérieur à la bibliothèque peut-il avoir accès à toutes les ressources du catalogue ? Faut-il faire du catalogage à niveau sur certaines parties ?

III. La démarche des consultants

En fonction des moyens dont disposent les bibliothèques, des écarts vont apparaître entre ce qui est possible et les besoins exprimés. Une action collective devra ensuite être menée afin de progresser, elle pourra se traduire par "une action corrective visant à atténuer l'écart entre les plus avancés et les moins avancés, de façon itérative".

Les consultants ont émis des doutes sur la capacité d'enrichir les catalogues de façon différente suivant les disciplines, "la problématique thématique différente suivant les disciplines leur paraît difficilement concevable".

Le 06.04.00

Compte-rendu du premier comité de pilotage

Etaient présents : M. Nivet, (SCD Lyon 1), Mme Maxit (représentant Mme Commanay. SCD de Savoie), M. Bernon (représentant Mme Molliné. SCD Lyon 3), Mme Delcarmine (chef du projet Graduel. SICD 2 Grenoble), Mme Icardo (SICD 2 Grenoble), M. Berger (SCD Lyon 2), Mme Mauriès (Bibliothèque de l'ENS Lyon), Mme Peyrelong (tuteur du groupe projet), les élèves-conservateurs de l'Enssib.

Excusés : Mme Achard, directrice du SCD de St Etienne, Mme Rochard (INPG et SICD1 Grenoble).

La société de consultants Atos n'était pas représentée.

I. Informations diverses

I.1 Divers

M. Nivet a confirmé qu'il était l'interlocuteur privilégié de l'équipe Enssib au nom de Graduel, à propos du projet.

Le congrès ABF qui aura lieu à Metz du 26 au 28 mai 2000 comporte un groupe de travail sur catalogues Unimarc et un groupe de travail sur le langage XML. La conclusion portera sur les catalogues enrichis. Nous sommes libres de nous y rendre.

I.2 Réponses à nos questions

- Nos rapports avec la société Atos :

Plusieurs calendriers se superposent :

- Le calendrier de l'équipe Enssib qui doit avoir terminé son analyse pour la fin juin .
- La date du résultat de l'appel d'offre qui a signifié le début du travail des consultants et les crédits à demander à la Région imposent également un autre calendrier. En effet, Graduel veut signer avec la Région un contrat INCA

(INitiatives Corpus Action). Pour ce faire, la date butoir est le 21 avril 2000, ce qui s'avère irréalisable. C'est pourquoi la demande de crédits se fera seulement pour l'année 2001.

En ce qui concerne les documents à fournir à Atos, il est entendu qu'il ne s'agit pas de fournir les questionnaires recueillis (« sur lesquels nous conservons la propriété intellectuelle ») ; mais il apparaît nécessaire de leur fournir les résultats globaux de notre analyse.

En revanche, Atos fournira à l'équipe de l'Enssib quelques éclaircissements à partir de leur propre travail, notamment en ce qui concerne les questions juridiques.

Une rencontre avec Atos est prévue avec les correspondants locaux de Graduel pour le 4 mai. Atos y présentera les résultats de son propre questionnaire. L'équipe de l'Enssib y est conviée et pourra demander des éclaircissements sur le travail réalisé par Atos.

En ce qui concerne l'enrichissement des périodiques, les membres de Graduel ont avancé plusieurs arguments tendant à démontrer que ce n'est pas une priorité. Mais il convient de garder à l'esprit que nous devons faire une analyse des besoins des chercheurs et donc qu'il ne faut pas orienter leurs réponses, ni être restrictif par rapport aux opinions qu'ils pourraient formuler.

Les arguments qui penchent en faveur de l'enrichissement des monographies sont les suivants : les SCD de Rhône-Alpes donnent accès à des bases de données contenant des sommaires de revues (Sweetsnet ou Current Contents par exemple). De plus, l'enrichissement des périodiques risque d'être redondant avec l'action menée par BRAIN.

II . Commentaires sur le cahier des charges

La société Atos prend en charge les modules un et quatre du projet (plus une partie du module cinq éventuellement). L'équipe de l'Enssib, quant à elle, est chargée du module utilisateurs, c'est-à-dire le module deux. Il est entendu que le module trois (l'état de l'art) ne figure pas dans la lettre de mission qui nous a été remise.

Des remarques ont été formulées par les représentants du SCD Lyon 1 et de l'ENS Lyon concernant la première semaine de stage: il est dommage que les conservateurs stagiaires n'aient pas rencontré les correspondants locaux qui les attendaient. Il en va de même pour certains chercheurs qui avaient reçu un mail. Il paraît important d'informer les bibliothèques de l'avancée de nos travaux, en particulier les personnes nous ayant fourni des coordonnées de chercheurs. De façon plus générale, les commanditaires ont émis le souhait d'obtenir des données concernant les chercheurs que nous avons rencontrés dans leur université (le nombre de chercheurs et leur discipline).

Une question a été posée en particulier : est-il apparu des différences notables entre chercheurs en sciences dures et chercheurs des autres disciplines ? Il est possible que les résultats soient assez nuancés, y compris à l'intérieur d'une même discipline, comme les sciences humaines où les pratiques dans des domaines comme la psychologie ou la sociologie sont proches des sciences dures.

III. Budget

Le groupe Graduel a donné son accord sur le budget prévisionnel qui a été proposé, à condition de rester dans les ordres de grandeur indiqués.

Compte-rendu du deuxième comité de pilotage

Etaient présents : M. Berger (SCD Lyon 2), M. Bernon (SCD Lyon 3), Mme Delcarmine (SICD 2 Grenoble), Mme Icardo (SICD 2 Grenoble), M. Nivet (SCD Lyon 1), Mme Rochard (SICD 1 Grenoble), M. Anjeaux Société Six & Dix), Mme Peyrelong (tuteur du groupe projet), les élèves-conservateurs de l'Enssib.

Etaient excusés : les représentants des SCD de Savoie et de Saint Etienne, ainsi que Jean-Jacques FLAHAUT (élève-conservateur).

I. Les scénarii

I. 1. Choix d'un scénario

Comme cela avait été programmé dans l'ordre du jour, les stagiaires de l'Enssib ont procédé à la présentation des trois scénarii élaborés, avant que le groupe Graduel ne choisisse l'un d'entre eux. Le scénario retenu est le scénario 2, qui a fait l'objet de quelques modifications (cf. tableau).

Il a été décidé que des critères communs aux différentes bibliothèques de Graduel seraient adoptés pour les nouvelles acquisitions. Toutes les bibliothèques sont susceptibles d'enrichir les ouvrages nouvellement acquis et correspondant aux critères « uniques et spécifiques ». Pour les ouvrages acquis antérieurement, la priorité d'enrichissement est donnée aux ouvrages spécifiques. Des critères complémentaires pourront être retenus selon les bibliothèques, tels que : les ouvrages en exemplaire unique (ce qui présente un intérêt en particulier pour les établissements multisites), les ouvrages récents ou les ouvrages en magasin.

Pour les acquisitions courantes, les ouvrages font l'objet d'un enrichissement « systématique » (du moins ceux qui répondent au critère de spécificité énoncé). Pour les ouvrages acquis antérieurement, une solution avancée est celle de l'enrichissement au retour du premier prêt à partir du lancement de la phase 1.

Les thèses les plus récentes sont dès le départ intégrées sous forme numérique. Il n'est donc pas nécessaire d'enrichir les notices (si l'on prend l'exemple de Lyon 2, les nouvelles thèses sont numérisées en format SGML et les anciennes en mode image). Le mode d'enrichissement adopté pour les thèses serait l'intégration des tables des matières et des résumés. L'intégration des annexes bibliographiques n'a pas été retenue.

	Ouvrages	Littérature grise	Périodiques
Phase 1	Récents, uniques, spécifiques <i>Table des matières</i> <i>Annexes bibliographiques</i>		Liens entre la notice du titre de périodique et les informations existant ailleurs autour de ce titre (exemple : l'URL de l'éditeur)
Phase 2		Thèses (les anciennes thèses) <i>Table des matières, résumés</i> Actes de colloques / Congrès <i>Table des matières</i>	

II. 2. Faisabilité

En ce qui concerne la faisabilité de ce scénario, la société Atos procédera à un croisement du ciblage public réalisé par le groupe de l'Enssib de la demande des professionnels. Le résultat sera ensuite présenté aux juristes, afin de savoir s'il est juridiquement possible de le mettre en œuvre.

L'enrichissement peut se faire suivant deux méthodes :

→ soit l'intégration de documents externes et leur indexation, pour les périodiques par exemple, on peut créer des liens vers des sites web. Cette méthode est une méthode

d'externalisation qui peut s'accompagner d'une fédération des accès entre les différentes bibliothèques.

→ soit par un travail en interne sur le document.

Mais les membres du groupe Graduel sont unanimes pour refuser la rédaction de résumés par le personnel des bibliothèques. Les résumés seront importés de l'extérieur, à condition de trouver des résumés de qualité satisfaisante (ce qui n'est pas forcément le cas des résumés commerciaux). Cependant, l'enrichissement par les résumés n'a été retenu que pour les thèses, pour lesquelles le résumé existe a priori déjà.

II . Implications des différentes options retenues

La question de l'enrichissement des notices de périodiques à l'intérieur du catalogue des bibliothèques a été vivement débattue. Les différents participants étaient d'accord sur le fait que les périodiques sont utilisés par les chercheurs et qu'ils doivent donc faire partie de l'offre de services de la bibliothèque. Cependant, il existe des bases de données qui répondent à ce besoin et le travail sur les périodiques fait partie des missions du groupe 5 de BRAIN. Il a été décidé de ne pas enrichir les notices de périodiques pour chaque fascicule, mais uniquement les titres de périodiques.

La question a été posée de savoir si toutes les bibliothèques qui achèteraient un ouvrage devraient procéder à l'enrichissement de sa notice. Il pourrait y avoir une définition de spécificités à l'échelle de la région pour les différentes bibliothèques (en rapport avec les CADIST, par exemple le SICD 2 de Grenoble, CADIST d'Italien, enrichirait les notices des livres d'italien).

La question corollaire est de savoir qui pourra accéder aux informations enrichies. Une mutualisation de l'information entre les membres du groupe Graduel est envisagée. Il faudrait par conséquent que les informations enrichies soient sous format XML pour que tous les membres de Graduel puissent y accéder.

III . Calendrier de réalisation

Plusieurs étapes doivent être prises en compte. A l'issue de l'étude réalisée par l'équipe de l' Enssib et la société de consultants Atos, il sera nécessaire de procéder à une mise à niveau des systèmes locaux (SIGB). Il faudra ensuite réunir un financement pour le matériel et le personnel supplémentaire nécessaire à la mise en œuvre de l'enrichissement des notices. Il est à noter que le financement provient, pour une grande part, des crédits accordés par la Région Rhône-Alpes. Or, si la demande en est faite en juin 2001, la décision de la région sera connue en septembre 2001 et les crédits disponibles en octobre ou novembre 2001. Pour acquérir le scanner, il faudra passer par une procédure de passation de marchés, ce qui prolongera le délai de deux ou trois mois supplémentaires.

Le matériel pourra entrer en service début 2002. La numérisation ne pourra se faire à partir de ce moment-là.

La phase 1 débutera donc début 2002.

La phase 2 pourrait commencer début 2003.

Remarques :

La société Atos accepte de fournir les données utilisateurs et le délai fixé est la mi-juin. En effet, le 13 juin a lieu un comité de pilotage avec les sociétés Atos et Six et Dix. Lors de cette réunion sera présentée une synthèse des questionnaires distribués par Atos aux membres de Graduel. La « volumétrie du réseau Graduel qui inclut les données utilisateurs » devrait être alors connue.

La société Atos a soulevé la question du catalogue commun au niveau de la région Rhône-Alpes. Il s'agit plutôt d'un projet de juxtaposition de différents catalogues que de la création d'un catalogue collectif. Il s'agirait de réaliser à l'échelle de Rhône-Alpes une interface permettant d'interroger les différents catalogues de Graduel avec une seule requête (à l'image de CIBLE). Il s'agirait donc plutôt « d'un portail plutôt qu'un chaudron ».

Compte-rendu du troisième comité de pilotage

Étaient présents : M. Berger (SCD Lyon 2), M. Bernon (SCD Lyon 3), Mme Delcarmine (SICD 2 Grenoble), Mme Maxit (SCD de Savoie) M. Nivet (SCD Lyon 1), Mme Rochard (SICD 1 Grenoble), M. Anjeaux (société Six & Dix), Mme Bordet (société Atos), Mme Peyrelong (tuteur du groupe projet), les élèves-conservateurs de l'Enssib.

Étaient excusés : les représentants du SCD de Saint Etienne et de l'ENS Lyon, Mme Icardo (SICD 2 Grenoble) ainsi que Jean-Jacques FLAHAUT (élève-conservateur).

I. Les modifications apportées au cahiers des charges

→ En ce qui concerne les résumés d'ouvrages, le groupe Graduel rappelle que la récupération sur des bases commerciales de type Electre ou Decitre n'est pas. Le groupe Graduel se prononce en faveur de la numérisation.

→ Pour l'enrichissement des notices de périodiques, l'accès via le catalogue à des bases de données payantes proposant des sommaires ou des articles en texte intégral, doit être réservé à tout ou partie du public de la bibliothèque. Cependant, la mise en place de mots de passe pour limiter l'accès de tout internaute à ces bases de données, paraît difficile à gérer par la bibliothèque. C'est pourquoi la limitation de l'accès se fera par les adresses IP des postes informatiques de l'université et de la bibliothèque.

→ Concernant les modalités pratiques de l'enrichissement des notices, des précisions et modifications ont été apportées par les membres du groupe Graduel.

Le temps nécessaire pour enrichir un notice a été sous-évalué : l'insertion d'un lien dans le champ 856 d'une notice en format Unimarc ne peut se faire directement dans la foulée du catalogage, puisqu'elle suppose que la notice soit pré-existante. L'enrichissement ajoute donc une étape supplémentaire dans le traitement des ouvrages.

→ Par ailleurs, la numérisation rétrospective des notices d'ouvrages suppose de déplacer les ouvrages, de les enregistrer dans la base comme empruntés (ou

immobilisés) et de les ré enregistrer comme disponibles au retour. Toutes ces opérations ont un coût en temps humain qu'il ne faut pas négliger.

II . Le comité de pilotage de la société de consultants

A l'issue de ce comité de pilotage, nous avons pu assister au comité de pilotage des sociétés de consultants ATOS et Six & Dix. Au cours de ce comité de pilotage ont été présentés une synthèse de l'étude réalisée par les consultants ainsi que trois scénarii de réalisation. L'un des scénarii (« *Toutes les briques pour tous, avec une GED mutualisée* ») a été retenu par le groupe Graduel, étant entendu que les sociétés de consultants fourniront des données complémentaires au mois de septembre.

Budget réalisé de l'équipe projet Enssib / Graduel

Téléphone :	durée totale en mn	coût
Total :	130 mn	34,20 F
Prise en charge : Enssib		

Accès internet :	nb heures
Pour 5 pers.	160
Coût compris dans le forfait de l'enssib par l'intermédiaire du réseau RENATER.	

Fournitures :	(photocopies, impressions)
total :	710 F
Prise en charge : Enssib et SCD Lyon 1	

Transports :	
total	1 426 F
Prise en charge : Graduel	

Indemnités :	
Total	2180 F
Prise en charge : Graduel	

Masse salariale :	h travail	nb pers	coût/h en F	total
hors stages:	100	5	80 F	40 000 F
	100	4	80 F	32 000 F
stages 1 :	35	5	80 F	14 000 F
stages 2 :	35	4	80 F	11 200 F
total :				97 200 F
Prise en charge : Enssib				

TOTAL =	101 550,20 F
----------------	---------------------

Le budget prévisionnel est en annexe du cahier des charges initial.

CALENDRIER

	2000					
	février	mars	avril	mai	juin	juillet
documentation	[barre horizontale]					
élaboration des enquêtes	(questionnaires) [barre]		(entretiens) [barre]			
contacts chercheurs / professionnels	[barre]		[barre]			
stages		[barre] 6-10 mars		[barre] 2-5 mai		
cahiers des charges et propositions		(1er C. ch.) [barre]		(scénarii) [barre]	(C. ch. Final) [barre]	
analyses			[barre]	[barre]		
comités de pilotage (enssib)			06-avr [barre]	29-mai [barre]	29-juin [barre]	
comités de pilotage (ATOS)				04-mai [barre]	13 juin [barre] 29 juin [barre]	
rapport et soutenance enssib						06-juil [barre] 18-juil [barre]

C. ch. : cahier des charges

Planning de la conduite de projet

ANNEXES

Grille du questionnaire

Etude des besoins et attentes des chercheurs en matière de catalogue enrichi

ENSSIB - DCB 9-mars 2000

1. Etablissement d'appartenance

- Lyon 1 Lyon 2 Lyon 3
 ENS Grenoble 1 Grenoble 2-3
 Savoie St Etienne

Identification

2. Quel est votre âge ?

3. Etes-vous ?

- étudiant en DEA doctorant
 chercheur maître de conférences
 professeur

4. Depuis combien de temps ?

- moins de 5 ans entre 5 et 10 ans
 entre 11 et 20 ans plus de 20 ans

5. Quelle est votre discipline ?

- sciences
 mathématiques
 lettres
 langues
 droit et sciences politiques
 sciences économiques
 sciences humaines
 santé

6. Quel est votre domaine de recherche ?

Utilisation des ressources documentaires

7. Dans le cadre de vos recherches, fréquentez-vous une ou plusieurs bibliothèques ?

- oui non

8. Si non, pourriez vous expliquer pourquoi ? (la suite du questionnaire ne vous concerne pas)

9. S'agit-il d'une: (numéroter par ordre d'importance de 1 à 3)

1. Bibliothèque municipale
2. bibliothèque universitaire pluridisciplinaire
3. Bibliothèque spécialisée dépendante de la BU
4. bibliothèque spécialisée indépendante de la BU

|__|__|__|

Ordonnez 3 réponses.

10. Avec quelle fréquence allez-vous à la bibliothèque ?

- plus de 3 fois par semaine
 1 à 3 fois par semaine
 1 à 3 fois par mois
 moins de 1 fois par mois

11. Utilisez-vous le catalogue informatisé de cette (ou ces) bibliothèque(s) ?

- oui non

12. Si vous n'utilisez pas le catalogue informatisé, pour quelle(s) raison(s) ?

13. Utilisez-vous d'autres modes de recherche que le catalogue informatisé de la bibliothèque ?

- oui non

14. Si 'oui', précisez :

- navigation sur internet catalogue papier
 exploration en rayon

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

15. Si vous utilisez le catalogue informatisé, comment effectuez vous vos recherches ?

- par sujet par titre par auteur
 multicritères

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

16. Utilisez vous le catalogue informatisé :

- dans la bibliothèque
 à distance sur votre lieu de travail (bureau, laboratoire)
 de votre domicile

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

17. Lors de vos recherches sur le catalogue informatisé, vous arrive-t-il d'obtenir un nombre de réponses trop élevé ?

- oui non

18. Si oui, vous est-il facile de sélectionner celles qui vous intéressent (apprécier sur une échelle de 1-très facile- à 5-très difficile-)?

- 1 2 3 4 5

19. Disposez-vous d'un ordinateur personnel avec accès à internet sur votre lieu de travail ?

- Oui non

Amélioration du catalogue informatisé: les notices bibliographiques enrichies.

20. Quels documents utilisez-vous le plus souvent ?

1. ouvrages
2. périodiques
3. littérature grise *
4. vidéo
5. documents sonores
6. manuscrits
7. archives

|__|__|__|

* littérature grise : thèse, rapports, note de travail

Ordonnez 3 réponses.

21. Pour quels documents, souhaiteriez-vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé ?

- ouvrages périodiques
 littérature grise aucun de ces documents

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

22. Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donner un ordre de priorité de 1 à 3) ?

1. table des matières/sommaire
2. résumé
3. dos du livre
4. liens hypertextes (vers des sites internet ou vers d'autres documents)
5. bibliographie
6. introduction
7. conclusion

|__|__|__|

Ordonnez 3 réponses.

25. Quelles propositions avez-vous à faire en terme de catalogues enrichis ?

23. Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donner un ordre de priorité de 1 à 3) ?

1. table des matières/sommaire
2. résumé d'articles
3. introduction d'articles
4. illustrations
5. liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)

|__|__|__|

Ordonnez 3 réponses.

24. Pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donner un ordre de priorité de 1 à 3) ?

1. table des matières/sommaire
2. résumé
3. texte intégral
4. liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)
5. bibliographies

|__|__|__|

Ordonnez 3 réponses.

Lettre de présentation de l'étude aux chercheurs

Chargés d'Enquête

Elèves-conservateurs de bibliothèques

Groupe de travail : CORDIER Florence, FLAHAUT Jean-Jacques, FONTAINE Amélie, LEMOINE Vanessa, VIALARON Laurence.

Objet : Etude des besoins des utilisateurs de catalogues enrichis des bibliothèques universitaires de Rhône-Alpes.

Commanditaire : Le groupe GRADUEL composé des directeurs de bibliothèques de l'E.N.S. Lyon, Université Lyon 1, Université Lyon 2, Université Lyon 3, Université Grenoble 1, Université Grenoble 2-3, Université de Savoie, Université de Saint-Etienne.

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous remettre ce questionnaire afin de réaliser une étude que nous menons actuellement dans le cadre de notre formation de conservateur des bibliothèques.

Le groupe GRADUEL nous a confié une étude concernant les besoins et attentes des chercheurs en matière de catalogue enrichi : il est question d'enrichir les notices bibliographiques des catalogues informatisés (accès direct au sommaire, au résumé, voire au texte intégral...). Ce nouveau service est actuellement à l'étude sur l'ensemble des universités de la région Rhône-Alpes.

Nous vous rappelons que les réponses que vous nous fournirez sont ANONYMES et resteront CONFIDENTIELLES

Nous vous remercions de votre coopération.

Eléments d'analyse des questionnaires

Introduction

Comme convenu lors du premier comité de pilotage, nous vous communiquons nos premiers éléments d'analyse établie à partir des questionnaires diffusés au cours de la première semaine de stage.

Au total nous avons recueilli 293 questionnaires, pendant la semaine de stage (du 6 au 10 mars) et pendant les semaines suivantes (par voie de courrier électronique notamment).

I. Présentation générale

** Question 1 : Etablissement d'appartenance*

SITE	Nb Cit.	Soit :
Lyon 1	61	20,5%
Lyon 2	47	15,8%
Lyon 3	31	10,4%
ENS	23	7,7%
Grenoble 1	19	6,4%
Grenoble 2-3	53	17,8%
Savoie	32	10,7%
St Etienne	32	10,7%
Total	298	100%

Le tableau de la répartition des chercheurs interrogés par site, met en évidence le fait que certains sites sont numériquement plus représentés que d'autres. Le nombre de chercheurs interrogés à Grenoble 2 et 3 s'explique par le regroupement de deux universités différentes dans une même catégorie. En ce qui concerne la disproportion entre Lyon 1 et Grenoble 1, qui interviennent globalement dans le même champ (les sciences dites « dures ») cette

disproportion est liée à plusieurs facteurs. En premier lieu le temps a eu une certaine influence : seulement un jour a été consacré à Grenoble 1 ; en second lieu, le nombre de retour varie suivant les laboratoires ; enfin la proximité de Lyon 1 a permis de faire des relances, de se rendre sur place pour recueillir des questionnaires qui avaient été déposés.

** Question 3 : statut*

En ce qui concerne le statut des chercheurs interrogés : on peut noter une assez bonne répartition entre les différentes catégories de chercheurs qui ont été distinguées. La part relativement moindre des chercheurs non enseignants (13%), correspond au fait que ceux-ci représentent une part moins importante des chercheurs à l'université.

** Question 5 : Quelle est votre discipline ?*

Disciplines	Nb. Cit.	Fréquence
Sciences	73	24,5%
Mathématiques	31	10,4%
Lettres	23	7,7%
Langues	20	6,7%
Droit et sciences politiques	41	13,8%
Sciences économiques	21	7%
Sciences humaines	64	21,5%
Santé	25	8,4%
Total	298	100%

Toutes les disciplines représentées dans les universités de l'enquête n'ont pas été reprises dans le questionnaire, il a été procédé à des grands regroupements pour faciliter l'analyse. Or, il s'est avéré que les catégories étaient parfois trop générales. La catégorie « droit et sciences politiques » peut être remplacée par une catégorie « droit », car les chercheurs interrogés dans cette catégorie sont des juristes et aucun chercheur en sciences politiques n'a pu être interrogé.

Par ailleurs, il faut noter que deux disciplines se détachent fortement par le nombre important de chercheurs qu'elles comprennent : les sciences et les sciences humaines.

Chacune de ces deux disciplines comprend près du double de chercheurs par rapport à la moyenne des autres disciplines (73 chercheurs en sciences et 64 en sciences humaines, alors que dans les autres disciplines, une trentaine de chercheurs ont été interrogés).

Cela s'explique par le fait que les regroupements sciences et sciences humaines comprennent plusieurs disciplines conséquentes, et parfois quelque peu différentes :

pour les sciences humaines : l'histoire, la géographie, la psychologie, la sociologie, la philosophie, l'histoire de l'art...

pour les sciences : la physique, la chimie, la biologie, la géologie, la mécanique, l'informatique...

** Croisement des questions 1 et 5 :*

Etablissement d'appartenance ?

Quelle est votre discipline ?

Le croisement des universités et des disciplines met en évidence le fait que les universités les plus représentées numériquement sont les universités de Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3.

Les pôles d'excellence semblent également assez bien représentés : Lyon 3 est pôle d'excellence en droit et un nombre conséquent de juristes ont été interrogés à Lyon 3. De même, pour Lyon 2, les sciences humaines sont bien représentées. Or, c'est cette discipline qui comprend les disciplines psychologie et sociologie, qui constituent un pôle d'excellence à Lyon 2.

Le fait de passer seulement un jour sur chaque site (4 jours d'enquête effective sur le terrain pour 8 sites) conduit à ce que certains sites ne soient représentés que par 2 ou 3 disciplines, mais il s'agit en général des disciplines phares du site en question. Les circonstances de l'enquête ont également conduit à ce que certaines disciplines soient sur-représentées dans certains sites. De plus, des chercheurs ont effectivement été contactés dans un maximum de disciplines mais tous n'ont pas répondu et il n'a pas été matériellement (notamment du point de vue du temps) possible de relancer tous les chercheurs. Etant donné le temps et les crédits dont nous disposions, il a fallu faire un choix entre le fait de visiter tous les sites ou celui de prendre en compte toutes les disciplines de façon exhaustive et à part égale.

Dans chaque site, un ou deux pôles importants se dégagent, exception faite de Grenoble 2-3 : cela s'explique par le fait que trois enquêteurs s'y sont rendus sur deux jours, alors qu'un jour a été consacré aux autres sites. Sur chaque site, on note une discipline dominante, qui en général correspond à la spécialisation des universités, sauf à Saint-Etienne où les juristes sont sur-représentés (ce qui est dû aux conditions d'enquête, notamment au fait que les chercheurs littéraires ne disposent pas toujours d'un bureau personnel, c'est pourquoi ils préfèrent travailler à leur domicile, en particulier en fin de semaine) et en Savoie, ce qui s'explique par le caractère multi-sites de l'université.

II. Situation

1 Bibliothèques

** Question 7 : Dans le cadre de vos recherches, fréquentez vous une ou plusieurs bibliothèques ?*

Cette question a obtenu une majorité de réponses positives : 96%. Seulement 3% de chercheurs déclarent ne pas fréquenter la bibliothèque. Cette proportion est assez satisfaisante pour notre enquête et de façon générale puisqu'elle témoigne d'une fréquentation de la bibliothèque par les chercheurs. Mais on peut nuancer ce résultat à 2 niveaux :

- D'une part, de par la méthodologie : le lieu de l'enquête a peut-être eu une influence car nous avons parfois administré le questionnaire dans l'enceinte de la bibliothèque (SICD 2 Grenoble, bibliothèques de section à Lyon 2). De plus, les personnes qui nous ont été recommandées par les correspondants locaux des SCD étaient des personnes intéressées par la documentation, et qui se rendent donc à la bibliothèque. Si les chercheurs ont rempli et retourné le questionnaire alors que l'enquêteur n'était pas à leurs côtés, cela signifie qu'il y avait un intérêt préalable à notre enquête. On

peut supposer que ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque remplissent moins spontanément le questionnaire quand l'enquêteur n'est pas à leurs côtés.

De plus, de façon générale, lorsque nous présentions notre enquête, nous spécifions qu'elle concernait la pratique de la bibliothèque, donc les chercheurs qui n'étaient pas intéressés refusaient parfois de nous accorder un peu de temps.

- D'autre part, et en lien avec la question 9 (*quels types de bibliothèques fréquentez vous?*), il faut souligner que parmi les chercheurs qui déclarent fréquenter la bibliothèque, une certaine proportion fréquente en priorité une bibliothèque municipale ou spécialisée indépendante de la bibliothèque universitaire. Or, ce sont les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées dépendant du Service Commun de la Documentation qui sont concernées en priorité par l'enrichissement de notices bibliographiques.

** Question 8 et question 12 : comparaison des résultats*

Pouvez vous expliquer pourquoi vous ne fréquentez pas la bibliothèque ?

Pour quelles raisons n'utilisez vous pas le catalogue informatisé ?

Les réponses des questions 8 et 12 sont enregistrées sur le logiciel informatique en mode texte. Il ne nous semble pas absolument nécessaire pour le moment de rendre compte de ces réponses dans leur forme originale. Notons plutôt l'existence de groupes de remarques ou d'« occurrences ».

A la question n°8 : « *Pourriez vous expliquer pourquoi vous n'allez pas à la bibliothèque ?* », nous avons obtenu 9 réponses. En effet, sur un total de 298 questionnaires, nous avons rencontré 9 chercheurs qui disaient ne pas fréquenter de bibliothèques (en France). On distingue 3 catégories de réponses (NB: certains chercheurs ont émis plusieurs remarques, d'où le fait que le nombre d'occurrences soit plus élevé que le nombre de chercheurs) :

- Recherches à l'étranger. [1 occurrence]

- Documentation suffisante sans avoir besoin de recourir à la bibliothèque. [7 occurrences]
- Difficultés d'accès (horaires de la bibliothèque qui ne conviennent pas, emploi du temps surchargé...) [2 occurrences]

A la question 12, « *pouvez-vous expliquer pourquoi vous n'utilisez pas le catalogue informatisé* », nous avons obtenu 39 réponses. Nous proposons un traitement similaire à la question 8. Ainsi, on peut dégager 5 catégories de réponses :

- Manque de maîtrise de l'outil informatique, réticences. [9 occurrences]
- Références déjà connues, utilisation fréquente des mêmes ouvrages, utilisation d'autres bases de données. [19 occurrences]
- Difficultés d'accès (horaires, éloignement, postes de consultation du catalogue peu nombreux). [5 occurrences]
- Mauvaise qualité ou incomplétude du catalogue informatisé. [3 occurrences]
- Préférence pour le catalogue papier. [3 occurrences].

Il semble évident de rapprocher le groupe qui affirme préférer le catalogue papier du groupe qui dit ne pas maîtriser l'outil informatique. Pour résumer, on peut expliquer 80% de la non utilisation du catalogue informatisé par deux types de remarques: le manque d'aisance face à l'informatique et la connaissance préalable des documents pertinents.

** Question 9 :*

Quel types de bibliothèques fréquentez vous ?

En grande majorité, les chercheurs fréquentent la Bibliothèque Universitaire ou une bibliothèque spécialisée directement dépendant du SCD, et citent ces bibliothèques en rang 1 ou 2 de leurs priorités.

** Question 10 :*

Avec quelle fréquence allez vous à la bibliothèque ?

Plus de la moitié des chercheurs interrogés disent fréquenter la bibliothèque plus d'une fois par semaine. Mais il faut savoir qu'il s'agit là d'une moyenne sur l'année établie empiriquement par les chercheurs au moment où a été réalisée l'enquête. En effet, leur travail ne se prête pas à une fréquentation de la bibliothèque qui resterait la même tout au long de l'année. Leur travail s'organise en périodes de recherches qui nécessitent une fréquentation intense de la bibliothèque pour rassembler des sources, et en périodes de rédaction durant lesquelles ils fréquentent peu la bibliothèque.

** Croisement des questions 5 et 10*

Quelle est votre discipline ?

Avec quelle fréquence allez vous à la bibliothèque ?

Parmi les chercheurs interrogés, on distingue deux types d'habitudes de fréquentation :

- En sciences et en santé, la majorité des chercheurs se rend moins d'une fois par semaine dans une bibliothèque (76% des chercheurs pour ces deux disciplines).

- Pour toutes les autres disciplines, la moyenne est plus élevée : les chercheurs fréquentent la bibliothèque plus d'une fois par semaine. Toutefois, il faut noter des résultats plus nuancés en langues : la fréquentation de la bibliothèque est un peu plus faible (45% des chercheurs se rendent à la bibliothèque moins de 4 fois par mois). A l'inverse, en Droit on constate que cette fréquentation est un peu plus élevée (66% des chercheurs se rendent à la bibliothèque plus de trois fois par semaine). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que nous avons interrogé beaucoup de jeunes chercheurs dans cette discipline.

2 Catalogue

a) Utilisation :

* *Question 11 :*

Utilisez vous le catalogue informatisé ?

La grande majorité des chercheurs (83,9%) utilise le catalogue informatisé. Parmi ceux qui fréquentent la bibliothèque, moins de 14% ne l'utilisent pas du tout. Il faut noter que les chercheurs répondent souvent instinctivement qu'ils n'utilisent pas le catalogue et après un temps de réflexion, ils se ravisent, reconnaissant l'utiliser à l'occasion.

Pour les quelques 13% qui n'utilisent pas le catalogue, on peut émettre deux hypothèses : soit l'enrichissement du catalogue ne les concerne pas car ils n'utilisent pas le catalogue ; soit l'enrichissement les concerne potentiellement. L'enrichissement des notices bibliographiques peut être perçu comme une amélioration du système en place susceptible de séduire ces chercheurs, et de fait de les pousser à utiliser le catalogue informatisé. Mais dans ce cas, il importerait de les former et aussi de les informer.

* *Croisement des questions 1 et 11 :*

Etablissement d'appartenance

Utilisez vous le catalogue informatisé ?

Utilisation du cat. SITE	OUI	NON
Lyon 1	68,9%	26,2%
Lyon 2	87,2%	10,6%
Lyon 3	90,3%	3,2%
ENS	91,3%	8,7%
Grenoble 1	78,9%	15,8%
Grenoble 2-3	86,8%	11,3%
Savoie	87,5%	12,5%
St Etienne	90,6%	9,4%
Total	100%	100%

Le catalogue est utilisé par une grande majorité de chercheurs. Les sites où les chercheurs utilisent le moins le catalogue, sont les sites de Grenoble 1 (16%) et Lyon 1 (26%). Il faut noter que le catalogue de l'ENS est consulté assez largement (plus de 90% des chercheurs l'utilisent) et que le catalogue du SCD de Savoie est utilisé par 87,5% des chercheurs. Ceci constitue un bon résultat si l'on considère que le catalogue du SCD de Savoie n'est pas accessible à distance, donc les opportunités pour le consulter sont plus réduites.

Il faut également souligner que le catalogue de Lyon 3 est caractérisé par un taux de non-utilisation assez largement inférieur à celui des autres sites (quelques % seulement). On peut dès lors se demander ce qui peut expliquer ce résultat : un nombre de postes d'accès au catalogue satisfaisant, un catalogue informatisé de bonne qualité, ou peut-être le fait que celui-ci intègre d'ores et déjà quelques notices enrichies ...

** Croisement des questions 5 et 11*

Quelle est votre discipline ?

Utilisez vous le catalogue informatisé ?

Le croisement de l'utilisation du catalogue et des disciplines permet de confirmer l'hypothèse précédente : les disciplines dans lesquelles la non-utilisation du catalogue est la plus importante sont les sciences et la santé. En sciences, 17.8% des chercheurs n'utilisent pas le catalogue informatique et ils sont 36% en santé.

Il faut également noter que près de 20% des chercheurs en langues n'utilisent pas le catalogue informatisé, ce qui peut paraître surprenant. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit ces chercheurs n'ont pas le réflexe informatique, soit ils trouvent peu de documents se rapportant à leurs recherches dans le catalogue informatisé. La bibliothèque n'acquiert peut-être pas autant d'ouvrages en langues étrangères qu'ils en auraient besoin ou l'offre documentaire ne correspond peut-être pas à leurs travaux. Cette dernière remarque a été émise à plusieurs reprises par des chercheurs en langues que nous avons rencontré, elle apparaît dans la dernière question qui constitue un espace de libre-expression.

b) Autre mode de recherche :

* *Croisement des questions 5 et 14 :*

Quelle est votre discipline ?

Quels modes de recherche utilisez vous outre le catalogue informatisé ?

Ce croisement pose la discipline comme déterminant du mode de recherche. En dehors du catalogue informatisé de la bibliothèque, les chercheurs utilisent différents modes de recherche : internet, les catalogues papiers ou l'exploration en rayon.

Dans ce cas, nous nous intéressons uniquement à l'usage d'Internet et du catalogue papier, en fonction des disciplines. Le but est de voir s'il existe une différence entre les « scientifiques » (ici : sciences, mathématiques et santé) et les autres, que nous qualifierons de « littéraires » pour simplifier.

Pour l'ensemble des disciplines, les résultats sont nets :

- les « scientifiques » utilisent Internet à plus de 80%. Pour le droit, l'économie et les sciences humaines, l'usage est compris entre 70 et 75%. Pour les lettres et les langues il tombe en dessous de 55%.
- On note une tendance inverse pour les catalogues papiers (même si les résultats sont moins élevés) : les chercheurs en lettres l'utilisent à plus de 82%. Pour les langues, le droit, l'économie et les sciences humaines les résultats s'échelonnent de 46 à 60%. Enfin, les « scientifiques » l'utilisent à moins de 25%.

L'écart le plus important est constaté entre mathématiciens et chercheurs en lettres :

	Internet	Catalogue papier
Mathématiques	90,3%	9,7%
Lettres	52,2%	82,6%

Les « scientifiques » sont donc plus portés à l'usage des nouvelles technologies et les « littéraires » pourraient sembler plus réfractaires à l'outil informatique.

Cependant, il faut nuancer ce résultat car la rétroconversion n'étant pas toujours achevée, notamment pour les documents anciens, l'usage de catalogues papier est parfois obligatoire. De plus, les « littéraires » utilisent presque tous le catalogue informatisé (cf. 5 x 11 : en moyenne, 88 % des « littéraires » utilisent ce mode de recherche).

c) Type de recherche :

** Question 15*

Comment effectuez vous vos recherche sur le catalogue informatisé ?

La recherche des documents sur le catalogue informatisé par sujet est pratiquée par 56,7 % des chercheurs, toutes disciplines confondues ; il est utilisé quand on ne connaît pas d'avance les références dont on a besoin.

La recherche par auteur, utilisée à 55,4 % par les chercheurs interrogés, suppose que les références soient déjà connues.

Moins significatives sont les recherches par titre (36,9 %) ; ou multicritères (39,3 %), qui supposent une pratique relativement experte de la consultation du catalogue.

d) Accès :

** Question 16*

Où consultez vous le catalogue informatisé ?

Les chercheurs consultent de préférence le catalogue dans la bibliothèque (61,7 %), sur le lieu de travail (46 %), et en troisième lieu de leur domicile (14,8 %).

Il est intéressant de croiser cette question avec la question 19 (possession d'un ordinateur personnel sur le lieu de travail).

e) Bruit :

** Question 17 et question 18: comparaison des résultats*

Lors de vos recherches sur le catalogue informatisé, vous arrive-t-il d'obtenir un nombre de réponses trop élevé?

Si oui, vous est-il facile de sélectionner celles qui vous intéressent?

Après une recherche via le catalogue informatisé, la majorité des interrogés ne ressentent pas une grande difficulté à trier les références lorsqu'elles sont trop nombreuses. Il y a du « bruit » (59,7% le disent) mais ce n'est pas un véritable problème. Certains chercheurs ont cependant fait remarquer que si le tri n'est pas difficile, il n'en demeure pas moins long (ce qui est un problème lorsque l'on constate que les chercheurs se sentent toujours pressés par le temps.

3 Equipement / Accès

** Question 19*

Disposez vous d'un ordinateur personnel avec accès Internet sur votre lieu de travail?

77,2% des chercheurs disposent actuellement d'un ordinateur personnel avec accès à Internet, sur leur lieu de travail.

** Croisement des questions 5 et 19*

Quelle est votre discipline?

Disposez vous d'un ordinateur personnel avec accès Internet sur votre lieu de Travail ?

On observe que les « scientifiques » disposent à plus de 80% d'un ordinateur personnel avec accès à Internet sur leur lieu de travail (sciences 93,2% ; mathématiques 93,5% ; santé 80%). A noter également que les chercheurs en sciences humaines, qui comportent entre autres la psychologie et la sociologie, ont à leur disposition un ordinateur personnel avec accès à Internet.

Parmi la population interrogée, les chercheurs en droit et en sciences politiques sont les moins bien équipés (53,7%). Cela est en partie dû au fait que nous avons interrogé beaucoup de jeunes chercheurs dans cette discipline.

Environ 30% des chercheurs en lettres et en langues ne possèdent pas d'ordinateur personnel avec accès à Internet sur leur lieu de travail (lettres 30,4%, langues 30%).

** Croisement des questions 19 et 14*

Disposez vous d'un ordinateur personnel avec accès Internet sur votre lieu de travail?

Quel mode de recherche utilisez vous outre le catalogue informatisé?

82,2 % des chercheurs qui disposent d'un ordinateur personnel avec accès à Internet sur leur lieu de travail effectuent leurs recherches sur Internet ; on peut remarquer que l'accès à Internet n'est pas contradictoire avec la consultation du catalogue papier (38,3 %) ou bien l'exploration en rayon (61,3 %).

Les chercheurs qui n'ont pas d'ordinateur personnel avec accès à Internet pratiquent l'exploration en rayon (76,4 %) ou bien la consultation du catalogue papier (56,4 %). Il est cependant intéressant de noter qu'une part importante de ceux-ci (63,6%) font tout de même leurs recherches sur Internet.

**Croisement des questions 19 et 16*

Disposez vous d'un ordinateur personnel avec accès Internet sur votre lieu de travail ?

Utilisez vous le catalogue informatisé?

Les chercheurs consultent le catalogue informatisé de la bibliothèque :

- dans la bibliothèque même (61,7 %) ;
- à distance sur leur lieu de travail (46 %) ;
- de leur domicile (15 % environ).

Les chercheurs qui disposent d'un ordinateur personnel avec accès à Internet sur leur lieu de travail sont ceux qui se déplacent le moins à la bibliothèque pour effectuer leurs recherches (ils sont 57 % à consulter le catalogue à partir de leur lieu de travail, et 59 % à le consulter dans la bibliothèque contre 87,3 % pour les chercheurs ne disposant pas d'un ordinateur personnel avec accès Internet sur leur lieu de travail).

Il est intéressant de remarquer que les chercheurs qui ne disposent pas d'un accès au catalogue informatisé de la bibliothèque de leur lieu de travail, se déplacent massivement (87,3%) à la bibliothèque pour consulter ce catalogue. Ceci est à mettre en relation avec le manque d'équipement en matériel informatique de certaines catégories de chercheurs, notamment en :

- droit et sciences politiques (53,7 % des chercheurs de cette discipline ne disposent pas d'un ordinateur personnel avec accès à Internet sur leur lieu de travail). De nouveau, l'explication de ce chiffre tient en partie au fait que l'on ait interrogé beaucoup de jeunes chercheurs dans cette discipline.
- lettres (30,4 %),
- langues (30 %).

(Revoir pour cela le tableau croisé des questions 5 et 19).

4 Influence / Age

** Croisement des questions 2 et 14*

Quel est votre âge?

Quel mode de recherche utilisez vous outre le catalogue informatisé?

Le but de ce croisement est de déterminer si l'âge est un déterminant pour l'usage d'internet.

Jusqu'à 55 ans, les chercheurs utilisent Internet à plus de 70%. Au delà, cet usage diminue, mais il reste important : 56,8%. Les chercheurs de plus de 55 ans sont donc loin d'être dépassés, même si plus de 40% d'entre eux ne se servent pas d'Internet pour leurs recherches.

** Croisement des questions 2 et 11*

Quel est votre âge?

Utilisez vous le catalogue informatisé?

Les chercheurs les plus âgés utilisent-ils moins le catalogue informatisé ?

Les 55-65 ans sont effectivement ceux qui utilisent le moins ce catalogue (29,7% ne l'utilisent pas). Mais l'usage du catalogue informatisé est globalement plus faible dès 35 ans (22% des 35-45 ans ne l'utilisent pas).

Par opposition, environ 90% des chercheurs interrogés de moins de 35 ans l'utilisent.

Le catalogue informatisé est donc plus utilisé par les jeunes chercheurs qui débudent leurs travaux et ne se sont pas encore constitué de bibliothèque ou de bibliographies personnelles. Ce sont également ceux qui fréquentent le plus souvent les bibliothèques (voir les croisements 2 x 10 et 3 x 10).

** Croisements des questions 2 et 10 ainsi que 3 et 10*

Quel est votre âge?

Avec quelle fréquence allez vous à la bibliothèque?

Quel est votre statut ?

Ces deux croisements sont liés. Ils tendent à démontrer l'influence de l'âge ou du statut (lui même très dépendant de l'âge) sur la fréquence de fréquentation des bibliothèques. Deux groupes distincts se dégagent :

- Les étudiants en DEA et les doctorants se rendent dans une bibliothèque au moins une à trois fois par semaine (85% pour les étudiants en DEA et 63% pour le doctorants), et en général plus de trois fois par semaine (55% pour le étudiants en DEA).
- Les chercheurs, les maîtres de conférence et les professeurs y vont moins régulièrement, une à trois fois par mois, en moyenne (par exemple : 58% des professeurs se rendent dans une bibliothèque moins de trois fois par mois).

Les résultats sont équivalents si on étudie le croisement avec l'âge : les deux catégories deviennent « moins de 35 ans » et « plus de 35 ans ».

III. Priorités

* Question 20

Quel document utilisez vous le plus souvent?

Document	Fréquence rang 1	Fréquence rang 2	Fréquence rang 3	Fréquence globale
Non réponse	4%	6%	20,5%	4%
Ouvrages	40,9%	39,6%	8,4%	88,9%
Périodiques	50,3%	33,2%	7%	90,6%
Littérature grise	3,4%	13,1%	38,6%	55,0%
Vidéo	0	0,7%	1%	1,7%
Documents sonores	0	0	0,7%	0,7%
Manuscrits	0	1,3%	5%	6,4%
Archives	1,3%	2%	8,7%	12,1%

- Les périodiques sont prioritairement et majoritairement cités (plus de 50% au premier rang). S'ils n'apparaissent pas au premier rang, ils arrivent en second (33%), et de manière plus résiduelle au troisième rang.
- Les ouvrages sont cités en première ou deuxième position (environ 40% à chaque rang)

Au total, périodiques et ouvrages sont cités à environ 90% et constituent le duo de tête des documents utilisés.

- La littérature grise apparaît en deuxième position mais ne devient vraiment significative qu'en troisième position (38%). Au total, elle reste majoritairement citée à 55%.

Pour le troisième rang, il ne faut pas sur-évaluer l'importance des documents cités. En effet, 20,5% des chercheurs interrogés n'ont pas répondu, ce qui indique une baisse d'intérêt pour le troisième document. Ceux qui ont répondu ont parfois rajouté un document par défaut

(pour *remplir la case*). [Cette possibilité devra être envisagée pour l'analyse de toutes les questions suggérant un ordre de priorité de trois cases...]

- Les autres documents : vidéos et documents sonores restent marginaux (du fait également de leur place marginale dans les bibliothèques universitaires). Par contre, les manuscrits et surtout les archives (qui apparaissent dès le premier rang, mais très faiblement : 1,3%) sont fréquemment cités en troisième position (5% pour les manuscrits, 7% pour les archives)..

* *Croisement des questions 5 et 20*

Quelle est votre discipline?

Quels documents utilisez vous le plus souvent?

En premier lieu, il est à noter que nous sommes dans l'attente des résultats avec les ordres de priorité cités...(problème de logiciel). Nous pouvons cependant déjà fournir les informations suivantes :

- Les chercheurs qui utilisent plus les ouvrages que les périodiques sont ceux qui appartiennent aux disciplines suivantes: les lettres, langues, et sciences économiques.
- Les chercheurs qui utilisent plus les périodiques que les ouvrages sont ceux de sciences et de santé.
- Les chercheurs qui utilisent de manière équilibrée les ouvrages et les périodiques sont ceux de mathématiques, de droit et sciences politiques, et de sciences humaines. On remarque qu'il s'agit de disciplines qui sont dans un « entre deux » bien connu des bibliothèques: ainsi si les mathématiques sont des sciences dures, elles fonctionnent en s'appuyant sans cesse sur les théories anciennes (Pythagore n'est jamais *périmé*). Les deux catégories sciences humaines (dont font partie la sociologie et la psychologie) et droit révèlent des pratiques intercalées entre les catégories traditionnellement établies mais *dépassées* que sont les « littéraires » et les « scientifiques ».
- La catégorie qui utilise le moins les périodiques est celle des chercheurs en lettres (taux d'utilisation des périodiques pour cette catégorie : 78,3 %). Les lettres sont une discipline qui suppose un rapport direct avec le texte d'auteur, des confrontations avec des textes

critiques qui perdent rarement leur pertinence avec le temps (et qui perdurent donc sous un format ouvrage)

- Ceux qui utilisent le moins la littérature grise sont les chercheurs en sciences humaines (45,3%). Ils sont également ceux qui utilisent la plus grande variété de sources pour leurs recherches (archives, manuscrits, documents sonores, vidéos). On sait que les historiens dignes de ce nom vont directement à la source première de l'information. La sociologie et la psychologie sont des disciplines relativement récentes, ce qui favorise sans doute l'utilisation de documents aux supports variés. D'autre part, il nous a semblé que l'utilisation d'un support « original », même si elle était tout à fait marginale, a souvent été citée en troisième choix, comme pour marquer une singularité dans ses pratiques et sa discipline.

** Question 21*

Pour quels documents souhaiteriez vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé?

- 15% des chercheurs interrogés n'ont pas répondu ou ne sont pas intéressés par la question.
- La demande est essentiellement tournée vers les périodiques et les ouvrages.
- Des informations supplémentaires sur la littérature grise à partir du catalogue informatisé intéressent environ un tiers des chercheurs interrogés.

Il y a un lien entre les documents utilisés et les attentes des chercheurs. Ces derniers demandent des améliorations pour les documents dont ils se servent déjà. Ce qui veut dire que le fait d'enrichir les catalogues informatisés ne poussera pas forcément les chercheurs à utiliser plus d'autres types de documents. Néanmoins, cette analyse est nuancée par la comparaison des tableaux croisés 20 x 5 et 21 x 5 (cf questions suivantes).

** Croisement des questions 5 et 21*

Quelle est votre discipline?

Pour quels documents souhaiteriez vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé

On distingue trois groupes :

- 1- Lettres et économie : les chercheurs interrogés souhaitent surtout obtenir des informations supplémentaires sur les périodiques. La demande pour les ouvrages et la littérature grise, équivalente, est largement inférieure à celle pour les périodiques.
- 2- Mathématiques et santé : la demande pour les ouvrages et les périodiques est équivalente ou presque (les mathématiciens accordent un peu plus d'importance aux ouvrages et les chercheurs en santé un peu plus pour les périodiques). Par contre, il y a peu de demandes pour la littérature grise (entre 12 et 25%).
- 3- Sciences, sciences humaines, droit, langues : les demandes décroissent progressivement en fonction des types de documents : périodiques > ouvrages > littérature grise.

Notons que pour la discipline lettres, la demande d'informations supplémentaires pour les ouvrages est faible par rapport à la moyenne toutes disciplines confondues. Tandis que cette demande est plus élevée que la moyenne toutes disciplines confondues pour les périodiques et la littérature grise. On peut être étonné lorsqu'on constate que ces chercheurs en lettres utilisent énormément les ouvrages pour leurs recherches (en effet voir le croisement des questions 5 x 20. Ainsi, 95,7% des chercheurs en lettres affirment que les ouvrages sont un support important pour leurs recherches). Nous notons que le souhait d'informations supplémentaires pour un support peut être lié à une forte utilisation de ce même support, à un souhait d'amélioration de l'exploitation d'un support de prédilection (c'est le cas pour les sciences dures). Ce souhait d'informations supplémentaires peut également correspondre à un *désir* d'utilisation (c'est le cas de la discipline lettres prise en exemple).

** Croisements des questions 5 et 20 ainsi que 5 et 21*

Quelle est votre discipline ?

Quels documents utilisez vous le plus souvent ?

Pour quels documents souhaiteriez vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé ?

Il est intéressant de comparer ces deux tableaux croisés : en effet on constate qu'en moyenne, la demande d'enrichissement est moins importante pour la littérature grise (de 12

à 44% selon les disciplines). Cependant, on constate également que la littérature grise est moins citée comme support de la recherche (le taux maximum est atteint en sciences économiques : 66,7%). On notera que l'écart entre souhait d'enrichissement pour un type de documents et l'utilisation de ce type de documents pour les recherches est une donnée en faveur de l'enrichissement de la littérature grise par rapport aux ouvrages.

	Ouvrages	littérature grise
Souhait d'enrichissement	54%	34,6%
Utilisation du support	88,9%	55%
Rapport	0,4	0,6

Ainsi, lorsqu'on considère la moyenne toutes disciplines confondues, on peut établir l'hypothèse suivante : proportionnellement à l'utilisation de ce type de document, le souhait d'enrichissement est fort pour la littérature grise. Si l'on se penche sur le détail des disciplines, ce raisonnement est avéré pour les lettres. Pour cette discipline, et selon ce même raisonnement, la littérature grise prend également le dessus sur les périodiques. Par contre ce calcul défavorise la littérature grise pour les mathématiques.

** Question 22*

Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez vous obtenir ?

Les enrichissements prioritairement demandés pour le livre sont dans l'ordre de priorité :

- 1- la table des matières ou sommaire (53% au premier rang, 73% au total de citation);
- 1- le résumé (35% au second rang et 65% au total) ;
- 3- les liens hypertextes ou les bibliographies (environ 40% au total pour les deux, avec une légère préférence pour les bibliographies)

** Questions 5 x 22*

Quelle est votre discipline ?

Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez vous obtenir ?

- Tables des matières/ sommaires : arrivent en 1^{ière} ou 2^{ième} position pour toutes les disciplines.
- Résumés : arrivent en 1^{ière}, 2^{ième} ou 3^{ième} position pour toutes les disciplines.
- Bibliographies : hors sciences dures, arrivent en 2^{ième} ou 3^{ième} position
- Liens hypertextes : populaires auprès des disciplines suivantes : Sciences et Santé, mais également Lettres, Langues et Sciences Humaines. Nous pouvons comparer ces résultats avec ceux du croisement 5 x 24. Ainsi, en Sciences et Santé les chercheurs utilisent à 80% Internet pour leurs recherches. Il y a donc une certaine habitude prise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et un souhait de les voir se développer dans le catalogue. Pour les Lettres et Langues : moins de 55% des chercheurs utilisent Internet pour leurs recherches. Le souhait de voir se mettre en place un catalogue enrichi incluant des liens hypertextes procède plutôt d'un désir pour les NTIC (l'habitude n'est pas encore tout à fait prise par l'ensemble de la communauté lettres-langues, mais cette communauté est consciente de l'intérêt de telles pratiques). Pour les sciences humaines, on peut parler d'un cas particulier. Ainsi notre catégorie Sciences humaines inclut la psychologie et la sociologie. Pour les chercheurs de ces disciplines, l'utilisation d'Internet pour les recherches atteint un taux élevé (71,9%) et le souhait d'enrichissement du catalogue par les liens hypertextes est également important (43,8%).
- *Le trio gagnant* pour l'enrichissement de périodiques est facile à établir : tables des matières, résumés, bibliographies. Mais il y a des différences notables de priorité si on se penche sur les différentes disciplines.
- Pour les « sciences dures » (mathématiques, santé et sciences) : l' enrichissement prioritaire pour les ouvrages tel qu'exprimé par les enquêtés est le suivant: tables des matières , résumés et, en troisième position, liens hypertextes (santé et sciences) ou introduction (mathématiques). Notons qu'il faut attacher une attention toute particulière aux mathématiques parmi les sciences dites dures car les chercheurs en mathématiques utilisent plus souvent des ouvrages que leurs collègues de sciences et santé. De ce fait,

il faudra sans doute porter une attention toute particulière à l'expression de leurs priorités pour les ouvrages dans les universités de sciences dites dures.

- Pour toutes les autres disciplines : l'enrichissement prioritaire pour les ouvrages est le suivant: tables des matières, résumés et bibliographies.

** Question 23*

Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez vous obtenir à partir du catalogue informatisé ?

Les enrichissements prioritairement demandés pour les périodiques sont :

- 1- résumés d'articles (77% au total) [mais cela impliquerait un travail énorme de dépouillement d'articles...]
- 2- tables des matières ou sommaires (71% au total) [plus simple à réaliser, il faut également noter que ce souhait est bien plus fréquemment exprimé en rang 1 que les résumés d'articles.]
- 3- liens hypertextes (51%)

Les enrichissements demandés correspondent en grande partie aux informations obtenues à partir de nombreuses bases de données.

** Questions 5 x 23*

Quelles est votre discipline ?

Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez vous obtenir à partir du catalogue informatisé ?

Ce tableau est assez facile à interpréter. A l'unanimité, ce sont les résumés d'articles qui remportent l'adhésion pour l'enrichissement des périodiques. En deuxième position, on trouve systématiquement les tables des matières.

- Illustrations : très prisées pour les sciences et santé (ces disciplines utilisent des schémas complexes et souvent en couleurs).
- C'est pour l'enrichissement des périodiques que les liens hypertextes ont été le plus souvent cités (51,7% des chercheurs toutes disciplines confondues souhaitent un

enrichissement des périodiques par liens hypertextes. Le taux tombe à 39,3% pour les ouvrages, et 25,8% pour la littérature grise).

On peut remarquer que l'utilisation fréquente d'informations dites « fraîches » via les périodiques est une pratique qui correspond à un souhait de mise à jour régulière (tout a fait en accord avec ce qui se passe sur le Web).

Une autre interprétation peut être avancée : pour la troisième réponse, les mathématiciens ont prolongé leur demande concernant les ouvrages en citant les introductions, et les autres scientifiques (santé et sciences) ont également suivi le même raisonnement que pour les ouvrages en citant les liens hypertextes (cf question 22 x 5). Par contre, les autres disciplines qui avaient choisi les bibliographies pour les ouvrages se trouvent dispersées entre introduction et liens hypertextes. Ce troisième vœu peut alors être interprété comme un choix par défaut pour certaines disciplines.

Mais pour les langues, il est difficile d'appliquer ce raisonnement car les autres résultats montrent une logique de l'ouverture des chercheurs en langues sur internet. En effet, c'est parfois la seule solution pour se rapprocher du pays ou de la langue étudiée.

** Question 24*

Pour la littérature grise, quels renseignements souhaiteriez vous obtenir à partir du catalogue informatisé ?

Les enrichissements prioritairement demandés pour la littérature grise sont :

- duo de tête : table des matières et résumés (60 et 63% des demandes)
- texte intégral ou bibliographie arrivent ensuite au même pourcentage (33%), mais les demandes ne sont pas formulées au même niveau pour ces deux modes d'enrichissement : la bibliographie est majoritairement citée à partir du troisième rang (22%), tandis que le texte intégral est cité de manière égale sur les trois rangs (entre 10 et 12% à chaque fois). Cette réponse est donc plus significative et ne peut être interprétée comme un choix par défaut.

Remarque : la bibliographie est comprise dans le texte intégral...

* *Question 5 x 24*

Quelles est votre discipline ?

Pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez vous obtenir à partir du catalogue informatisé ?

Pour l'enrichissement de littérature grise, le *duo gagnant* est clairement : tables des matières et résumés.

Le résumé a plus de succès auprès des sciences dures. Par contre, les tables des matières ont plus de succès auprès des autres disciplines.

En troisième position les demandes sont différentes :

- sciences, mathématiques, langues, économie : demande plus forte du texte intégral ;
- lettres, droit, sciences humaines, santé : demande plus forte des bibliographies.

Pour la santé, il faut cependant noter un pourcentage de non réponses important (40%), qui rend les résultats moins significatifs.

D'une manière générale, le taux de non-réponse est assez élevé du fait de l'intérêt moindre pour la littérature grise.

Pour les langues, il faut remarquer la demande importante de liens hypertextes qui vient confirmer la nécessité pour les chercheurs de réduire les distances en utilisant Internet (cf. questions 5 x 23).

IV. Analyse par publics

L'objectif de cette analyse est de déterminer s'il existe des différences entre les chercheurs fonction de leurs ancienneté dans la recherche afin de dégager le cas échéant deux catégories de chercheurs : débutants et confirmés.

Des croisements ont donc été réalisés à partir de la question 3 (fonction), prise comme déterminant des réponses aux questions 20, 21, 22, 23 et 24 (types de documents utilisés et à enrichir, types d'enrichissements par documents).

Remarques :

1) Taux de non-réponse :

Les étudiants en DEA ont les plus faibles taux de non-réponse en moyenne (entre 2,5 et 7,5%), ce sont donc ceux qui sont le plus intéressés par les catalogues enrichis.

Au contraire, les professeurs ont les taux de non réponse les plus élevés (entre 22 et 27%), cela peut en partie s'expliquer par le fait que les professeurs ont des fonctions importantes au sein de l'université et un travail administratif accru en plus de leur activité d'enseignement qui ne leur permet pas de consacrer beaucoup de temps à la recherche. Ce diagnostic est confirmé par les entretiens.

Pour les autres catégories (doctorants, maîtres de conférence et chercheurs), les taux sont variables selon les questions, une analyse plus nuancée doit donc être effectuée : ainsi, en moyenne, le taux de non réponse ne dépasse pas 12%, sauf pour la question concernant la littérature grise, les doctorants et maître de conférence s'abstenant de répondre à 20 et 28%.

	Etudiants DEA	doctorants	chercheurs	Maîtres de conférence	Professeurs
Q20 : documents utilisés	2,5 %	4,9 %	0 %	1,2 %	11,3 %
Q21 : informations en plus	2,5 %	6,2 %	13,2 %	9,4 %	22,6 %
Q22 : ouvrages	2,5 %	8,6 %	7,9 %	4,7 %	24,5 %
Q23 : périodiques	2,5 %	12,3 %	5,3 %	9,4 %	22,6 %
Q24 : littérature grise	7,5 %	21 %	10,5 %	28,2 %	26,4 %

Taux de non-réponse par statut pour les questions 20, 21, 22, 23 et 24.

2) chercheurs débutants/chercheurs confirmés

Les différences observées sont flagrantes entre « étudiants DEA » (qui constituent les chercheurs débutants) et « professeurs, maîtres de conférences et chercheurs » (qui constituent les chercheurs confirmés). Les doctorants oscillent entre les deux catégories.

** Croisement des questions 3 et 20*

« Quels documents utilisez-vous le plus souvent ? »

- Les étudiants en DEA utilisent très largement les ouvrages et les périodiques avec une légère préférence pour les ouvrages (92,5% pour les ouvrages et 90,1% pour les périodiques). Ils utilisent beaucoup plus que toutes les autres catégories la littérature grise (70%).
- Les chercheurs utilisent surtout les périodiques (à 100%), ils utilisent plus rarement les ouvrages et la littérature grise.
- Les professeurs ont une moindre utilisation des documents cités, ils sont aussi les plus nombreux à ne pas répondre.
- Pour ce tableau, doctorants et maîtres de conférence ont des réponses relativement similaires : ils utilisent tous les types de documents avec une préférence pour les périodiques. Les ouvrages arrivent immédiatement en seconde position. La littérature grise reste majoritairement utilisée mais à moins de 60%.

Si l'on considère le public le plus intéressé, c'est à dire les étudiants en DEA et les doctorants (qui sont aussi ceux qui se serviront du catalogue enrichi, les chercheurs confirmés ayant d'autres habitudes documentaires et d'autres modes de recherche, d'après les entretiens), les documents utilisés sont les ouvrages et les périodiques, avec une légère préférence pour les ouvrages, et il redevient pertinent d'enrichir les notices bibliographiques relatives à la littérature grise puisque ce type de documents est utilisé largement (ce n'est pas le cas si on considère l'ensemble des chercheurs).

** Croisement des questions 3 et 21*

« Pour quels documents souhaiteriez-vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé? »

Ce croisement n'apporte pas d'éléments décisifs justifiant une distinction entre chercheurs débutant et chercheurs confirmés. Cependant, deux remarques peuvent être formulées :

- 1- les étudiants en DEA sont plus nombreux que les autres à demander des enrichissements pour la littérature grise (cela confirme la conclusion précédente).

- 2- Ils sont aussi les plus nombreux à demander des enrichissements pour les périodiques. Cela s'explique sans doute par le fait qu'ils n'ont pas forcément les mêmes facilités d'accès aux bases de données par manque d'équipements, d'informations et de formations.

Un effort sur la littérature grise est indispensable.

Si l'on ne retient pas les périodiques pour le projet d'enrichissement, car il existe déjà de nombreux outils hors catalogue, il semble nécessaire de faciliter l'accès à ces outils car il y a un réel besoin des chercheurs débutants. [Au cours des entretiens, nous avons constaté que la plupart des chercheurs confirmés avaient une pratique courante de ces outils sur Internet, et qu'ils les connaissaient parfois mieux que le catalogue informatisé de leur bibliothèque !]

** Croisement des questions 3 et 22*

« Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir, par ordre de priorité ? »

- Le duo de tête est pour tout le monde résumé / table des matières, mais on peut établir des différences dans l'ordre de priorité :

Les étudiants en DEA préfèrent nettement les résumés :

(Enrichissements)	Etudiants en DEA
Table des matières	67,5%
Résumés	82,5%

Pour les chercheurs confirmés, la relation est nettement inversée en faveur des tables des matières.

(enrichissements)	Chercheurs	Maîtres de conférence	Professeurs
Table des matières	84,2%	85,9%	56,6%
Résumés	60,5%	62,4%	50,9%

Pour les doctorants, il n'y a pas de préférence nette, tables des matières et résumés sont à peu près au même niveau.

(enrichissements)	Doctorants
Tables des matières	70,4%
Résumés	69,1%

- le troisième choix, opéré majoritairement entre liens hypertextes et bibliographies, diffère également suivant les mêmes catégories :

Les étudiants en DEA préfèrent les liens hypertextes.

Les chercheurs confirmés préfèrent les bibliographies.

Les doctorants sont partagés, avec un très léger avantage pour les bibliographies.

Si l'on considère toujours le public le plus intéressé, le choix de l'enrichissement par le résumé doit être fait pour les ouvrages.

Le deuxième choix n'est pas obligatoirement à retenir car la table des matières ferait double emploi avec le résumé.

Le troisième choix est intéressant, il permet d'apporter des renseignements non plus tirés du document lui-même mais de documents différents (commentaires critiques parus dans des revues, notice d'ouvrage ayant un sujet connexe, site internet sur un sujet connexe...).

Cependant, il faut le relativiser car les jeunes chercheurs ont pu choisir les liens hypertextes par attrait pour les nouvelles technologies, ou par défaut.

** Croisement des questions 3 et 23*

« Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir, par ordre de priorité ? »

Aucune différence ne peut être établie entre les chercheurs à partir de ce croisement, pour tout le monde, les résumés d'articles arrivent en tête des demandes, suivis de très près par les sommaires. Il semble de toute façon difficile de répondre à ces souhaits (qui correspondent tout à fait à ce qui est proposé sur les bases de données).

Remarque : les liens hypertextes sont largement plus cités par les étudiants en DEA que par les autres chercheurs.

**Croisement des questions 3 et 24*

« Pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir, par ordre de priorité ? »

- Résumés et tables des matières sont encore une fois les plus cités en premier et deuxième choix, cependant, des nuances apparaissent selon les catégories précédemment établies :

Les étudiants en DEA ont une préférence nette pour les résumés (77,5% pour les résumés contre 67,5% pour les tables des matières).

Les chercheurs confirmés et les doctorants n'ont pas de préférence très nette, mais une légère préférence pour les résumés apparaît (exceptés pour les chercheurs qui choisissent plus fréquemment les tables des matières).

- Les étudiants en DEA et doctorants choisissent les annexes bibliographiques en troisième choix, tandis que les chercheurs confirmés préfèrent le texte intégral.

Les chercheurs confirmés ont un taux de non-réponse très important pour cette question et disent peu utiliser la littérature grise (cela transparaît de manière encore plus évidente dans les entretiens). L'accent doit donc être mis sur les résumés et les annexes bibliographiques, pour un public de chercheurs débutants.

Tableaux pour le scénario 2

« L'enrichissement par le document »

20. Quels documents utilisez-vous le plus souvent?(donnez un ordre de priorité de 1 à 3)

doc	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non- réponse	12	4,0%	18	6,0%	61	20,5%	12	4,0%
ouvrages	122	40,9%	118	39,6%	25	8,4%	265	88,9%
périodiques	150	50,3%	99	33,2%	21	7,0%	270	90,6%
littérature grise	10	3,4%	39	13,1%	115	38,6%	164	55,0%
vidéo	0	0,0%	2	0,7%	3	1,0%	5	1,7%
documents sonores	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	2	0,7%
manuscrits	0	0,0%	4	1,3%	15	5,0%	19	6,4%
archives	4	1,3%	6	2,0%	26	8,7%	36	12,1%
TOTAL OBS.	298		298		298		298	

21. Pour quels documents souhaiteriez-vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé ?

infosupp	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	31	10,4%
ouvrages	162	54,4%
périodiques	194	65,1%
littérature grise	103	34,6%
aucun de ces documents	12	4,0%
TOTAL OBS.	298	

22. Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donnez un ordre de priorité de 1 à 3)

typ livre	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non- réponse	28	9,4%	19	6,4%	26	8,7%	28	9,4%
table des matières/sommaire	158	53,0%	50	16,8%	12	4,0%	220	73,8%
résumé	78	26,2%	103	34,6%	12	4,0%	193	64,8%
dos du livre	2	0,7%	3	1,0%	12	4,0%	17	5,7%
liens hypertextes (vers des sites internet ou vers d'autres documents)	19	6,4%	30	10,1%	68	22,8%	117	39,3%
bibliographie	8	2,7%	47	15,8%	71	23,8%	126	42,3%
introduction	5	1,7%	18	6,0%	25	8,4%	48	16,1%
conclusion	0	0,0%	0	0,0%	25	8,4%	25	8,4%
TOTAL OBS.	298		298		298		298	

23. Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donnez un ordre de priorité de 1 à 3)

typériod	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non- réponse	33	11,1%	22	7,4%	43	14,4%	33	11,1%
table des matières/sommaire	147	49,3%	40	13,4%	25	8,4%	212	71,1%
résumé d'articles	95	31,9%	120	40,3%	14	4,7%	229	76,8%
introduction d'articles	4	1,3%	31	10,4%	44	14,8%	79	26,5%
illustrations	1	0,3%	15	5,0%	18	6,0%	34	11,4%
liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	18	6,0%	37	12,4%	99	33,2%	154	51,7%
TOTAL OBS.	298		298		298		298	

24. Pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue (donnez un ordre de priorité de 1 à 3)

typ litt grise	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Non- réponse	63	21,1%	16	5,4%	28	9,4%	63	21,1%
table des matières/sommaire	112	37,6%	44	14,8%	23	7,7%	179	60,1%
résumé	76	25,5%	90	30,2%	22	7,4%	188	63,1%
texte intégral	33	11,1%	32	10,7%	36	12,1%	101	33,9%
liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	10	3,4%	23	7,7%	44	14,8%	77	25,8%
bibliographies	4	1,3%	30	10,1%	66	22,1%	100	33,6%
TOTAL OBS.	298		298		298		298	

Tableaux pour le scénario 1

« Le catalogue au cœur des disciplines »

Croisement des question 5 et 20 : quelle est votre discipline ? / quels documents utilisez-vous le plus souvent ?

discipline	doc Non- réponse	ouvrage s	périodiq ues	littératur e grise	vidéo	docume nts sono res	manuscr its	archives	TOTAL
sciences	2,7%	82,2%	93,2%	58,9%	2,7%	0,0%	2,7%	6,8%	100%
mathématiques	0,0%	100%	100%	51,6%	3,2%	0,0%	12,9%	9,7%	100%
lettres	4,3%	95,7%	78,3%	56,5%	0,0%	0,0%	17,4%	4,3%	100%
langues	5,0%	90,0%	85,0%	50,0%	5,0%	0,0%	5,0%	20,0%	100%
droit et sciences politiques	0,0%	100%	100%	65,9%	0,0%	2,4%	0,0%	17,1%	100%
sciences économiques	9,5%	90,5%	81,0%	66,7%	0,0%	0,0%	4,8%	14,3%	100%
sciences humaines	4,7%	87,5%	87,5%	45,3%	1,6%	1,6%	9,4%	17,2%	100%
santé	12,0%	72,0%	88,0%	48,0%	0,0%	0,0%	4,0%	8,0%	100%
TOTAL	44,6%	88,9%	90,6%	55,0%	1,7%	0,7%	6,4%	12,1%	100%

Croisement des question 5 et 21 : quelle est votre discipline ? / Pour quels documents souhaiteriez-vous obtenir des informations supplémentaires à partir du catalogue informatisé ?

discipline	infosupp Non- réponse	ouvrage s	périodiq ues	littératur e grise	aucun d e ces do cuments	TOTAL
sciences	15,1%	52,1%	64,4%	35,6%	4,1%	100%
mathématiques	3,2%	77,4%	74,2%	25,8%	9,7%	100%
lettres	4,3%	43,5%	69,6%	43,5%	4,3%	100%
langues	15,0%	60,0%	60,0%	35,0%	0,0%	100%
droit et sciences politiques	2,4%	61,0%	65,9%	36,6%	0,0%	100%
sciences économiques	9,5%	33,3%	66,7%	28,6%	9,5%	100%
sciences humaines	6,3%	56,3%	67,2%	43,8%	3,1%	100%
santé	32,0%	40,0%	48,0%	12,0%	4,0%	100%
TOTAL	10,4%	54,4%	65,1%	34,6%	4,0%	100%

Croisement des questions 5 et 22 : quelle est votre discipline ? / pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ?

discipline	typ livre	Non-réponse	table des matières/sommaire	résumé	dos du livre	liens hypertextes (vers des sites internet ou vers d'autres documents)	bibliographie	introduction	conclusion
sciences		12,3%	71,2%	60,3%	6,8%	42,5%	32,9%	13,7%	6,8%
mathématiques		6,5%	80,6%	80,6%	3,2%	29,0%	29,0%	32,3%	9,7%
lettres		4,3%	78,3%	52,2%	4,3%	47,8%	56,5%	17,4%	4,3%
langues		5,0%	90,0%	55,0%	15,0%	40,0%	50,0%	10,0%	15,0%
droit et sciences politiques		0,0%	78,0%	82,9%	2,4%	36,6%	48,8%	26,8%	7,3%
sciences économiques		14,3%	71,4%	42,9%	14,3%	23,8%	57,1%	28,6%	0,0%
sciences humaines		9,4%	75,0%	65,6%	4,7%	43,8%	50,0%	6,3%	7,8%
santé		24,0%	48,0%	64,0%	0,0%	40,0%	24,0%	4,0%	20,0%
TOTAL		49,7%	73,8%	64,8%	5,7%	39,3%	42,3%	16,1%	8,4%

Croisement des question 5 et 23 : quelle est votre discipline ? / pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ?

typériod	Non-réponse	table des matières/sommaire	résumé d'articles	introduction d'articles	illustrations	liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	TOTAL
discipline							
sciences	8,2%	67,1%	72,6%	16,4%	20,5%	64,4%	100%
mathématiques	12,9%	61,3%	80,6%	58,1%	0,0%	41,9%	100%
lettres	8,7%	73,9%	82,6%	30,4%	0,0%	52,2%	100%
langues	10,0%	75,0%	85,0%	10,0%	10,0%	70,0%	100%
droit et sciences politiques	0,0%	90,2%	90,2%	48,8%	7,3%	41,5%	100%
sciences économiques	23,8%	66,7%	66,7%	28,6%	0,0%	19,0%	100%
sciences humaines	12,5%	70,3%	73,4%	17,2%	14,1%	57,8%	100%
santé	24,0%	64,0%	68,0%	12,0%	20,0%	40,0%	100%
TOTAL	62,4%	71,1%	76,8%	26,5%	11,4%	51,7%	100%

Croisement des question 5 et 24 : quelle est votre discipline ? / pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ?

typiltgrise	Non-réponse	table des matières/sommaire	résumé	texte intégral	liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	bibliographies	TOTAL
discipline							
sciences	19,2%	53,4%	63,0%	38,4%	27,4%	31,5%	100%
mathématiques	16,1%	64,5%	80,6%	38,7%	35,5%	16,1%	100%
lettres	13,0%	82,6%	69,6%	21,7%	21,7%	52,2%	100%
langues	35,0%	60,0%	40,0%	30,0%	30,0%	15,0%	100%
droit et sciences politiques	9,8%	73,2%	70,7%	43,9%	19,5%	51,2%	100%
sciences économiques	23,8%	57,1%	61,9%	42,9%	14,3%	33,3%	100%
sciences humaines	23,4%	57,8%	57,8%	26,6%	28,1%	34,4%	100%
santé	40,0%	40,0%	56,0%	24,0%	24,0%	28,0%	100%
TOTAL	83,6%	60,1%	63,1%	33,9%	25,8%	33,6%	100%

Tableaux pour le scénario 3

« Objectif publics »

Croisement des questions 20 et 3 : quel documents utilisez-vous le plus souvent ? / quelle est votre fonction ?

fonction	Non-réponse	étudiant en DEA	doctorant	chercheur	maître de conférences	professeur	TOTAL
Non-réponse	0,0%	2,5%	4,9%	0,0%	1,2%	11,3%	44,6%
ouvrages	100%	92,5%	90,1%	84,2%	92,9%	81,1%	88,9%
périodiques	100%	90,0%	91,4%	100%	91,8%	81,1%	90,6%
littérature grise	100%	70,0%	53,1%	47,4%	58,8%	45,3%	55,0%
vidéo	0,0%	2,5%	1,2%	0,0%	3,5%	0,0%	1,7%
documents sonores	0,0%	5,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
manuscrits	0,0%	10,0%	4,9%	5,3%	5,9%	7,5%	6,4%
archives	0,0%	10,0%	16,0%	10,5%	9,4%	13,2%	12,1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Croisement des questions 21 et 3 : pour quels documents souhaiteriez-vous obtenir des informations supplémentaires ? / quelle est votre fonction ?

fonction	Non-réponse	étudiant en DEA	doctorant	chercheur	maître de conférences	professeur	TOTAL
infosupp							
Non-réponse	0,0%	2,5%	6,2%	13,2%	9,4%	22,6%	10,4%
ouvrages	0,0%	50,0%	59,3%	57,9%	62,4%	35,8%	54,4%
périodiques	100%	75,0%	66,7%	55,3%	69,4%	54,7%	65,1%
littérature grise	0,0%	42,5%	34,6%	31,6%	38,8%	24,5%	34,6%
aucun de ces documents	0,0%	5,0%	4,9%	2,6%	2,4%	5,7%	4,0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Croisement des questions 22 et 3 : Pour les ouvrages, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ? / quelle est votre fonction ?

fonction	Non-réponse	étudiant en DEA	doctorant	chercheur	maître de conférences	professeur	TOTAL
typilivre							
Non- réponse	0,0%	2,5%	8,6%	7,9%	4,7%	24,5%	49,7%
table des matières/sommaire	100%	67,5%	70,4%	84,2%	85,9%	56,6%	73,8%
résumé	100%	82,5%	69,1%	60,5%	62,4%	50,9%	64,8%
dos du livre	0,0%	7,5%	3,7%	7,9%	7,1%	3,8%	5,7%
liens hypertextes (vers des sites internet ou vers d'autres documents)	100%	62,5%	38,3%	31,6%	40,0%	26,4%	39,3%
bibliographie	0,0%	50,0%	40,7%	42,1%	47,1%	32,1%	42,3%
introduction	0,0%	5,0%	21,0%	18,4%	15,3%	17,0%	16,1%
conclusion	0,0%	7,5%	8,6%	7,9%	7,1%	11,3%	8,4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Croisement des questions 23 et 3 : Pour les périodiques, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ? / quelle est votre fonction ?

fonction	Non-réponse	étudiant en DEA	doctorant	chercheur	maître de conférences	professeur	TOTAL
typériod							
Non- réponse	0,0%	2,5%	12,3%	5,3%	9,4%	22,6%	62,4%
table des matières/sommaire	100%	82,5%	64,2%	76,3%	78,8%	56,6%	71,1%
résumé d'articles	100%	90,0%	76,5%	76,3%	77,6%	66,0%	76,8%
introduction d'articles	0,0%	32,5%	33,3%	28,9%	22,4%	17,0%	26,5%
illustrations	0,0%	7,5%	14,8%	18,4%	8,2%	9,4%	11,4%
liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	100%	67,5%	48,1%	52,6%	51,8%	43,4%	51,7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Croisement des questions 24 et 3 : Pour la littérature grise, quels renseignements supplémentaires souhaiteriez-vous obtenir à partir du catalogue ? / quelle est votre fonction ?

fonction	Non-réponse	étudiant en DEA	doctorant	chercheur	maître de conférences	professeur	TOTAL
typilittgrise							
Non- réponse	100%	7,5%	21,0%	10,5%	28,2%	26,4%	83,6%
table des matières/sommaire	0,0%	67,5%	58,0%	76,3%	54,1%	56,6%	60,1%
résumé	0,0%	77,5%	60,5%	68,4%	60,0%	58,5%	63,1%
texte intégral	0,0%	27,5%	35,8%	44,7%	32,9%	30,2%	33,9%
liens hypertextes (vers sites internet ou vers d'autres documents)	0,0%	47,5%	27,2%	23,7%	21,2%	17,0%	25,8%
bibliographies	0,0%	52,5%	40,7%	36,8%	22,4%	24,5%	33,6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Grille d'entretien des chercheurs

Durée prévue 1 H 00

- Notre équipe et notre projet.
- L'interviewé : Fonction, statut.
 Domaine de recherche.
 Implication dans les milieux des bibliothèques, mission.

Pratique documentaire	<i>Précisions</i>
Comment effectuez-vous vos recherches documentaires ?	
↳ Quels documents ? Comment les utilisez vous ? Comment les sélectionnez-vous ?	<i>Ouvrages, périodiques, littérature grise... (précisez à l'intérieur des catégories : ouvrages de référence, théoriques... ?)</i>
↳ Quel résultat attendez-vous ?	<i>fraîcheur, exhaustivité, spécificité des informations.</i>
↳ A quel endroit (bibliothèque, bureau,...) ?	<i>Bibliothèque ? pourquoi non ?</i>
↳ Quels sont vos outils de recherche ? catalogue ? cédérom ? base de données ? forum, listes de discussion ?	<i>Pourquoi non ?</i>
↳ Pourquoi utilisez-vous ces outils ?	<i>Connaissance des ces outils, adéquation aux résultats.</i>
Catalogue informatisé	
Pouvez-vous nous parler du catalogue informatisé ?	
↳ Quelle connaissance avez-vous du catalogue ?	<i>Formation par le biais de la bibliothèque. ?...</i>
↳ Quelles sont vos impressions du catalogue informatisé ?	
↳ Quels sont les critères de choix ?	<i>A partir du catalogue Lesquels : sujet, auteur ?</i>
Apports, enrichissement	
Quels seraient vos besoins dans un catalogue amélioré, quelles seraient vos suggestions pour l'améliorer ?	
↳ Quels choix supplémentaires faudrait-il ?	<i>Formation...</i>
↳ Sur quels documents, les informations sont-elles suffisantes ?	<i>Enrichissement précis</i>
POURQUOI CELA VOUS INTERESSE ? POURQUOI CELA PEUT VOUS AIDER ?	
↳ Quelles sont vos critiques et alternatives ?	

Synthèse des entretiens avec les chercheurs

Introduction

13 chercheurs ont été interrogés lors de la deuxième semaine de stage. Ces chercheurs ont été rencontrés dans leurs bureaux, pendant une durée approximative d'une heure. Une grille d'entretien assez souple a été utilisée afin d'obtenir des résultats relativement homogènes. Ce document propose une synthèse de ces entretiens et entend dégager les grandes tendances des pratiques documentaires des chercheurs rencontrés, ainsi que leurs usages de la bibliothèque.

Nous noterons dès l'introduction la complexité du groupe dénommé « chercheurs ». Ainsi il semble nécessaire d'établir une distinction entre les jeunes chercheurs et les chercheurs qui ont de longues années d'expérience dans le monde de la recherche. « L'ancienneté » dans cet environnement semble effectivement être un élément de distinction pertinent.

Les pratiques documentaires des chercheurs :

Les différentes activités des chercheurs influent sur leurs pratiques documentaires. Ainsi les chercheurs qui ont une activité pédagogique au sein de l'Université distinguent nettement leurs pratiques documentaires spécifiques à leur activité d'enseignement de leurs pratiques documentaires en rapport avec leur recherche en cours.

Si l'activité d'enseignement s'appuie largement sur les collections des bibliothèques rattachées à l'Université, l'activité de recherche l'est nettement moins. En effet, il ressort de nos différents entretiens que les particularités du « petit monde » de la recherche doivent être prises en compte si l'on souhaite comprendre les pratiques documentaires des chercheurs. Avec les années d'ancienneté le réseau de collègues devient de plus en plus important et surtout de plus en plus efficace : le bouche à oreille

fonctionne au sein du laboratoire, mais l'information passe également grâce à des collègues à l'étranger qui couvrent le même champ de recherche. Ces chercheurs *chevronnés* sont ainsi systématiquement informés des nouvelles publications et travaux de recherche en cours (du type thèses). De surcroît, il n'est pas rare que les éditeurs spécialisés leur envoient directement leurs catalogues, les tenant ainsi au courant de tous les documents concernant leur domaine de recherche. Ces domaines de recherche sont bien souvent très pointus ce qui renforce la communication au sein de ces « microcosmes » universitaires.

De ce fait, et de façon quelque peu informelle, une veille documentaire est directement effectuée par les chercheurs. Cette veille documentaire se fait en amont des bibliothèques rattachées à l'Université : en effet la plupart des chercheurs estiment que les fonds de ces bibliothèques contiennent rarement les publications récentes particulièrement pertinentes pour leurs recherches. Les laboratoires de recherche prennent souvent en charge l'achat de plusieurs exemplaires des ouvrages particulièrement intéressants pour le domaine d'excellence. Mais les chercheurs font cependant appel aux bibliothèques lorsque la commande n'est pas prise en charge par le laboratoire. On notera que plusieurs chercheurs estiment que le temps nécessaire à la bibliothèque pour traiter une nouvelle acquisition rend souvent les ouvrages commandés obsolètes à leur arrivée sur les rayonnages.

La veille documentaire se fait également par la consultation fréquente et experte de bases de données spécialisées. Les chercheurs ont tous exprimé une grande satisfaction concernant l'efficacité de ce mode de recherche. Les problèmes rencontrés concernent la langue d'utilisation (souvent l'anglais dont les subtilités ne sont pas toujours évidentes pour un public novice, dès lors que l'on travaille sur un domaine de recherche très précis) mais également l'inadéquation avec les fonds des bibliothèques universitaires françaises. Le recours aux collègues étrangers est, alors, absolument essentiel.

Pour toutes ces raisons, les chercheurs que nous avons rencontrés se déplacent rarement dans les bibliothèques de leur Campus. Pour certains, la visite à la bibliothèque permet

de s'éclipser du laboratoire ou du bureau pour un moment, pour échapper en quelque sorte aux coups de téléphone ou aux requêtes des étudiants. Pour d'autres, se déplacer à la bibliothèque est une *corvée*. De plus, de nombreux chercheurs apprécient les visites à la bibliothèque pour une brève consultation des derniers numéros de périodiques spécifiques à leur discipline. Ainsi la veille documentaire se fait tout de même en partie par le biais de la bibliothèque.

Le catalogue informatisé de la bibliothèque :

Si l'on considère l'activité de recherche des chercheurs, le catalogue informatisé de la bibliothèque est prioritairement utilisé comme outil de localisation. Pour les raisons que nous avons évoquées ci-dessus, la plupart des chercheurs que nous avons rencontrés (et tout particulièrement les chercheurs chevronnés) savent déjà ce qu'ils cherchent lorsqu'ils interrogent le catalogue informatisé de la bibliothèque. Le catalogue informatisé est également utilisé pour vérifier si les ouvrages commandés auprès de la bibliothèque sont disponibles. D'autre part, la bibliothèque et son catalogue constituent un outil de travail assez important dans le cadre de l'activité d'enseignement (préparation de cours, constitution de bibliographies pour les étudiants).

Le catalogue n'est pas le seul mode de recherche à la bibliothèque. Certains chercheurs se sont fait les défenseurs du catalogue papier et du butinage en rayon. En effet, selon leurs dires, l'informatique ne laisse aucune place au hasard, aux recoupements ou aux associations d'idées qui n'avaient pas été prévus et qui peuvent offrir un nouvel angle d'attaque.

De nombreux chercheurs expriment, de façon spontanée, qu'ils pensent ne pas connaître toutes les potentialités du catalogue informatisé, et d'en faire une utilisation assez approximative.

Des informations sur les dernières acquisitions et sur la politique documentaire seraient les bienvenues. De même, une formation aux techniques de recherche documentaire et à l'utilisation optimale du catalogue informatisé de la bibliothèque serait appréciée, aussi bien par les étudiants en DEA que par les chercheurs chevronnés.

De manière générale, ils souhaiteraient une collaboration plus étroite avec les bibliothécaires et les conservateurs de la bibliothèque universitaire.

Deux types de comportements peuvent se présenter :

- Une partie d'entre eux regrettent un manque d'information et de communication de la part de la bibliothèque universitaire, et n'a pas connaissance de toutes les potentialités de recherche documentaire qu'offrent le catalogue informatisé et les services de la bibliothèque.
- Une autre partie a connaissance de ces potentialités. Mais les nombreuses tâches administratives et d'enseignement qui leur incombent leur laissent peu le loisir de se consacrer à la recherche proprement dite, a fortiori de fréquenter la bibliothèque, d'effectuer une recherche documentaire et de consulter le catalogue informatisé. Cette catégorie de chercheurs affirme qu'une formation à la recherche documentaire « au coup par coup » serait préférable.

Les enseignants-chercheurs préconisent pour leurs étudiants et les jeunes chercheurs une plus grande lisibilité du catalogue informatisé et du site Web de la bibliothèque, avec une page d'accueil et d'informations, expliquant toutes les possibilités offertes par le catalogue, à plus forte raison s'il est enrichi. Un seul chercheur rencontré n'a pas estimé que la bibliothèque devait faire des efforts supplémentaires en terme de communication et de formation envers les étudiants et les jeunes chercheurs. Ce chercheur en droit estimait en effet que les études et recherches en droit ne nécessitent pas nécessairement une pratique experte des ressources de la bibliothèque. Sans généralisation aucune, cette position est cependant à mettre en regard d'un point de vue proche rapporté par une autre étude menée auprès d'enseignants-chercheurs : « un enseignant en droit [de la même Université que celui que nous avons rencontré] estime que les étudiants n'ont pas besoin de consulter les documents numériques car ils doivent avant tout travailler sur les écrits classiques en droit administratif et droit constitutionnel »¹.

¹ Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Programme Numérisation pour l'Enseignement supérieur et la Recherche
Les usages et les besoins des documents numériques dans l'enseignement supérieur et la recherche Rapport final, septembre 1999, coordination scientifique : JM Salaün, gresi, enssib ; A Van Cuyck, ersico, université Lyon 3, 233 pages.

En général, les chercheurs interviewés ne consultent pas le catalogue informatisé pour une recherche par sujet, sauf pour trois d'entre eux, dont deux sont des doctorants. Pour ces jeunes chercheurs qui entament leur carrière universitaire, ce critère de sélection reste assez peu performant et relativement peu utilisé, car les mots clés ne sont pas suffisamment précis et le tri des réponses est assez difficile. Ce catalogue informatisé serait plus utilisé s'il existait une possibilité de tri, par les opérateurs booléens notamment (cela n'existe pas sur les catalogues du SCD de Savoie et du SCD de Saint-Étienne). Les notices enrichies sont perçues comme une autre solution facilitant la sélection des documents.

Remarques des chercheurs sur l'enrichissement des notices bibliographiques du catalogue informatisé :

L'enrichissement des notices bibliographiques a été largement perçu par les chercheurs comme un service permettant de s'assurer ou d'évaluer la pertinence d'un document repéré dans le catalogue. C'est particulièrement le cas des résumés et des tables des matières.

L'indexation de ces éléments, ajoutés à la notice bibliographique traditionnelle, ne constitue donc pas, à leurs yeux l'attrait principal du catalogue enrichi.

De manière générale, les chercheurs interrogés plébiscitent l'enrichissement des notices d'articles de périodiques par les résumés. Le résumé des articles comporte plusieurs avantages, mais aussi des inconvénients. Il permet d'avoir plus d'informations sur l'article et de vérifier que l'article correspond bien au sujet souhaité. Il peut-être très intéressant s'il est réalisé par des spécialistes dans la discipline concernée, à l'image des résumés des Chemical Abstracts en chimie. D'autres résumés sont écrits par les auteurs eux-mêmes, mais manquent d'objectivité et sont souvent trop longs, et, de ce fait, ne répondent pas nécessairement aux attentes.

Pour les ouvrages, le souhait largement exprimé des chercheurs est d'inclure la table des matières dans la notice bibliographique. Cet enrichissement constituerait une information très appréciée. Mais plusieurs des chercheurs rencontrés soulignent le fait

que la table des matières puisse être très prometteuse, et que l'ouvrage en question puisse ne pas être à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre... La table des matières peut être parfois très longue et fournie, si complète que l'on perd du temps à la lire. Les intitulés des têtes de chapitres et sous-parties ne sont pas toujours révélateurs de la teneur du document. L'enrichissement par le résumé a également été évoqué. Il est ressenti comme un mode de sélection plus rapide, dans la mesure où il est complet, concis et objectif. Il est intéressant de noter que les chercheurs ont souvent spontanément pris la défense du résumé *ou* de la table des matières.

L'enrichissement des notices par la bibliographie des documents est peu évoqué, sauf en liaison avec les titres d'ouvrages et autres documents recommandés par les enseignants à leurs étudiants (voir plus haut).

En sciences appliquées (sciences de la vie, sciences de la terre, physique, chimie), on distingue deux types d'ouvrages :

- Les ouvrages qui explicitent une démarche scientifique. Ils ne seraient pas prioritaires pour l'enrichissement, car ils s'agit de concepts complexes et pointus, qui sont utiles pour des problématiques scientifiques bien spécifiques.
- Les ouvrages qui exposent des méthodes, des techniques seraient à enrichir car ils sont pratiques pour la réalisation d'un dosage, d'une manipulation, etc. Il participent donc à la méthodologie du chercheur.

Dans le cadre des enseignements, toutes disciplines confondues, plusieurs enseignants-chercheurs conseillent de privilégier les manuels et les ouvrages généraux pour les jeunes étudiants, jusqu'à Bac + 3. Au-delà, pour les sciences appliquées, un chercheur a exprimé qu'il était préférable de privilégier l'enrichissement des ouvrages en liaison avec les intérêts économiques ; de manière générale, privilégier l'enrichissement des dernières acquisitions d'ouvrages.

Un autre souhait exprimé est d'enrichir les documents peu accessibles, c'est-à-dire ceux qui se trouvent en magasin ou qui sont en exemplaire unique. Les configurations multi-sites de certaines universités rend la question encore plus cruciale. L'enrichissement des notices des ouvrages en exemplaire unique dans les universités multi-sites serait une

priorité pour les chercheurs qui ont souvent des emplois du temps surchargés et qui ne souhaitent pas se déplacer inutilement.

Les thèses n'ont jamais été citées spontanément. Elles ont pour principal désavantage de ne pas être considérées comme un outil documentaire fiable, et en sciences elles sont très vite obsolètes. En outre, elles ne sont pas recherchées prioritairement via le catalogue informatisé. Les chercheurs ont exprimé à maintes reprises que soit instituée une base de données de thèses complète et mise à jour. Une pratique courante consiste à recourir au réseau informel entre laboratoires et collègues pour se procurer une thèse. Ces documents ne constituent donc pas une priorité d'enrichissement, si l'on raisonne en terme de *démarche réactive*. Une *démarche pro-active* (l'offre précède de la demande) peut néanmoins être envisagée.

Synthèse des entretiens avec les professionnels des bibliothèques

Les experts rencontrés lors de la deuxième semaine de stage sont les suivants :

Monsieur Samain (SCD Lyon3)

Monsieur Le Loarer (Centre de documentation del'IEP de Grenoble)

Madame Sigaud (Bibliothèque de l'Enssib)

Ce sont leurs propos qui constituent l'objet de cette synthèse.

Monsieur Lahary (BDP du Val D'Oise), que nous avons vu brièvement lors de la semaine de stage, nous a transmis ultérieurement un document qui répondait de façon plus complète à nos questions.

Nous avons également rencontré Mme Lupovici (Bnf) à l'occasion d'une conférence à l'Enssib.

Questions juridiques :

La mise en ligne des thèses ne devrait pas poser trop de problèmes juridiques, à condition d'avoir obtenu l'accord de l'auteur. Il est possible d'envisager un « dépôt électronique », préparé en amont par l'élaboration d'une feuille de style (normalisation de la présentation du travail). Le doctorant conserverait la propriété intellectuelle de son travail, autorisant la consultation de la forme papier, la consultation de la forme numérique, les deux ou n'autorisant aucune consultation.

De plus, comme l'a précisé la société Atos, la diffusion des documents produits en interne par l'université ne devraient pas poser de problèmes juridiques.

Pour la numérisation de sommaires réalisée à l'ENSSIB, aucun problème juridique, car il ne s'agit pas de photocopie et les sommaires sont retravaillés pour être présentables à l'écran. On ne présente pas l'image exacte du sommaire : aucune irrégularité juridique.

Questions techniques :

Concernant la capacité d'un système informatique à traiter une masse d'information telle qu'un catalogue enrichi, il ne semble pas y avoir de risque de surcharge d'information. Tout dépend du mode de stockage. Ainsi, il semble peu recommandable de stocker les thèses en mode image en raison de la place que cela occuperait sur le disque dur (et le stockage sur des unités externes ralentit l'accès aux informations). Par ailleurs, un autre expert nous a expliqué que la saturation du catalogue du fait de l'introduction d'un trop grand nombre d'éléments enrichis, ne constitue pas un véritable problème dans l'immédiat, dans la mesure où il est toujours possible d'ajouter de la mémoire, notamment par l'insertion d'un ou plusieurs disques supplémentaires. L'augmentation de la puissance de la mémoire constitue donc un moyen de parer aux éventuels problèmes de saturation.

Comme l'ont indiqué deux experts, la question cruciale lorsque l'on s'intéresse de près aux catalogues enrichis est celle de la normalisation et des standards. Il faut veiller à ce que ce que l'on développe repose sur des standards (notamment afin de maintenir une cohérence, au niveau national par exemple). Si toutes les universités utilisent le même standard, l'échange de notices n'en sera que plus aisé. Le reste est question de politique, de technique, et de priorités disciplinaires.

L'insertion de liens hypertextes dans le catalogue ne pose aucun problème technique, que ces liens renvoient à d'autres notices du catalogue portant sur des sujets connexes ou vers des pages Web extérieures.

En revanche, le format de catalogage actuel, MARC, présente certaines limites quant aux possibilités d'enrichissement, un format HTML serait plus adapté.

Problème technique posé par l'enrichissement des notices : si on crée des notices enrichies au niveau local, il faudra pouvoir les conserver quand le SU sera mis en place.

Coût humain et financier

Il semble difficile d'évaluer le coût d'une telle opération. On pourra cependant noter un coût initial en équipement (soit un scanner à 25 000 francs environ et un logiciel OmnipagePro). Il faut rajouter à cela le travail d'alimentation (soit une personne qui y consacre ½ journée par semaine).

A l'Essib, on compte 80 titres dont le sommaire est numérisé, mais cela représente 15 à 20 titres par semaine (car certaines revues ont une parution mensuelle ou trimestrielle). Une personne y consacre 4 matinées par semaine, mais à cette tâche de numérisation s'ajoute tout ce qui relève du traitement des périodiques (bulletinage, équipement ...). De plus il existe une revue de sommaires papier à l'Essib qui comporte 180 titres. Pour chaque numérisation de sommaire, le temps consacré peut être évalué à 10 min.

Mais cela a nécessité l'acquisition de matériel informatique puissant et performant, de marque Xerox. Il faut ajouter qu'à l'Essib, il existe un service informatique compétent et disponible qui a joué un rôle important lors de la mise en place de ce service. Selon l'expert interrogé, les seules compétences de bibliothécaire n'auraient pas suffi pour mettre en place ce service.

Pour la gestion au quotidien, un personnel important est donc nécessaire, il faut donc avoir un personnel important et disposant d'une plage horaire qui puisse être consacrée à la numérisation et/ou à l'enrichissement des notices bibliographiques.

L'Essib a choisi de numériser ses sommaires, contrairement à d'autres établissements qui se sont abonnés à Europériodiques. Or, cette solution présente des inconvénients : le coût de l'abonnement apparaît plus élevé que lorsqu'il y a numérisation par l'établissement lui-même et l'abonnement ne permet pas de choisir les titres dont on veut avoir les sommaires. (Il y a des titres en trop. D'autre part des titres intéressants manquent).

De façon générale, les bases de données présentent plusieurs inconvénients : outre leur coût, elles sont en langue anglaise et correspondent rarement aux collections des bibliothèques, notamment dans certaines disciplines (droit, sciences politiques...). Les titres répertoriés et numérisés sont le plus souvent anglo-saxons, rédigés en langue anglaise et à caractère scientifique (sciences dures). Par contre, des bases type «Current

Contents» pourraient être mises au point au niveau local pour mieux correspondre aux collections des bibliothèques et mieux représenter l'ensemble des disciplines.

Par ailleurs, chaque bibliothèque est prise dans différents réseaux : un réseau national (le futur SU), des réseaux locaux (régionaux par exemple), des réseaux transversaux et thématiques (inter IEP par exemple). Le projet gagnerait en cohérence s'il était impulsé par le haut, c'est à dire au niveau du SU qui se met en place. De plus, toutes les bibliothèques en profiteraient sans que le même travail ait été répété plusieurs fois. Le coût financier et humain en serait ainsi diminué.

Ampleur de l'enrichissement :

La numérisation systématique n'est pas, selon l'un des experts, la solution d'avenir pour les Bibliothèques Universitaires. La numérisation (de sommaires, de thèses...) est loin d'être une absolue nécessité et d'autres solutions peuvent être trouvées. Ainsi certaines librairies virtuelles du type Amazon.com ou Barnes and Noble commencent à numériser des sommaires qu'il est possible de récupérer sans obstacles juridiques. Il semble possible d'évaluer qu'1 sommaire d'ouvrage étranger (intéressant le SCD Lyon 3) sur 4 soit déjà numérisé par une librairie électronique. A terme, il semble possible d'envisager une récupération plus importante de ces pages déjà numérisées.

- Une question importante a été évoquée à plusieurs reprises : le catalogue enrichi pose plus globalement la question du catalogue dès lors qu'il est accessible par le Web : doit-il indiquer l'état des collections d'une bibliothèque ou doit-il s'élargir en indiquant également l'état de collections de bibliothèques à l'extérieur ?